VOLUME XXVI... WINNIPEG, MAN., MERCREDI 13 JUILLET 1938 NUMERO 10

Adresse... Ca... $2.00 Etats... $2.50 Europe... $3.00



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Congrès conservateur

LE DR R.-J. MANION EST ELU CHEF DU PARTI CONSERVATEUR

Il l'emporte au second tour par une grosse majorité.—Un nouveau nom pour le parti. — Pour la défense impériale et contre la fusion des chemins de fer.

OTTAWA. — Le Dr Manion a été élu au deuxième tour de scrutin, contre quatre adversaires, dont l'un, M. M. A. MacPherson, de Régina, ancien procureur général dans le cabinet de l'orangiste Anderson, s'était avéré redoutable pendant les dernières heures de la lutte. Les trois autres adversaires n'ont même, à aucun moment, fait bonne figure.

Au premier tour de scrutin, 1565 voix se sont enregistrées comme suit:

Dr R. J. Manion	726
M. A. MacPherson	475
Geo. H. Harris	131
Denton Massey	128
Earl Lawson	105

Au deuxième tour de scrutin, le résultat était parfaitement décisif:

Manion	830
MacPherson	648
Harris	49
Massey	49

M. MacPherson a tout de suite demandé que l'élection du nouveau chef fût tenue pour unanime. Les trois autres candidats malheureux ont fait la même chose. Les uns et les autres ont promis leur appui le plus entier au Dr Manion.

Le nouveau chef est catholique. Sa femme est une Canadienne française et il parle couramment le français.

Parti national-conservateur

Le parti conservateur s'est donné un nouveau nom en même temps qu'un nouveau chef.

Depuis le temps, avant la Confédération de 1867, où s'était opéré le rapprochement du libéral George Brown et du conservateur John-A. Macdonald, le parti était national-libéral-conservateur.

Voici qu'on laisse tomber la désignation libérale, jugée inutile. Le parti devient simplement national-conservateur.

Après avoir remercié les délégués, M. Manion continue:

Pas un dictateur

"Vous n'avez pas élu un dictateur, je veux vous le dire, je veux que vous le sachiez bien. Nous vivons en pays démocratique, notre pays constitue l'une des plus grandes démocraties qui soient au monde. Il ne reste pas tant de pays où la liberté, la démocratie continuent d'être respectées: les pays du Commonwealth britannique, les Etats-Unis, la France, quelques autres. Chez nous, nous sommes fiers de notre liberté, comme nous sommes fiers d'être de l'Empire britannique, d'un Empire que nous aimons, qui fait notre orgueil".

Pas avec le "Big Business"

Il est temps, dit-il encore, que le parti conservateur se débarrasse de la réputation qu'on lui a faite d'être l'allié du Big Business, c'est-à-dire des grandes entreprises exerçant un contrôle sur le gouvernement.

Le parti conservateur manque d'organisation. Le Dr Manion a la ferme intention de lui en donner une qui lui permettra de prendre bientôt le pouvoir.

Il dit aussi que la première chose qu'il fera, après avoir établi son parti au pouvoir, ce sera de créer un ministère de la Jeunesse, avec tout ce que cela peut impliquer.

Pas de referendum

La délégation du Québec avait préparé cette résolution:

"Attendu que la population du pays est opposée à la guerre; attendu qu'une participation du Canada à une guerre extra-territoriale ne concorderait pas avec les intérêts du Canada; qu'il soit résolu que le congrès national du parti conservateur s'engage — advenant le cas où la population, par voie d'un referendum, déciderait en faveur d'une participation active à une guerre impériale — de ne jamais mettre en force la loi de la conscription et de n'y participer qu'en autant que l'Angleterre accepterait d'assumer les frais de notre participation".

Cette résolution a été écartée en comité. Et le congrès en séance plénière a adopté un texte consacrant le lien impérial et la nécessité d'une action concertée des nations du Commonwealth en vue de la défense militaire. Les délégués de langue française ont été écrasés par la majorité. Il ne leur est resté que la maigre consolation de constater que les résolutions eussent pu être plus compromettantes.

Le congrès s'est prononcé contre la fusion des chemins de fer.

UN PIONNIER QUI S'EN VA

M. Joseph Lecomte, ancien zouave pontifical, ancien député, était au Manitoba depuis 1872.

Le Manitoba français perdait la semaine dernière l'un de ses pionniers dans la personne de M. Joseph Lecomte, décédé à l'Hospice Taché à l'âge de 87 ans.

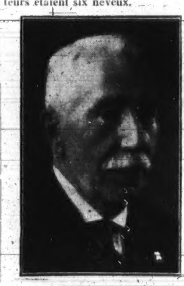
Né à Henryville, P.Q., en 1850, le jeune Lecomte avait fait partie du groupe de Canadiens français qui avait traversé l'Océan pour courir à la défense du Pape Pie IX. De retour au pays, il vint s'établir dans l'Ouest. En 1874, il épousa à Fort Garry Anna Payment, d'Ottawa. Notaire public et registraire pour le comté de Provencher, il fut député provincial de Cartier de 1883 à 1886.

Il fut aussi président de la Société d'Agriculture de Cartier et La Vérendrye. Pendant quelques années il résida à St-Boniface dont il fut maire durant plusieurs termes. Il fit partie du premier comité de la Société Historique de Saint-Boniface et fut mêlé à tous les mouvements d'intérêt public et national. C'était un homme pondéré, affable, estimé de tous.

M. Lecomte s'était occupé activement d'immeubles et détenait autrefois une situation enviable dans le monde des affaires. Jusqu'à ces dernières années il était resté remarquablement alerte pour son âge et assistait régulièrement aux offices à l'église du Sacré-Coeur.

Mme Lecomte était morte il y a plusieurs années et le défunt ne laisse pas d'enfants.

Les funérailles ont eu lieu jeudi à la cathédrale de Saint-Boniface au milieu d'une assistance nombreuse et l'inhumation s'est faite dans le cimetière de Saint-Norbert. Les porteurs étaient six neveux.



Le pèlerinage annuel de Sainte-Anne-des-Chênes, pour toutes les paroisses canadiennes-françaises, se fera cette année le 31 juillet, jour de la solennité de la fête de la Bonne Sainte Anne. Le programme détaillé en sera publié dans la "Liberté" le 26 juillet.

Ouverture du Congrès de L'Association d'Eductaion

Il s'est ouvert mardi matin par une messe dans la chapelle du Collège. — Nombreux délégués de la ville et de la campagne. — M. Narcisse Fournier, président du Cercle de Saint-Boniface, leur souhaite la bienvenue. —M. J.-A. Marion, président général, présente le rapport de l'exécutif.

Le douzième Congrès général de l'Association d'Education s'est ouvert mardi matin par la messe célébrée, à la chapelle du Collège, par Son Excellence Mgr Yelle. L'assistance était nombreuse, en dépit de la grosse averse qui venait de tomber.

A l'issue de la messe, les délégués se sont rendus dans la salle académique du Collège pour procéder immédiatement à leurs travaux. Toutes les parties de la province étaient représentées. On remarquait parmi les délégués un bon nombre de dames, — voire des religieuses qui y figuraient pour la première



Son Excellence Mgr Yelle a célébré la messe du Congrès à la chapelle du Collège

fois. Beaucoup de membres du clergé également.

M. Henri Bougearel, consul de France à Winnipeg, était représenté par M. Léon Michel, président des Réservistes français.

Après vérification des lettres de créance des délégués, le congrès fut officiellement ouvert par une prière récitée, sur la demande de M. le président J.-A. Marion, par M. l'abbé Sabourin, curé de Saint-Pierre.

L'auditoire sympathique et attentif se disposa alors à écouter les divers travaux au programme.

Bienvenue par M. Narcisse Fournier

Le président du cercle local félicita et remercia les délégués de leur présence. Rappelant l'origine de l'Association et la mémorable assemblée de 1916, M. Fournier conclut que l'oeuvre, entreprise alors n'est point morte, et la preuve, elle est là devant ses yeux, dans ce groupe de délégués des paroisses françaises, tous inspirés du désir de survivre. L'Association, dit-il, c'est vous. Les autres provinces attendent les résultats de vos délibérations. Allez-y courageusement, avec franchise, avec hardiesse. La cause en vaut la peine. M. Fournier rappelle alors un point sur lequel il aimerait attirer l'attention des délégués: le bon parler français. Notre parler n'est pas à la hauteur des sacrifices que nous nous imposons, et le grand coupable, c'est la famille. L'orateur suggère quelques moyens de remédier à cette situation: cours de diction, cercles de bon parler dans lequel il faudrait enrégimenter les parents. L'exposé de ce problème a un double but: attirer l'attention des délégués sur un objectif concret et donner l'exemple en attaquant de face et sans phrases un mal évident.

Allocution de M. Narcisse Fournier

Adresser la parole à ses compatriotes réunis en congrès est déjà un honneur appréciable pour un simple ouvrier de la cause nationale; mais la présence de nos archevêques, et de visiteurs distingués des provinces soeurs me fait sentir ma faiblesse plutôt sévèrement et me porte à regretter de n'avoir pas une voix plus autorisée qui leur dise plus éloquemment que la mienne ne saurait le faire combien leur visite nous honore et comme nous sommes touchés de l'intérêt qu'ils nous portent.

Ainsi donc, Excellences, Messeigneurs, Messieurs du Clergé, Mesdames et Messieurs, je vous souhaite en mon nom et en celui des paroissiens de Saint-Boniface, la plus cordiale et la plus chaleureuse des bienvenues.

Pour la douzième fois en l'espace de vingt-deux ans, les Franco-Manitobains sont accourus à ces assises de la race.

Il s'en trouve sans doute parmi vous qui fûtes du nombre de cette phalange de patriotes qui, aux jours sombres de 1916, assistiez à la grande réunion de protestation contre la fameuse loi Thornton. De cette assemblée est sortie l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba.

Après de modestes débuts, cette société sans égale grandit sans cesse, tel le grain de senévé de l'évangile, si bien qu'aujourd'hui, ses rameaux ombragent les plus petits et les plus isolés des hameaux de notre province.

Vous tous réunis ici, vous êtes un témoignage vivant de la vitalité de notre Association et de la survivance française au Manitoba.

C'est donc un plaisir et un honneur pour moi, à titre de président du cercle paroissial de souhaiter la bienvenue à tous les délégués représentants des paroisses du Manitoba.

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur le programme du Congrès pour se convaincre de l'importance du travail que vous aurez à faire aujourd'hui et demain.

Puisque vous vous êtes dérangés pour vous rendre ici, je ne doute pas que vous ayez la volonté de représenter dignement chacune de vos paroisses et je vous engage fortement à prendre part à la discussion, sans forfanterie, mais sans crainte et sérieusement. Mesdames et Messieurs, en ce moment, l'Association d'Education c'est vous: vous tenez entre vos mains les destinées de la race dans cette partie de notre pays.

Et comme les représentants des autres provinces en font foi, nos compatriotes à l'Est comme à l'Ouest ont les yeux sur vous. Il vous incombe donc d'assumer votre rôle avec courage, de faire valoir vos opinions quand vous sentez que c'est dans le meilleur intérêt de la cause. Nous ne sommes pas ici pour nous faire des louanges mutuellement. S'il y a lieu d'en faire, tant mieux; par contre, s'il y a des omissions à souligner ou même des actions à censurer, vous avez alors le devoir de parler franchement. Notre société étant tout à fait démocratique, l'opinion de la majorité prévaudra et le Congrès terminé, chacun rapportera chez soi l'assurance que l'Association, toujours dans la bonne voie, se conforme à la volonté de notre population et l'Exécutif que vous aurez choisi aura reçu un mandat bien défini et poursuivra son travail avec la certitude d'exécuter entièrement les volontés de ses mandataires.

Le bon parler

Je ne voudrais pas anticiper sur les travaux du Congrès et soulever en ce moment une discussion, (M. le Président d'ailleurs me rappellerait vite à l'ordre), mais je voudrais mentionner un problème qui m'obsède depuis assez longtemps déjà, et qui, je crois, est essentiellement du ressort de l'Association d'Education et que je voudrais entendre discuter au cours de ce Congrès. Je veux dire "Le Bon Parler". N'allez pas croire que je veuille poser en puriste, (l'on pourrait m'avertir qu'il ne faut pas lancer de pierre quand on habite une maison de verre), mais il me semble que notre langage ne s'est pas amélioré en proportion des sacrifices de temps et d'argent que nous avons faits depuis plus de vingt ans. Que nous sert, de rester français, de faire enseigner la langue à grand coups de sacrifices, je le répète, si nous continuons à parler comme des illettrés? Remarquez bien, je ne veux pas ici faire de reproches à nos anciens qui n'ont pas eu l'avantage de fréquenter les écoles. Mais j'adresse ce reproche à nos jeunes qui sont encore aux écoles primaires et secondaires, comme à ceux qui en sont sortis et qui parlent un langage abominable, cousu d'anglicismes, (anglicismes souvent francisés), un langage à bouches molles, défectueux tant par l'accent que par la diction. Je suis de ceux qui reconnaisent le dévouement admirable de notre corps enseignant et si je dis que quelques-uns ou quelques-unes de nos instituteurs n'ont pas été et ne sont pas assez scrupuleux en matière de diction française, ce n'est pas par malice, mais seulement dans le but de remédier à un mal qu'il faut à tout prix combattre.

Je reconnais qu'il leur est bien difficile d'améliorer le langage des élèves quand tout le bon travail qui se fait pendant la journée à l'école est défait le soir à la maison.

Encore une fois nos anciens ne sont pas à blâmer mais les enfants qui fréquentaient nos écoles il y a vingt ans et plus, et qui depuis ont fondé des foyers, sont de grands coupables sous ce rapport, et je crains bien que ce soit là un des aspects de notre problème que l'Association n'a pas surveillé d'assez près.

J'en ai souvent entretenu ceux que l'enseignement de la langue française intéresse et ils ont reconnu le bien-fondé de mes craintes. C'est pourquoi j'en suis venu à la conclusion qu'il appartient à l'Association d'Education d'attaquer ce problème de front. Elle devrait d'abord inclure un cours de diction par un professeur compétent dans ses classes de pédagogie; elle devrait encourager la fondation de cercles du bon langage dans tous les arrondissements scolaires sous sa juridiction et aviser des moyens à prendre afin d'enrégimenter les parents dans ce mouvement d'importance primordiale.

Je vous le confesse, c'est là un sujet assez délicat et qui peut attirer des foudres sur ma tête, mais j'ai voulu y toucher à tout risque,



M. J.-A. Marion, président général de l'Association d'Education, préside les séances du Congrès

ayant en vue un double but. D'abord, attirer l'attention sur la nécessité de pratiquer ce que nous prêchons et ensuite donner l'exemple en exprimant mon opinion franchement et en toute sincérité.

En terminant, je vous réitère la plus cordiale bienvenue et je souhaite que le Congrès de l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba tenu en 1938, soit le plus riche et le plus fructueux en résultats que nous ayons jamais vu.

On procède ensuite à la nomination des comités des résolutions et des élections.

Comité des Résolutionse

Les trois délégués de l'exécutif sont MM. Camille Fournier, Raymond Bernier, Charland Prud'homme.

Les délégués de l'assemblée élus: M. Narcisse Delaurier, MM. les abbés Pelletier, Sabourin et Garand, M. Jos. Laroche, Soeur Marie-Diomède, R. P. Paré, C.SS.R., M. Thomas Gelly, Mme Lévesque, M. Denis Bélair, Mlle M.-J. Mager, M. Desroches.

Comité des Résolutions

Membre nommé par le Président: Armand Pambrun.

Membres nommés par l'assemblée: M. William Raymond, R. P. M. Dussault, O.M.I., M. Champagne, M. Narcisse Fournier, de La Broquerie.

Rapport des activités de l'Exécutif

M. J.-A. Marion, président général, présente un rapport clair et bien à point des activités de l'année. Voici les points qu'il traite:

1. Visite des Cercles;
2. Règlement des malentendus scolaires;
3. Congrès de la Langue française;
4. Essai d'organisation des groupements français des trois provinces de l'Ouest;
5. Décorations et dons accordés par le gouvernement français;
6. Mémoire présenté à la Commission Royale.
7. Convention des commissaires et Concours de français.

L'influence de l'Association grandit sans cesse, déclare M. Marion en concluant. Profitons-en pour travailler avec plus d'ardeur au succès de la cause française.

Le rapport est adopté sur motion de M. Teillet secondé par M. l'abbé Senez.

Discussion

La motion de M. Narcisse Fournier au sujet du bon parler français revint à l'ordre du jour, après le rapport de M. Marion.

Prirent part à la discussion: MM. Camille Fournier, Narcisse Fournier, M. l'abbé Sabourin, le R. P. Jubinville, O.M.I., M. Marion, le R. P. Méthé, O.M.I.

Le sujet du débat: faut-il insister davantage dans l'éducation des enfants sur l'esprit français à inculquer, ou la perfection du langage. En d'autres termes: Qu'est-ce qui fait le véritable Canadien français: l'esprit ou la langue? La discussion se termina à l'amiable. Tous reconnaissant après examen la nécessité de la formation de l'esprit français et du perfectionnement de la langue comme facteurs importants dans la survivance et le prestige du groupe français.

Nous ne pouvons donner dans ce numéro que ce bref compte rendu de la séance d'ouverture.

Le prochain numéro de la Liberté donnera un compte rendu complet de toutes les séances.

LA REPLIQUE DE M. GEORGES HEON AU SENATEUR ARTHUR MEIGHEN

Nous ne tolérerons pas que des personnes ou des groupes qui ignorent délibérément l'opinion publique engagent l'avenir du parti conservateur, dit en substance le député d'Argenteuil.

Voici le texte sténographié du discours prononcé par M. Héon:

"Messieurs les Présidents,
"Mesdames et Messieurs,

"Je me suis demandé si après ce que j'ai dit hier soir, je devais ajouter quelque chose pour la gouverne de ceux qui voudraient nous indiquer la conduite à suivre. Cependant, j'ai encore confiance que la convention générale constituée de tous les délégués de tout le Dominion demeure disposée à écouter favorablement nos représentations. La délégation de la province de Québec rendue ici pour participer aux grandes assises du parti conservateur espérait beaucoup de cette convention, et, malgré certaines paroles inappropriées et inoffensives, persiste à croire (appl.) que le bon sens, l'intelligence, le bon jugement inné du Canadien prévaudra à cette convention et que personne ne pourra nous faire peur (appl.).

"J'ai toujours compris, Mesdames et Messieurs, que le parti conservateur ainsi qu'il avait été constitué par ses fondateurs — Sir Georges-Etienne Cartier et Sir John Macdonald (appl.) devait être le parti du peuple (appl.). Il devait être le parti de tout le monde et que le plus humble partisan devait avoir la même importance que le premier des partisans, fût-il un ancien premier ministre (appl.).

"Malgré les déclarations malheureuses, je crois encore que le parti conservateur est le véritable parti du peuple, s'il veut oublier les appels inqualifiables que des personnes qui ne sont plus autorisées ici vous ont faits (appl.). Si l'on veut simplement laisser à ceux qui votent, à ceux qui devront encore se présenter devant le peuple pour se faire élire le choix de décider d'un programme, le parti conservateur ne s'en portera que mieux.

"Le parti conservateur étant le parti du peuple est absolument opposé à la dictée de certaines cliques qui ne représentent pas l'opinion populaire (appl.). Et moi pour un, je ne servirai jamais sous un homme qui essaie de dicter ses volontés (appl.). Il est bien bon de monter sur une tribune et de lancer certains appels inspirés possiblement pour des fins politiques, mais c'est une autre chose de défendre la même doctrine devant le grand tribunal du peuple (appl.), de ceux qui sont ici que par la volonté du peuple, de ceux qui doivent légiférer pour le peuple et de ceux qui ne retourneront jamais devant l'opinion populaire pour faire sanctionner leurs déclarations. J'ai dit que le parti conservateur était le parti du peuple. Malheureusement nous sommes partis hier sur un mauvais pied. Cependant, mes amis, de Québec qui m'écoutez, la déclaration faite hier ne représente que l'opinion d'un seul homme — je pourrais peut-être dire de deux hommes, avec la différence seulement que le premier qui a pensé à ce que l'autre a dit s'est servi de l'autre pour exprimer sa pensée (appl.).

"Je suis un des deux qui croient que le parti conservateur, non seulement dans la province de Québec, mais dans tout le Dominion, n'ira nulle part et demeurera dans l'état où il était après l'élection de 1935 si l'on continue à faire des déclarations du genre de celles qui ont été faites hier soir (appl.).

"J'ai dit à Toronto et je le répéterai en anglais toute à l'heure, il n'y a pas un homme, quelle que haute opinion qu'il puisse avoir de lui-même, qui est plus grand que le parti lui-même (appl.). C'est le parti qui fait le chef et une fois choisi il doit rester le même homme lorsqu'il s'agit de solliciter des votes. Il ne faut pas cependant, Mesdames et Messieurs, se leurrer. Nous sommes un pays constitué de neuf provinces. Nous reconnaissons que nous ne sommes pas les seuls dans le Dominion. Nous savons que l'élément anglais a des droits et jamais vous n'avez entendu dire qu'un Canadien français voulait disputer la moindre particule de droit à un Anglais. Je voudrais que les Anglais ici présents aient vis-à-vis de nous les mêmes sentiments généreux, le même désir de compréhension dont nous sommes inspirés nous-mêmes dans cette convention. La convention n'est pas finie. Ce qui nous intéresse par-dessus tout, à mon sens, c'est le programme que le parti conservateur adoptera à partir de demain. Les erreurs passées ne doivent pas être commises de nouveau et ceux qui ont commis ces erreurs, je le répète, rendraient service en s'abstenant davantage de nous dicter une ligne de conduite (appl.).

"Je suis un conservateur de l'école de Sir Georges-Etienne Cartier. Les Canadiens français de Québec en grande majorité sont des conservateurs de l'école de Sir Georges-Etienne Cartier et si le parti conservateur dans Québec a subi des défaites, on doit les attribuer à ceux qui se sont éloignés des principes de la doctrine de Sir Georges-Etienne Cartier (appl.). Je suis assuré que si Sir Georges-Etienne Cartier avait été sur la tribune hier, il aurait fait ce que j'ai fait.

"Je demande à mes amis de Québec encore une fois d'être patients. Nos amis sont au comité de résolutions et je dois en toute sincérité dire que nos compatriotes de langue anglaise se sont montrés absolument bien disposés à rencontrer, à écouter d'abord notre point de vue et ils semblent favorablement disposés à rencontrer nos vues.

"J'ai dit samedi que nous demeurerions debout. Nous nous tiendrons debout jusqu'à la fin de la convention et nous nous tiendrons debout après la convention (appl.).

L'Association d'Education des C.-F. du Manitoba

Avis au personnel enseignant

L'Exécutif vient de décider que dorénavant, lorsqu'il y aura congrès général de l'Association d'Education, il n'y aura pas de cours de pédagogie durant le mois d'août. Il y a un congrès général cette année, les 12 et 13 juillet, auquel sont spécialement invités les membres du personnel enseignant. Il n'y aura donc pas de cours d'été.

La raison évidente de cette initiative est qu'il serait quelque peu onéreux, croyons-nous, d'exiger deux fois, pendant les vacances, la présence à Saint-Boniface de nos instituteurs et institutrices qui, après dix mois de travail ardu, sentent le besoin de prendre du repos.

Le Secrétaire général.

Mort de M. Philippe Bourgeois



M. Philippe Bourgeois
(voir notre chronique de Saint-Jean-Baptiste en page 5)

Nos lecteurs trouveront dans la deuxième section du journal les résultats complets du Concours de français de l'Association d'Education.

NOUVELLES DE FRANCE ET D'EUROPE

Franco peut vaincre sans l'aide de Rome

ROME— Les membres d'une commission militaire qui vient d'arriver d'Espagne ont fait rapport au premier ministre Mussolini que les nationalistes sont en mesure de gagner la guerre civile sans recevoir de plus ample assistance des "volontaires" italiens, dit-on dans des cercles ordinairement bien renseignés. Cette commission était dirigée par le général Luigi Frusci, qui s'est distingué en Ethiopie comme chef des troupes indigènes ou askkaris. On dit que le Duce voulait s'assurer que les nationalistes pouvaient triompher par leurs propres moyens.

La France vend le fer lorrain à l'Allemagne

PARIS — La France a conclu un accord par lequel elle livrera annuellement à l'Allemagne 7,200,000 tonnes de minerai de fer lorrain.

Ce métal, nécessaire aux industries de guerre allemandes, sera échangé pour du coke allemand, la France en important 350,000 tonnes par mois.

4,500 km. de voies ferrées de France sont désaffectées

PARIS—A la fin de l'année, 4,500 kilomètres de rails seront fermés à la circulation des trains, en France.

Il s'agit de la première application des mesures [illegible] prises en vue de coordonner les transports routiers et les transports par chemins de fer. Toutes les lignes fermées sont en effet des lignes d'intérêt local, dont l'exploitation est depuis longtemps déficitaire en raison de la dérivation du trafic vers les routes. La fermeture ne touche aucune des communications à longue distance pour lesquelles le public préfère les chemins de fer aux autocars.

La France prend le Canada pour modèle

PARIS — La France prend le Canada pour modèle: à l'exemple du Musée national d'Ottawa, le Musée des arts et traditions populaires s'ouvre au Palais Chaillot.

"Marius Barbeau, Canadien français, nous déclare un des créateurs du nouveau musée, recueillit, nota et transcrivit 8,000 chants populaires conservés au Canada dont 4,000 furent enregistrés sur des disques. Il était inadmissible que la France n'eût pas fait ce que le Canada sut faire. Et voilà pourquoi dans l'admirable palais est logé le Musée des traditions populaires de la France."

Dans la vieille France, l'effort des chercheurs put dépasser le domaine musical auquel dut se limiter le Canada: le travail du potier, du vannier, du tisserand, du boisselier, et du ferronnier reparait ici à travers les âges dans une beauté simple et profonde: la serrure, le harnais, le panier étonnent par la perfection de l'ouvrage, et apportent de curieux témoignages sur tel coin du terroir français.

La propagande antijuive "indigne des civilisés"

CITE DU VATICAN — Le journal du Vatican, l'"Osservatore Romano", assure que la propagande antijuive a produit des résultats "indignes de vingt siècles de civilisation chrétienne".

Rappelant les paroles de Jésus-Christ pardonnant à ses bourreaux, ce journal écrit: "Il est inévitable que des vies humaines périssent chaque fois que nous abandonnons la vie de l'Evangile. Envers les Israélites, nous sommes non seulement extrêmement antichrétiens et anticivils, mais encore inhumains. Pour eux, les souffrances de l'exil et de la mise hors la loi ne sont pas assez; il faut qu'on leur impose le pilori, les coups, les blessures, la mort..."

Hommage posthume à Suzanne Lenglen

PARIS — La Croix de la Légion d'honneur a été décernée, à titre d'hommage posthume, à Suzanne Lenglen, l'étoile française du tennis. Sa mort a provoqué l'envoi à sa famille de plus de 2,000 télégrammes et câblogrammes de condoléances de tous les coins du monde, dont un message du roi Gustave-Adolphe de Suède, qui avait été plusieurs fois le partenaire de la célèbre joueuse de tennis sur divers courts. Les funérailles de Suzanne Lenglen ont eu lieu en l'église de l'Assomption et l'inhumation s'est faite au cimetière de Saint-Ouen.

Une odyssée de deux scouts de France

PARIS — Les scouts de la province de l'Ile-de-France ont fêté vendredi dernier deux de leurs chefs, héros d'une randonnée automobile unique au monde.

Guy de Bolle de La Rigaudie, qui a séjourné au Canada et aux Etats-Unis avant ce raid, et Roger Drapier ont, en effet, couvert pour la première fois, dans une automobile de série et sans équipement spécial, le trajet France-Indochine, itinéraire qui n'avait jamais été encore couvert en une seule fois de bout en bout en voiture. Cet exploit sportif, en raison des conditions improvisées dans lesquelles il fut réalisé, s'apparente aux grandes randonnées automobiles entreprises à grands frais comme la "Croisière Jaune" à travers l'Asie centrale, ou la "Croisière Noire" à travers le Sahara et le Niger.

Un gala de folklore canadien à Paris

PARIS — Sous le patronage de M. Philippe Roy, ministre du Canada, Juliette Gaultier de la Vérendrye, arrière petite-fille du découvreur de l'Ouest canadien, a donné le 6 juillet au Musée de l'Homme, un important gala folklorique canadien.

Juliette Gaultier a présenté plusieurs films, de court métrage, montrant la vie des indigènes du grand nord, des indiens et des esquimaux. Puis, revêtue de costumes indiens, elle a chanté en s'accompagnant elle-même sur des instruments locaux des airs indiens qu'elle a recueillis au cours de plusieurs années de vagabondages scientifiques à travers les solitudes glacées du nord canadien. Juliette Gaultier a terminé son récital par de vieilles chansons du Canada français également recueillies et harmonisées par elle.

Remarque n'est plus citoyen allemand

BERLIN — Un décret fait savoir qu'Erich-Paul Remark, mieux connu sous le nom d'Erich-Maria Remarque, pacifiste, auteur des romans intitulé "A l'Ouest, rien de nouveau" et "Le Chemin du Retour", a été privé de la citoyenneté allemande. Remark vit en Suisse depuis 1929.

LES ALLEMANDS DE L'ETRANGER

Par la voie non d'informations allemandes, mais de constats relevés en Suisse, on apprend la création d'un nouveau service qui sera ajouté au statut de la très agissante "Organisation des Allemands de l'étranger" établie dans tous les Etats du monde, commandée dans chaque Etat par un "chef de pays" et dont tous les membres sont liés par le "serment d'obéissance inconditionnelle à tout ordre", serment juré sur le nom d'Hitler, chef suprême par qui sont choisis tous les "chef de pays".

On sait quels sont les multiples emplois de cette formation universelle: la fonction supplémentaire est d'ordre économique, et surtout d'ordre moral, en ce sens qu'elle oblige l'"Allemand extérieur" à s'approvisionner exclusivement en Allemagne, exception n'étant admise que pour les denrées non transportables et de consommation immédiate. Ainsi, l'habillement, les étoffes, la lingerie, la chaussure, l'ameublement, la batterie de cuisine, les articles d'ornement, de fantaisie pour cadeaux et autres emplois, tout devra être commandé en Allemagne. L'"Allemand extérieur" ne doit être consommateur du pays où il réside que pour ce qui ne peut pas être importé de sa patrie: c'est la fonction économique: et il devra se sentir Allemand, rien qu'Allemand, dans toute l'organisation de son foyer et de sa vie: c'est le but moral proscrit à l'homme allemand, le **Deutsche Mensch.**

A cette fin, il a été constitué l'automne dernier une Société commerciale privée, mais pourvue de l'appui des pouvoirs publics et relevant de la haute direction de l'organisme: c'est le "Service de la mère-patrie", le **Heimat dienst,** dénomination qui précise le caractère de l'institution qui est un service comme les S. S., les S. A., comme l'organisation elle-même dont elle n'est qu'une modalité.

Un grand Bureau de voyages et transports, bureau déjà existant et bien connu dans le mouvement international, a été désigné pour assurer le fonctionnement.

Ce qui est digne d'une attention particulière, c'est l'évaluation du contingent qui, selon le Reich, constitue "l'Allemagne extérieure": 24 millions d'Allemands de l'étranger. Le chiffre s'élevait à 30 millions avant l'annexion de l'Autriche. On voit, par là, que le pangermanisme a bon appétit.

Canadiens-français promus au Pacifique Canadien







De gauche à droite: MM. Raoul Bourgeois, J. E. Lévesque et L. M. Morin.

On a annoncé ces jours derniers au Pacifique Canadien trois nominations importantes, dont les titulaires sont des Canadiens-français. Il s'agit de M. J. E. Lévesque, nommé chef du mouvement des trains à Farnham; de M. Raoul Bourgeois, promu agent général du service des Postes et Bagages et de M. L. M. Morin, nommé agent du service des Marchandises à la gare de St-Henri, à Montréal.

M. Lévesque, qui est natif de St-Pacôme, entra au Pacifique Canadien en 1909, comme télégraphiste à Iberville Jonction. Il était alors âgé de 22 ans et avait déjà été durant cinq ans à l'emploi de l'Intercolonial. En 1917, il était promu directeur du mouvement des trains à Farnham et, en 1926, on lui confiait à Smith Falls, le poste de chef du mouvement des trains pour le service de nuit. Quand ces fonctions furent abolies, il y a quelques années, M. Lévesque, revint à la division des Laurentides, où il remplit divers postes en rapport avec la circulation des trains.

La nomination de M. Raoul Bourgeois au poste d'agent général du service des Postes et Bagages au Pacifique Canadien, à Montréal, est la récompense d'un travail exécuté avec intelligence et précision pendant de nombreuses années.

M. Bourgeois entra à l'emploi du Pacifique Canadien en 1904, comme commis au service des bagages à Montréal. Il devint chef de bureau en 1916 et continua à remplir ces fonctions jusqu'en 1930, date de sa promotion comme agent général adjoint du service des Postes et Bagages. M. Bourgeois succède à M. J. J. Anderson, qui vient de prendre sa retraite.

M. Morin, le nouvel agent de St-Henri, est originaire de St-Pierre-Miquelon. Il entra au service du Pacifique Canadien en 1908, comme messager à l'atelier des locomotives d'Hochelaga. En 1910, il était transféré au service de l'exploitation du C.P.R., où il servit comme chef de bureau, agent des cours, directeur adjoint des cours, jusqu'en 1935, date de son entrée dans les bureaux de M. R. W. Scott, surintendant des termini à Montréal.

Ces promotions font honneur à nos compatriotes et démontrent qu'au Pacifique Canadien, on sait reconnaître et récompenser les mérites des Canadiens de langue française.

UN PLAIDOYER DE M. MEIGHEN POUR LA DEFENSE DE L'EMPIRE

L'ancien premier ministre attaque vigoureusement le cabinet King à cause de son refus de permettre l'établissement d'écoles d'aviation anglaises au Canada.

OTTAWA — Le grand incident de la première journée du congrès national du parti conservateur a été le discours impérialiste de M. Arthur Meighen, qui a soulevé l'enthousiasme des délégués anglo-saxons et fort indisposé ceux de la province de Québec. En voici un résumé substantiel:

"Il est un problème que je veux aborder tout de suite, celui de nos relations extérieures et la question connexe de notre défense militaire. Personne ne désire la paix plus que moi-même, personne ne regrette autant que moi de voir les nations qui désirent la paix ne plus pouvoir s'en tenir à la méditation de leurs affaires domestiques et locales. Je regrette sincèrement que les pays ne puissent plus compter sur la sécurité collective, mais je suis forcé de me rendre à l'évidence, d'admettre que nous ne pouvons pas rechercher dans la Société des Nations cette protection que nous avions cru qu'elle pourrait donner".

M. Meighen dit qu'il ne veut pas ouvrir un débat sur la question des droits constitutionnels. Mais que l'on sache qu'il serait "le dernier à vouloir l'abandon d'aucun de ces attributs d'une nation que nous avons su nous donner après des années. Il est regrettable cependant que certaines gens se sentent le goût de recommencer, pour l'obtention de l'autonomie, des batailles que nous avons gagnées, il y a déjà des dizaines d'années".

Au milieu d'un monde troublé, il est consolant, dit-il en substance, de voir la Grande-Bretagne au côté de la France, s'efforçant de maintenir la paix, subisant avec une patience rien moins qu'admirable des humiliations qu'elle n'avait jamais acceptées.

En Grande-Bretagne, le parti libéral et le parti travailliste harcèlent sans cesse le gouvernement pour qu'il exerce des représailles qui auraient pour effet de plonger le monde dans la guerre.

Pas de défense séparée

La chose la plus essentielle, la chose vitale pour les Canadiens, c'est la sécurité, la paix pour le Canada. Mais peut-il y avoir quelque chose de tel, pour le Canada comme pour n'importe quel pays, qu'une défense séparée, distincte? Il n'y a rien de tel que la défense séparée et indépendante du Canada. Et alors, je pose la question: De quel côté avons-nous regardé tout au long de l'histoire du Canada? De quel côté regardons-nous maintenant? De quel côté ne nous sommes-nous jamais tournés, en vain quand nous avons regardé?

Il n'y a pas que des conservateurs qui croient que le Canada devrait et pourrait compter sur la Mère Patrie pour sa défense. N'importe quel chef responsable du parti libéral l'admettrait tout aussi bien.

M. Meighen cite alors des extraits d'un discours que le ministre de la Défense, M. Ian Mackenzie, prononçait à la Chambre des Communes, le 24 mars dernier. Selon ces citations, c'est la flotte britannique qui constitue la principale défense du Canada contre une attaque venant d'Europe; dans les eaux du Pacifique, le Canada compterait pour sa défense sur les flottes amies. M. Meighen se demande si ces flottes amies peuvent signifier autre chose que la flotte des Etats-Unis.

"La première ligne de défense du Canada et de cette grande république, c'est l'Empire britannique, qui protège aujourd'hui nos personnes et nos paisibles foyers contre le tonnerre et la foudre.

"Le problème de la défense du Canada parait plus simple, si l'on agit en coopération avec un puissant empire plutôt qu'en coopération avec les Etats-Unis, après la chute de cet empire.

M. Meighen s'en prend à M. King

"Question de brûlante actualité à la suite des révélations qui ont été faites au Parlement dans les derniers jours de la dernière session. La Grande-Bretagne a fait des approches, non pas sous forme de demandes directes, mais sous la forme de ce que le premier ministre, M. Mackenzie King, a appelé des conversations confidentielles et d'information. Mais le premier ministre est allé jusqu'à dire que, dans le cas où le gouvernement britannique voudrait établir dans ce pays, aux frais du contribuable britannique, une école d'aviation et des relais aériens, sa réponse serait non. Le premier ministre a dit encore que la Grande-Bretagne ne peut s'établir ainsi chez nous parce que cela signifierait l'établissement au Canada d'une organisation militaire sous le contrôle d'un gouvernement étranger.

"Mais en réalité ne s'agit-il pas de camps d'entrainement en vue de la défense de nos bords en même temps que des bords de la Grande-Bretagne.

Digne d'attention

"Nous en sommes venus, dans ce pays, à l'heure où le Canada ferme ses portes à la Grande-Bretagne. Cette convention ne peut laisser passer cela inaperçu. Elle doit attirer notre attention et l'attention du public jusqu'à ce que celui-ci ait manifesté sa volonté.

"Est-il réellement dans le coeur du peuple du Canada que, lorsque le moment sera venu où nous puissions réellement aider, nous ne tendions pas nos bras, que nous prenions au contraire une attitude de tremblante appréhension, une attitude de délibération soupçonneuse et distante?

"Si nous nous disons partenaires du Commonwealth, conduisons-nous comme des partenaires se doivent de le faire, d'autant que nous avons des buts communs et que nous savons que ces buts sont justes.

"Que notre vie et que nos efforts démontrent que notre association en est une que nous voulons voir se maintenir, une association que nous voulons mériter, une association dont nous sommes fiers.

"Si nous nous disons, encore une fois, partenaires dans ce Commonwealth de nations, — d'aucuns préfèrent cette désignation — agissons comme doivent agir des partenaires, abordons ces problèmes de défense mutuelle avec un sentiment de confiance et non pas de méfiance et de suspicion.

"Voilà qui est mille fois plus important que n'importe quel débat pointilleux sur des questions d'ordre constitutionnel. Notre association dans le Commonwealth des nations britanniques en est une que nous voulons voir durer, dont nous sommes orgueilleux. Je veux que ce pays reste digne et fort, bien à l'abri derrière le bouclier britannique, d'abord parce qu'il nous procure le meilleur, le plus sûr, le plus efficace moyen de pourvoir à notre propre défense; ensuite, parlant pour moi-même, parce que j'ai vécu à l'ombre de ce bouclier jusqu'à ce jour comme mes ancêtres l'ont fait depuis des siècles".

Sitôt le discours de M. Meighen terminé, la séance a été levée, au milieu des acclamations qui surgissaient de partout, sauf de l'aile droite du Colisée, où se trouvient les banquettes québécoises.

M. DUPLESSIS EXPULSE UN DE SES MINISTRES

M. Leduc refusait de démissionner, mais son chef a réussi à tourner la difficulté.

QUEBEC — M. François-J. Leduc, a cessé d'être ministre de la Voirie. Comme le ministre de la voirie refusait de démissionner, il a fallu que le cabinet démissionnât en bloc et que le premier ministre recommandât au lieutenant-gouverneur, M. E.-L. Patenaude, de l'inviter de nouveau à former un ministère. M. Duplessis a alors constitué un nouveau cabinet formé des mêmes membres que l'ancien — moins M. Leduc — et les nouveaux ministres ont été assermentés sans délai.

M. Duplessis a gardé pour lui le portefeuille de la Voirie, comme il avait gardé le portefeuille des Terres et Forêts lors de la rupture de M. Oscar Drouin. M. Duplessis détient actuellement — outre la présidence du conseil — trois des principaux portefeuilles de l'administration provinciale: le département de la Justice, les Terres et Forêts et la Voirie.

Le ministre sortant de la Voirie, M. François-Joseph Leduc, est député de Laval à l'Assemblée législative depuis l'élection de novembre 1935. Il a obtenu la plus grosse majorité de toute la province. Il avait été auparavant échevin d'Ahuntsic au conseil municipal de Montréal et membre de la Commission métropolitaine de Montréal. C'est un ingénieur civil qui fut pendant quelques années chef du laboratoire d'essai des matériaux de la ville de Montréal.

M. Leduc répond

Dans une déclaration qu'il a remise aux journaux, M. François-Joseph Leduc, allègue qu'il a été évincé par le premier ministre parce qu'il n'a pas voulu, dans la confection des routes, laisser s'imposer une dictature contrôlée par deux ou trois entrepreneurs, des amis du chef du gouvernement. Il déclare qu'il s'est séparé froidement et volontairement de M. Duplessis et qu'à la retraite en beauté il a préféré "la lutte et le bon droit".

M. Leduc rappelle l'oeuvre qu'il a accomplie et avance qu'elle "a suscité des envies et des jalousies"; "certains ont voulu même, par coup de force, dit-il, s'en attribuer le mérite".

M. Leduc parle d'erreurs de faits que l'on trouve dans le communiqué du premier ministre et termine par ces mots: "Les "Putsch" succèdent aux "Putsch". D'abord Paul Gouin, ensuite Oscar Drouin et nombre d'autres. C'est maintenant mon tour. Who's next?"

Voici la déclaration de celui qui fut le collègue de M. Duplessis dans le cabinet durant un peu moins de deux ans.

On se demande ce que fera l'ex-ministre de la voirie à la prochaine session. On s'attend d'ores et déjà qu'il y aura un nouveau groupe en Chambre. M. Leduc aurait en effet des partisans au sein de la députation.

D'ici là auront lieu les élections à la mairie de Montréal. On dit que M. François-J. Leduc, ancien échevin de la métropole, serait candidat à la succession du maire Adhémar Raynault.

LA SITUATION EST RIANTE EN SASKATCHEWAN

On prévoit une récolte de 200 à 230 millions de blé . . si la rouille ne sévit pas trop fort.

REGINA — Avec des conditions d'humidité idéales et la meilleure croissance depuis près de dix ans, les cultivateurs de la Saskatchewan envisagent une récolte de blé entre 200 et 230 millions de minots.

Il y a encore un mois avant la moisson et les perspectives s'améliorent dans la plupart des régions de la province. On parle cependant de rouille dans le sud-est, où les vents du sud-est ont transporté des spores des districts voisins des Etats-Unis. Dans ce territoire, environ 40 pour cent du blé semé est du Thatcher résistant à la rouille et un peu de Renown. Un observateur dit qu'environ quatre sur dix champs examinés près d'Indian Head accusaient l'infection de rouille. Le sort de la récolte dépendra beaucoup de la température qui semble devoir être plus sèche, après une période d'humidité extraordinaire.

Si la Saskatchekan peut se garder de graves dommages de la rouille, les fermiers envisagent un gain d'environ $156,000,000 rien que pour le blé.

Les grains fourragers, semés en moins grandes quantités que l'année dernière, promettent une récolte se chiffrant entre 50 et 60 millions.

Un autre point intéressant est l'excellence des pâturages partout. Les troupeaux s'améliorent et il ne peut y avoir disette de fourrage comme l'an dernier.

"Paysana" de juin

Lorsque "Paysana" est apparue, au printemps, dans toute la grâce de sa robe de lin domestique, ce fut partout une exclamation. "Mais tout a été sorti pour le premier numéro"... ajoutèrent les prudents et les sceptiques. L'édition d'avril a soutenu la réputation de celle du mois de mars; ses pages de tricot et de tissage présentées en couleurs furent toute une surprise. Mai chanta la gloire de la maternité. Et voici juin, dans un décor de marguerites champêtres, s'ouvrant sur un poème 'Vers l'amour". De la directrice-fondatrice, Mme François Gaudet-Smet, l'éditorial "Pour réussir" apporte la note sérieuse et pratique dans le ton qui convient aux cadres de la revue. En hommage au labeur paysan et à sa gloire, un article de M. Victor Barbeau: "Ceux de la charrue". Sous la signature de Jeanne Daigle, un conte amusant: Pondette. Mlle Marcelle Gauvreau raconte une histoire merveilleuse qui réjouira les écoliers en vacances comme leurs mamans des détails intéressants sur la marguerite des champs. Du R. P. Léo Boismenu, S.S.S., un article sur le "Triomphe de la Fête-Dieu" et un poème de Mme Jeanne l'Archevêque-Duguay, prolonge l'influence du congrès eucharistique. Berthe Guertin signe une fantaisie émouvante sur "La maison". Et Germaine Guèvremont continue, comme un intéressant roman taillé à même la vie, la série de ses contes "qui respirent notre climat". Jeanne Grisé, Marguerite Bourgeois, Michelle le Normand, Odette Oligny, Thérèse Larivière, apportent une collaboration vivante et à propos. Des suggestions pratiques pour des décors aux maisons, des pages de tricot... Et voilà comment, et voilà pourquoi le charme de "Paysana" dure...

On obtient un numéro-spécimen de cete revue en envoyant 10 sous à "Paysana, case postale 25, Montréal.

BUCAREST, Roumanie — Le ministère de l'hygiène a retiré leurs permis à 180 médecins et 100 pharmaciens juifs, donnant pour raison que ces professionnels diplômés à l'étranger avaient obtenu "irrégulièrement" leurs permis roumains.

Schuschnigg ne s'est pas marié

Le bureau catholique suisse de presse Kipa communique:

Des milieux ecclésiastiques bien informés nous annoncent ce qui suit:

"Des bruits tendancieux continuent à circuler au sujet d'un prétendu mariage de Schuschnigg. Il faut au contraire constater qu'aucun mariage n'a eu lieu avec la comtesse von Fugger et que le bruit lancé par l'**United Press** est tout à fait faux. Schuschnigg ne pense ni au mariage ni au suicide".

Population d'Ottawa

OTTAWA — La population du "plus grand Ottawa" est aujourd'hui de 164,851 âmes, soit une augmentation de 1,961 âmes au cours de la dernière année, d'après l'annuaire que vient de publier une compagnie. La population de la ville proprement dite est de 144,989 âmes et la population de la banlieue de 19,862 âmes.

Les Indiens aux Etats-Unis

WASHINGTON — Le comité des ressources nationales annonce que l'élément qui se multiplie le plus rapidement dans la population américaine, ce sont les Indiens. En 1930, on comptait 46,680 Indiens de moins de 5 ans. Le taux de l'augmentation de la population donne par 1,000 mères 906 pour les Indiens et 481 pour le reste de la population.

VOLUME XXVI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 13 JUILLET 1938 — NUMERO 10

LA LIBERTÉ

DREWRYS
FAMEUX
Standard Lager
DREWRYS LIMITED
Winnipeg - Saskatoon

Seize années de concours de français

Nous publions dans ce numéro les résultats complets du Concours de français de l'Association d'Education, toujours impatiemment attendus des instituteurs, des élèves et des parents. Tous ceux qui s'intéressent à notre mouvement scolaire savent quelle importance nous attachons à cet événement annuel, quelle place il occupe dans nos congrès généraux, aussi bien que dans les conventions d'instituteurs et de commissaires d'école.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que les Concours de français au Manitoba furent inaugurés en 1923. Celui de cet été était donc le seizième. Seize ans déjà que nos petits écoliers et écolières des grades IV à XII subissent un examen portant sur les différentes matières en français! C'est une étape d'où il peut être profitable de jeter un regard en arrière pour voir quels avantages nous avons retirés de cette institution.

Ces avantages sont apparus dès l'origine et n'ont fait que s'affirmer avec le temps. Il ne suffisait pas à l'Association d'Education d'avoir un programme pour l'étude du français et de recommander fortement de le suivre. Il fallait que cette branche de l'enseignement fût, tout comme l'autre, sanctionnée par un examen spécial. Par l'établissement du Concours, élèves, professeurs et parents se sont trouvés intéressés à porter plus d'attention au français; une noble émulation pour notre langue a pris naissance entre nos diverses écoles et nos divers centres pour l'obtention des prix, des médailles et des diplômes. Si tous ne réussissent pas à décrocher des récompenses, tous retirent au moins les fruits d'un cours régulier en français. Bref, le but visé se trouve largement atteint. Dans toutes nos paroisses, le Concours de français jouit d'une grande popularité parmi les enfants et les familles.

D'année en année, le nombre d'écoles et d'élèves prenant part au Concours a toujours été en progressant. C'est la meilleure preuve qu'il répond à un besoin et que toutes les portions de l'élément franco-manitobain tiennent à en profiter.

Autre point significatif: le système de Concours français inauguré il y a seize ans au Manitoba a été adopté par nos compatriotes, de toutes les autres provinces à majorité anglaise.

× × ×

Un aspect particulièrement agréable à signaler de l'oeuvre du Concours est le généreux appui qu'elle reçoit de diverses sociétés ou institutions, sous forme de médailles et de bourses à distribuer aux lauréats; ou même de sommes d'argent pour aider à couvrir les frais d'organisation. Ces offrandes, venues spontanément à l'Association dès les débuts du Concours, montrent bien l'importance et l'efficacité qu'on lui reconnait pour le maintien du français dans la province. Nous tenons à inscrire ici les noms de ces insignes bienfaiteurs dont la collaboration nous est si précieuse:

Le Gouvernement français, par l'entremise du Consul général de France à Montréal et du Consul de France à Winnipeg;

Le Gouvernement de la Province de Québec, par l'entremise de l'honorable Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction publique;

La *Société Saint-Jean-Baptiste* de Montréal;
La *Société Saint-Jean-Baptiste* de Québec;
Le Conseil des *Chevaliers de Colomb* de Québec;
Le Comité Central de l'*Association Catholique de la Jeunesse Canadienne* de Montréal;
La Banque Canadienne Nationale (bureau-chef de Montréal);
La *Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises* de Winnipeg et de Saint-Boniface;
La *Société des Canadiennes françaises du Manitoba;*
Le Conseil Provencher des *Chevaliers de Colomb*, de Winnipeg;
L'*Association des Instituteurs de langue française du Manitoba;*
La *Société Saint-Jean-Baptiste* de Saint-Boniface;
La *Société Saint-Jean-Baptiste* de Winnipeg;
L'*Union Nationale Métisse*, de Saint-Boniface;
L'*Association des Commissaires d'école de Langue française du Manitoba;*
La *Société des Artisans Canadiens-Français*, de Montréal;
L'Assemblée La Vérendrye des *Canadiens de Naissance*, de Saint-Boniface.

Cette belle liste fait honneur, autant qu'à ceux qui y figurent, à l'Association d'Education qui en bénéficie. N'est-il pas consolant de voir que l'enseignement du français dans nos écoles est l'objet de si hauts et si précieux encouragements?

Donatien FREMONT.

Hommage à G. K. Chesterton

Pour le deuxième anniversaire de sa mort, "Temps Présent" consacre au grand écrivain anglais converti au catholicisme une page entière dans laquelle on peut lire un inédit des mémoires de Chesterton intitulé: "Comment j'ai combattu Bernard Shaw", de même que des pensées de l'auteur. M. Stanislas Fumet a écrit un bel article sur le caractère de Chesterton et son sens chrétien.

Générosité, voilà ce qui caractérise Chesterton. Son âme n'était pas trahie par ce corps qu'elle informait, un corps immense, où rien ne semblait peser, comme si le pneuma soulevait tout — je pense absurdement au ballon le Géant dans lequel faillit monter Baudelaire avec Nadar, à Bruxelles, en 1864... L'inspiration poussait le ballon chestertonien où l'esprit voulait. Et c'était toujours le bon esprit, celui qui nous est conseillé de demander, en Luc, chapitre XI. Le bon esprit fit de l'anglican Chesterton, très tôt, un catholique. Je veux dire avant sa conversion, qui ne s'effectua que pendant la grande guerre. Chesterton, socialiste, pensait catholique. Chesterton, homme, poète, romancier, voyait catholique. Chesterton, homme, respirait catholique. Ce qui conduisait sa fantaisie — et Dieu sait s'il en avait, depuis le bout des pieds jusqu'à la pointe des cheveux, et dans toute sa grande âme — était la charité. Oh! n'insistons pas trop pour ne pas manquer de tact à l'égard du monde entier, sur ce que la charité ici-bas présente d'éminemment paradoxal.

Le paradoxe de Chesterton a son origine dans le sentiment chrétien de ce coeur chevaleresque et il fleurit dans les images les plus inopinées, les plus vivantes et... les plus naturelles.

Le naturel, dans l'esprit de Chesterton, est beaucoup plus un appel au surnaturel qu'un embarras pour celui-ci. On en déduira peut-être que la philosophie chestertonienne — aussi peu manichéenne et janséniste que possible — est colorée de trop d'optimisme. Il est vrai que cet Anglo-Saxon ne s'appesantissait jamais sur la douleur. Il est héroïque et joyeux, encore que lui-même souffrît d'une sensibilité de compassion que le lecteur pourrait ne pas soupçonner, mais que des intimes ont révélée après sa mort et nous savons qu'elle était même d'une profondeur exceptionnelle. L'oeuvre de l'écrivain ne la montre pas, il ne la tartine pas, ses livres sont discrets et son Autobiographie est le plus discret de tous, le plus impersonnel, le plus désintéressé.

Un bébé échangé pour une tente

EDMONTON — La vente d'un bébé esquimau de cinq mois pour une tente de $40, au lac du Grand Ours, dans les territoires du nord-ouest, a été rapportée ici, par John-A. Macaulay, avocat de Winnipeg, à son retour d'une visite dans le nord.

M. Macaulay a relaté que l'enfant a été acheté à Port Radium par une famille indienne qui perdit récemment la plupart de ses enfants.

INVITATION AUX AVIATEURS DE L'ANGLETERRE

M. Mackenzie King offre aux autorités anglaises de recevoir leurs élèves aviateurs dans nos écoles.

OTTAWA — Le premier ministre Mackenzie King a annoncé que le haut-commissaire du Royaume-Uni au Canada, sir Francis Floud, a été invité à assister à une réunion du cabinet et prié de transmettre à Londres, par câblogramme, l'offre du gouvernement canadien qui est prêt à permettre l'entrainement des pilotes militaires anglais au Canada sous la direction du ministère canadien de la Défense nationale.

On n'a pas révélé les détails du projet du gouvernement canadien, mais on croit qu'il comporte l'expansion des écoles d'aviation canadiennes.

M. King a déclaré que la collaboration avec l'Empire n'est pas en jeu, que la seule question qui se pose c'est celle des modalités de cette collaboration. Il a cité deux extraits du Hansard reproduisant son discours aux Communes où il a déclaré que le gouvernement canadien est opposé à l'établissement en ce pays d'organismes militaires qui n'appartiendraient pas au Canada et qui ne seraient pas placés sous la direction du gouvernement canadien, pour bien montrer que ce projet ne fait que donner suite à la politique ministérielle qu'il a formulée en cette circonstance.

OUVERTURE DU MUSEE HEMON

Son Excellence le cardinal Villeneuve y assiste, en même temps que Mlles Hémon.

PERIBONKA, Qué. — La petite maison de bois où Louis Hémon écrivit son immortel roman "Maria Chapdelaine" a été ouverte le 6 juillet comme musée, dédié à la mémoire du Français qui acquit de la renommée longtemps après sa mort. Mlles Marie et Lydia Hémon, soeur et fille du romancier, étaient présentes à l'inauguration du musée. Elles sont venues de France en ce village situé sur le lac Saint-Jean, afin de visiter les lieux où Hémon travailla et de rencontrer les gens dont il a étudié les caractères dans son ouvrage.

En présence de 600 personnes, y compris Son Eminence le cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, Mlle Lydia Hémon a présidé à l'ouverture du musée.

Le Cardinal Villeneuve exprima la gratitude du Canada français envers l'auteur du roman. Ce fut ici, dit Son Eminence, que se rencontrèrent le talent de l'écrivain et le travail du colon. C'est ici que fut écrit le chef-d'oeuvre qui a fait honneur à notre race et qui est connu dans le monde entier.

Avant de visiter le musée, qui fut autrefois la demeure de Samuel Bédard, le Cardinal invita Mlles Hémon à lui rendre visite au palais cardinalice, à Québec.

Mlles Marie et Lydia Hémon ont passé la nuit à la nouvelle maison de Samuel Bédard, ancien patron de Hémon, et elles sont parties le lendemain pour Québec, où elles se sont embarquées vendredi pour la France.

L'intronisation de S. E. Mgr Langlois

L'intronisation de S. E. Mgr Langlois, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, aura lieu le jeudi 14 juillet à 4 h. du soir. La cérémonie religieuse sera suivie d'un banquet. Le lendemain, à 10 h., il y aura messe pontificale célébrée par le nouveau vicaire apostolique.

Les programmes religieux à Radio-Canada

TORONTO — La série des programmes religieux que Radio-Canada irradiera chaque dimanche, à partir d'octobre prochain, sera préparée et surveillée par un Bureau spécial de conseillers dont M. Gladstone Murray, président de la Société Radio-Canada, a annoncé la formation. Le nouveau bureau comprendra deux représentants de chacune des Eglises suivantes: l'Eglise catholique romaine, l'Eglise d'Angleterre, l'Eglise Unie, l'Eglise baptiste et l'Eglise presbytérienne. Le président du Bureau est le Révérend J.-E. Ward, de l'église St. Stephens (Eglise Unie), de Toronto. Le secrétaire honoraire est le Révérend James Mutchmor, de l'Eglise Unie.

Le Deuxième Centenaire

LES FETES NOUS AMENERONT DES PERSONNAGES EN VUE DE L'EST

Le "Devoir" organisera une excursion de Montréal. — Le gouvernement fédéral et celui de Québec s'intéressent à la célébration, ainsi que les sociétés nationales.

Les préparatifs pour les fêtes La Vérendrye se continuent et nous croyons pouvoir affirmer sans hésitation que le Manitoba va célébrer le deuxième centenaire de sa découverte avec tout l'éclat voulu. Les comités travaillent dans une harmonie complète. A-t-on suffisamment souligné le caractère du programme que le comité vient de publier? On aura remarqué que ce programme est intégralement bilingue, comme l'est le Comité lui-même. Sait-on que cette suggestion du programme bilingue a été acceptée par tous sans la moindre hésitation? Et il y a là un caractère officiel qui n'échappera pas aux initiés.

Ottawa et Québec

M. l'abbé d'Eschambault, président général, de retour de Québec, rapporte les nouvelles les plus réconfortantes. Le gouvernement fédéral est en sympathie complète et se fera représenter aux fêtes; le gouvernement provincial de Québec se fera également représenter et a décidé de contribuer à l'érection du monument. M. Duplessis, au cours d'une entrevue qu'il a daigné accorder à M. d'Eschambault, s'est montré enthousiaste. En outre, plusieurs sociétés nationales de Québec s'intéressent à la chose, ainsi que les sociétés nationales et historiques de Montréal.

Une excursion du "Devoir"

On a déjà la promesse que plusieurs des personnalités les plus marquantes du Canada français se rendront au Manitoba en cette occasion. Le "Devoir" organisera une excursion qui partira de Montréal le 6 septembre au soir et arrivera en gare de Winnipeg le 8 au matin. On espère grouper une cinquantaine de nos compatriotes les plus marquants. Ce groupe imposant passera le reste de la semaine à Winnipeg et Saint-Boniface et reprendra le train le lundi soir 12. Il est inutile de dire combien la présence de ces compatriotes réjouira les Canadiens français du Manitoba et leur sera un réconfort dans leurs luttes pour le maintien de la vie française.

A ce groupe québécois et montréalais se joindront plusieurs compatriotes d'Ottawa, tel que l'archiviste du Dominion, M. Gustave Lanctot, autorité en histoire canadienne et homme d'une vaste culture. Nous aurons de la sorte toute une pléiade des nôtres ici. Une autre personnalité marquante qui viendra à nos fêtes sera M. Georges Bouchard, député fédéral, figure bien connue qui s'intéresse spécialement à l'Association d'Education des Adultes, apôtre de la vie rurale et grand animateur des talents domestiques, écrivain, conférencier, Conseiller d'Oxford et une de nos célébrités les plus authentiques.

Entre temps, les Comités continuent leur travail et il est certain que le Comité général va faire appel à toutes les bonnes volontés d'ici à quelques semaines en vue d'une préparation encore plus parfaite.

Sa Majesté le Cheval!...

Je n'exagère pas en mettant ce titre majestueux.

La saison.... la grande saison hippique, qui jamais ne fut aussi brillante en France et en Angleterre, se termine, aujourd'hui, par le Grand Prix....

Le Grand Prix!.... Mot prestigieux!

Ce que cela vous laisse froide, petite Carmélite, qui, peut-être, lirez ces lignes, là-bas, en récréation, sous les cloîtres moussus d'un lointain couvent.

✦ ✦ ✦

Mais, je vous assure que des foules immenses sont fiévreuses, les yeux penchés sur la liste des chevaux, en se demandant lequel va "canter" au poteau?.... Cillas.... le vainqueur du Jockey Club?.... Canot.... le "runner-up" de Cillas?.... Bois Roussel, le vainqueur du Derby d'Epsom?.... Castel Fusano?.... Royal Gift?.... Cor de chasse?.... Ouragan?.... Eclair au chocolat?.... ou Nearco, l'invincible champion italien?....

Que de palpitants points d'interrogation, même pour ceux qui ont mis seulement le petit doigt dans le terrible engrenage des paris!

✦ ✦ ✦

En bon journaliste, je suis donc allé, en vitesse naturellement, voir un des grands favoris, et lui ai présenté mes devoirs.

Quel seigneur!

Combien de milliards d'humains n'ont jamais eu, et n'auront jamais, le palais de ce monsieur cheval— palais que je renonce à appeler une "écurie".

Tout y est gai, propre, astiqué, reluisant.

Pas de poussière.... pas de toiles d'araignées....

Et habillé!.... Couverture.... jambières.... oeillères.... gorgerin....

Et nourri!.... surveillé, à ce point de vue, depuis alpha juqu'à oméga, et les "au-delà".

✦ ✦ ✦

Et du monde autour de lui!....

Oh, pas la foule!.... Seulement les élus.... les "patte blanche".

On le regarde.... On le caresse. On l'admire surtout.

On l'entraîne, sans doute.

Mais, ensuite, que de précautions!.... Avez-vous vu quelquefois, à Chantilly, ces longs défilés de chevaux, au milieu des pelouses, à l'ombre de la forêt?....

C'est précisément pour que Sa Majesté ne s'enrhume pas.

✦ ✦ ✦

Ainsi, quel honneur de monter sur le dos de ce prince!

Et d'y monter comme une plume au vent.

Voyez ce jockey, gorgé de thé, couvert de fourrures en plein juin, qui déambule dans le soleil, et transpire?.... C'est pour peser moins lourd au jour suprême, qui est le jour d'aujourd'hui.

Ce sera sur un sac d'os et de muscles, sans un atome de graisse, que le jockey mettra la casaque bleue et la toque jaune, ou la casaque orange et la toque grise. Puis, sous le nom d'Elliott, ou de Bridgland, ou de Rabbe, entrera dans la gloire!....

Ah, cheval!.... cheval!.... quelle est, parmi toutes ces femmes qui s'habillent en ton honneur, celle qui peut se comparer à toi?....

✦ ✦ ✦

Mais, tout cela n'est qu'un commencement.

Qui dira la folie des foules qui espèrent en ta vitesse.... qui savent les détails les plus intimes de ton existence.

—Bon Shot a toussé!....
—Il a toussé?....
—Tuyau certain!
—Et moi qui ai misé sur lui!....
—Prenez plutôt Talma. Il rappelle Epinard.... Vous savez?.... le fameux.... l'imbattable Epinard?....

Et jusqu'au fond du plus petit cabaret, le PMU — essayez de prononcer ça! — enregistre les paris.

✦ ✦ ✦

De ma fenêtre, je vois passer les autocars, pleins d'hommes, de femmes, de vieux, de vieilles, empilés silencieusement, et pointant les chances....

La folie s'intensifie à mesure qu'on approche, et surtout quand arrivent les voitures capitonnées, où piaffent les chevaux.

Oh, le climat du pesage.... quand on peut enfin approcher les favoris!

Alors, de nouveau, la terrible question se pose, et se repose, et se transpose:

Lequel gagnera?

Les mêmes noms reviennent, flanqués de quelques autres.

Car il y a Féerie, la digne fille de Massine?.... et Poquet Apollo, son frère?....

Mais le sombre Nearco tient toujours la corde, avec Bois Roussel.

Cruelle énigme!

A moins que ce soit ce coquin de petit "outsider": Antonym, dont personne ne parle?

✦ ✦ ✦

Le moment solennel approche....

Le vertige est à son apogée....

Tout le monde est fou....

Tel camelot étale, sur l'herbe, des appels exaspérés:

J'ai le seul tuyau!

Prenez: Eclair au chocolat.... et Bois Roussel, le "sur-cheval".

Et vous serez riches dans quelques instants!....

En tout cas, lui n'a pas encore profité de son tuyau.... patalon miteux.... poches aux genoux.... espadrilles béantes....

Mais on ne pense plus....

On parie.... on parie....

Quelques-uns vont gagner....

Combien vont perdre?.... perdre de l'argent.... perdre tant d'autres choses.... parfois, l'honneur.... parfois, la vie....

Ah, cheval!.... cheval!....

Et moi, je pense à l'autre cheval....

....à celui qui ne fait pas de bruit....

....au cheval de nos fermes françaises....

....à celui qui tire la charrue et prépare la terre pour le blé....

....à celui qui ne fait pas jaillir, en quelques minutes, un million sous son sabot, en déboussolant tant de pauvres gens....

....mais qui, humblement, gagne, chaque jour, le pain de chaque jour....

....à ce cheval que, certainement, le Christ aurait préféré à l'autre pour entrer à Jérusalem, le jour des Rameaux, si, déjà, il n'avait pas choisi son ânesse et son peti ânon....

Pierre l'ERMITE.

LIVRES CANADIENS

Pour que vive notre français

par le P. Gabriel LA RUE, S.J.

Tous les artisans et amis de la cause française au Canada se réjouiront de la mise en brochure de l'excellente étude du P. Gabriel La Rue, S.J, parue dans le Canada français du mois de mai dernier, sur "Notre français". A ce travail qui se présente surtout comme un geste de fierté nationale et française, il convenait d'assurer une diffusion aussi large que possible: l'Ecole Sociale Populaire a bien voulu s'en charger en le publiant dans la collection de ses brochures mensuelles.

L'ouvrage s'adresse surtout aux éducateurs; il cherche "à définir dans quelle atmosphère doit baigner notre enseignement du français, quel esprit doit animer, dans nos maisons d'éducation, le professeur de français". C'est dire son utilité pratique et pédagogique.

Mais tous ceux qui s'intéressent à la cause nationale et française tiendront aussi à se procurer cette brochure où se trouvent condensées, en même temps que les maladies dont souffre notre langue et leurs principales conséquences dans l'ordre économique, social et politique, les raisons que nous avons de la conserver, de lutter pour elle, raisons qui se résument dans "l'idéal catholique et français en Amérique" et dans "la joie et la beauté" où se baigne la langue française.

La documentation est abondante en même temps que judicieusement choisie. L'auteur ne craint pas, d'ailleurs, d'affirmer en quelques endroits sa propre expérience, et de laisser paraître, dans son exposé volontairement didactique, de chauds sentiments de tendresse et de fierté envers notre belle langue française.

Cette brochure se vend 15 sous l'exemplaire à L'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

L'Action catholique et les religieuses

par le R. P. ARCHAMBAULT, S.J.

Au grand mouvement d'Action catholique lancé par Pie XI, personne dans l'Eglise ne peut rester indifférent. S'il concerne tout particulièrement les laïcs qui seuls, à proprement parler, peuvent faire de l'Action catholique, les prêtres, les frères, les soeurs ne sauraient se désintéresser d'une telle oeuvre. Chacun y a même un rôle bien déterminer à jouer.

Le rôle des religieuses est d'aider l'Action catholique. A cette tâche toutes sont tenues, non seulement les religieuses enseignantes, mais aussi les contemplatives, les hospitalières, les soeurs de charité ou de service social, etc. De quelle manière? La plupart ne semblent pas le savoir exactement, même parmi les supérieures. Et c'est pour cela qu'une codification des directives pontificales à leur sujet s'imposait. Ce travail nul encore ne l'avait entrepris, sauf pour les religieuses enseignantes dont le rôle dans la J.E.C.F. vient d'être excellemment tracé. Lacune qu'il fallait combler. Le R. P. Archambault, S.J. a voulu nous rendre ce nouveau service. L'étude approfondie qu'il a faite depuis quelques années des directives pontificales sur l'Action catholique l'avait préparé à ce travail. Il s'est appliqué à le faire bref, clair, précis, pratique. En trente-deux pages, il nous donne les documents émanés de Rome sur l'Action catholique et les religieuses, en tire les principales règles, signale d'abord celles qui concernent toutes les religieuses, puis celles qui regardent des catégories particulières: éducatrices, auxiliaires sociales, etc. Et termine enfin par les avantages que cette participation à l'Action catholique apporte aux religieuses.

Cette brochure que publie l'Ecole Sociale Populaire se vend 15 sous (réduction par quantité). Toutes les communautés auront profit à posséder plusieurs exemplaires. Elle sera aussi utile aux membres du clergé et à toutes les personnes qui s'occupent d'Action catholique. En vente à L'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

La nomination du Dr Manion au poste de chef conservateur

Le Devoir (Léopold Richer):

L'élection de M. Manion peut s'expliquer par le désir d'un fort groupe de délégués de langue anglaise, plus clairvoyants que les autres, de donner satisfaction aux gens du Québec. Si les tories ne désiraient pas adopter le point de vue du Québec en matière de défense nationale, ils ne tenaient pas, d'autre part, à s'aliéner la force électorale que représente la province française. Ils ont donc appuyé M. Manion. Mais ils ont bien pris soin de confier un programme et de donner des directives au nouveau chef. MM. Meighen et Bennett n'avaient-ils pas une arrière-pensée en prononçant leurs discours impérialistes? Ne voulaient-ils pas rendre la situation intenable à M. Manion?

✦ ✦ ✦

Le Canada (Montréal):

Son expérience parlementaire, ses qualités personnelles, ses bonnes dispositions à l'égard du Canada français en font un chef capable de concilier les intérêts nombreux et divers qui concourent à l'organisation d'un grand parti et à collaborer efficacement au maintien de l'unité canadienne, s'il a vraiment les mains libres et s'il est appuyé. Pourra-t-il remonter le courant impérialiste donné au parti par les interventions intempestives de MM. Bennett et Meighen, dont les discours ont soulevé l'enthousiasme d'un si grand nombre des congressistes et failli semer la discorde parmi eux? Trouvera-t-il chez ses partisans l'esprit de justice et de coopération nécessaire pour rendre au parti cohésion, discipline et prestige, toutes choses qu'il a perdues? On le souhaite.

✦ ✦ ✦

Le Soleil (Québec):

L'élection du Dr Manion au poste du chef du parti conservateur fédéral semble généralement bien accueillie. M. Manion mérite vraiment les félicitations que s'est empressé de lui adresser l'hon. M. King, chef du gouvernement que l'hon. M. Manion doit maintenant essayer de renverser. Ce geste de gentilhommerie les honore tous deux. Il permet de présumer qu'avec des hommes de cette qualité à la tête des deux principaux partis qui s'affrontent à Ottawa, la politique canadienne restera au niveau de distinction et de respectabilité — si l'on nous passe cet anglicisme — où elle s'est généralement maintenue depuis la Confédération. Dans l'arène fédérale, en effet, on trouve moins qu'ailleurs de ces intérêts de personnes, étroits et mesquins, qui font trop souvent dégénérer la lutte politique en des querelles qui font désespérer de la démocratie.

Ephémérides de l'Ouest

17 juillet 1818

Les mères de famille de la Fourche (Winnipeg et Saint-Boniface) amènent au fort Douglas leurs enfants au-dessous de cinq ans, que baptisent les missionnaires Provencher et Dumoulin. Mme Lagimodière est la marraine de tous ces petits chrétiens.

18 juillet 1922

Elections générales au Manitoba: victoire du nouveau parti progressiste.

19 juillet 1818

Au fort Douglas (Winnipeg) l'abbé Provencher célèbre la première messe et fait son premier sermon à la Rivière-Rouge.

20 juillet 1661

Naissance à Ville-Marie (Montréal) de Pierre Le Moyne d'Iberville, illustre marin et explorateur.

22 juillet 1793

Alexander Mackenzie, après avoir traversé les Montagnes Rocheuses, atteint l'Océan Pacifique.

23 juillet 1823

Naissance à la Rivière-du-Loup de Mgr Alexandre-Antonin Taché, deuxième évêque de Saint-Boniface.

Le vicomte de Poncins chez les Esquimaux

EDMONTON — Le vicomte Gontran de Poncins, de Paris, de la Société Nationale française de géographie, se prépare à passer six mois dans l'Extrême-Nord canadien afin d'étudier sur place la vie des Esquimaux et d'amasser une considérable documentation photographique. L'ethnologiste français se propose de se rendre prochainement dans l'Extrême-Nord, en avion, en compagnie de Son Excellence Mgr Breynat, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie. Il aura son pied-à-terre à Coppermine, à 1,100 milles au nord-est d'Edmonton.

Saint-Boniface

A l'Archevêché

M. le chanoine Harbour a quitté Saint-Boniface en route pour l'Alaska où il doit visiter le pays. M. le Chanoine a, comme on le sait, prêché la retraite ecclésiastique aux prêtres du diocèse. M. l'abbé Mitchell accompagnait M. Harbour.

Fête Nationale Française

Les Sociétés françaises de Winnipeg et de Saint-Boniface ont le plaisir d'informer le public qu'elles ont adopté les dispositions suivantes à l'occasion de la célébration de la fête nationale:

Le jeudi 14 juillet, à 7 h. 15 du soir, banquet et bal à l'Hôtel Royal Alexandra. Couvert: $1.50.

Le dimanche 17 juillet, grand'messe à 9 h. 30 dans la chapelle du Collège de Saint-Boniface. Le sermon sera donné par le R. P. Faure, S.J. Dans l'après-midi et le soir, pique-nique à la ferme de M. Belot, Dawson Road. Des autos partiront du coin des rues Marion et des Meurons entre 2 et 4 heures et seront à la disposition du public, le soir, pour ramener ceux qui y seront allés.

Pour les fêtes de La Vérendrye

Le comité du bicentenaire de La Vérendrye vient de publier un livret bilingue pour annoncer les fêtes de septembre prochain. On y trouve les grandes lignes du programme et une brève notice sur le Découvreur de l'Ouest.

Ce livret est distribué par nos deux compagnies de chemin de fer, le "Tourist Convention Bureau" et les différentes organisations touristiques du Canada et des Etats-Unis. Mais la meilleure publicité est celle qui se fait directement de personne à personne. Aussi recommande-t-on à tous ceux qui s'intéressent au succès des fêtes en l'honneur de La Vérendrye de contribuer à la diffusion de ce livret. Il peut se glisser dans une enveloppe ordinaire, en même temps que la correspondance, sans rien ajouter au coût de l'affranchissement. On peut s'en procurer autant que l'on désire en s'adressant à M. Narcisse Fournier, 358, Great West Permanent Building.

A l'hôtel de ville

L'annonce par le gouvernement fédéral du retrait de la taxe de vente de 8% sur le bois et autres matériaux de construction a été bien reçue à l'hôtel de ville et par nos commerçants, ouvriers et citoyens en général. On espère avec raison que cette baisse dans le coût du matériel de construction favorisera la reprise de constructions nouvelles ou de réparations souvent très nécessaires.

La bonne situation de notre ville devrait intéresser ceux qui désirent cesser de payer loyer et se mettre chez eux par la construction ou l'achat d'une propriété mobilière. La partie de la ville du district scolaire de Saint-Boniface devrait, en particulier, attirer ceux de nos compatriotes qui désirent faire profiter leurs enfants des avantages offerts par nos écoles et nos institutions. D'excellentes propriétés sont en vente à des prix avantageux qui en font un placement de toute sécurité.

* * *

L'excellent travail fait dans nos parcs par la commission des parcs et notre département des travaux publics trouve sa juste récompense. A les voir on aurait peine à reconnaître ces terrains incultes qu'étaient les parcs La Vérendrye et Coronation il y a deux ans.

Mort de Gustave Rocan

Nous apprenons avec peine la mort de M. Gustave Rocan, autrefois de Saint-Boniface, décédé chez sa soeur Mme McMillan à Kamloops, C.-B. Il était bien connu dans notre ville. Il avait fait ses études au Collège et avait été longtemps secrétaire de la Commission scolaire.

Gustave Rocan était le demi-frère de M. l'abbé Rocan, curé de Sainte-Agathe. Mme Maxime Rocan, de St-Boniface, était sa belle-soeur.

Nos sympathies à la famille.

Manque-t-on d'ouvriers en construction?

La Chambre de Commerce de St-Boniface a été priée par l'Association des Chambres de Commerce Manitobaines de s'enquérir afin de savoir s'il y a manque de certaines classes d'artisans dans nos villages de la province, tout particulièrement d'artisans qui s'occupent de travaux de construction.

Plusieurs prétendent qu'il y a pénurie de cette classes d'ouvriers à bon nombre d'endroits, tandis que d'autres affirment qu'il y a surplus d'ouvriers dans plusieurs villages.

Il y a donc été suggéré qu'une redistribution soit tentée, afin qu'il soit plus facile pour ces ouvriers de trouver du travail. Ceci, bien entendu, en autant que les gouvernements protégeront les municipalités respectives, au cas où ces personnes deviendraient charges publiques.

En vue de participer à cette enquête et d'obtenir les détails voulus, la Chambre de Commerce de Saint-Boniface invite les hommes d'affaires et ceux qui ont la direction des oeuvres sociales dans les différentes localités, à s'enquérir s'il y a pénurie de certaines classes d'artisans dans leur milieu respectif, et dans l'affirmative, à communiquer avec le secrétaire, au numéro 186, avenue Provencher, Saint-Boniface.

Nul doute que les centres anglais s'occuperont activement de cette question, et afin de maintenir notre prestige, il serait nécessaire que fassions bonne figure dans cette enquête.

Bref, il est opportun que quelques-uns prennent l'initiative dans chacune de nos paroisses canadiennes-françaises et communique avec le secrétaire au plus tôt.

Retraite fermée

Une deuxième retraite fermée aura lieu au Couvent de Saint-Charles, commençant le 29 juillet au soir pour se terminer le 2 août au matin. Elle sera prêchée par le R. P. Péalapra, O.M.I.

Toutes les jeunes filles désireuses de suivre ces exercices sont priées de donner leur nom à l'avance au Secrétariat de l'A.C.J.F. (téléphone 202 65), ou aux Révérendes Soeurs Oblates, à la Maison-Chapelle.

Mariage Leclerc-Walsh

Dans l'église de Saint-Alphonse, Kildonan est, mardi le 5 juillet, fut béni le mariage de Mlle Margaret Walsh, fille unique de M. et Mme V.-A. Walsh avec M. Arthur Leclerc, fils de M. et Mme J.-B. Leclerc, de Saint-Boniface.

L'église avait été décorée de pivoines et de roses. Mme Maurice Gelley a joué la musique nuptiale et accompagné Mlle Denise Leclerc et M. Maurice Gelley. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe princesse en taffetas rose et un voile de la même nuance soutenu par une couronne de pétales roses.

A l'issue de la cérémonie les parents de la mariée recevaient chez eux avec M. et Mme J.-B. Leclerc. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour un voyage en auto dans la Saskatchewan.

Concours de la Saint-Jean-Baptiste

Le concours annuel de balle-au-mur de la Saint-Jean-Baptiste, qui réunissait l'élite des joueurs de St-Boniface, a eu lieu dimanche 3 juillet. Cette rencontre, mettant aux prises sept équipes bien équilibrées, a remporté un succès sans précédent.

Les honneurs de la journée furent enlevés finalement par A. Gaudette et J. Blais sur leurs jeunes adversaires G. Fontaine et C. Létienne. La coupe devient donc propriété des vainqueurs pour l'année 38-39.

Grotte de Lourdes

Dimanche prochain 17 juillet, à 8 h. du soir, il y aura procession aux flambeaux à la Grotte. Tous sont cordialement invités à y prendre part.

PETITES NOTES

Milles Berthe Marion et Madeleine Painchaud sont parties mercredi pour un voyage en autobus à New-York.

La radio américaine et la politique

WASHINGTON — Le président Frank-R. McNinch a annoncé hier que la commission fédérale des communications a adopté des règlements gouvernant les émissions politiques à la radio.

Aucun poste ne sera forcé d'irradier les discours d'un candidat politique. Cependant, si un poste consent à irradier un discours politique, il devra irradier les discours des adversaires de celui qui aura prononcé le premier discours et n'aura pas le pouvoir de les censurer.

Camp Notre-Dame

Hip! Hip! Hip! Hourra! Les bagages sont en route pour le camp Notre-Dame et nous suivons dans les automobiles de messieurs les curés qui font une dernière bonne oeuvre avant d'entrer en retraite.

Ce ne sont pas soixante petites endormies qui se sont entassées dans les voitures, et les cris de joie se mettent à l'unisson quand l'une d'elles entonne:

Restons gais, toujours amis,
Vive la jeunesse!

La moitié de la route n'est pas couverte qu'une nouvelle campeuse déclare: Moi, je reviens au camp, l'année prochaine! Grand brouhaha! L'on décharge. Tout le monde est de la corvée. Sommes-nous transportées dans le royaume des fourmis? L'activité générale et l'audace des toutes petites à s'attaquer à des fardeaux destinés à des épaules d'Hercule le feraient croire. Les tentes sont attribuées aux différentes équipes et bientôt chaque campeuse a identifié tous ses colis.

Le lendemain, première visite au lac. Pour quelques-unes, c'est une expérience toute neuve. Florence, qui préfère l'eau du lac à celle du puits voisin, expérimente qu'elle peut satisfaire son goût même sans ouvrir la bouche. Toutefois, les douches nasales données trop libéralement ne sont guère appréciées.

Le programme annonce du travail par équipe. Avant d'organiser des concours de travaux à l'aiguille et de tricot, il faut d'abord se faire un chez soi et voilà l'occupation qui passionne les campeuses; l'émulation gagne toutes les tentes; on s'ingénie à trouver quelque chose d'original et l'on essaye de garder ses plans secrets. Puis les dessins en mousse, en coquillages, en cailloux blancs écrivent bientôt la pensée chère de chaque groupe. C'est une croix guide, un emblème jéciste, l'écusson des catéchistes, une minuscule grotte de Lourdes, un phare, les devises S.P.A., Vive le Christ, Etre prête, etc., etc.

Les repas se prennent en commun. "Le camp fait du bon manger", remarque entre deux services une petite campeuse. "Moi, j'aime le poisson, il me faudra bien me faire servir cinq fois". "Chez nous, j'ai toujours mal à l'estomac et je ne mange pas beaucoup; ici j'ai toujours faim et je n'ai plus de mal", conclut Denise. C'est que nous avons une excellente économe, bien secondée par nos charitables cuisinières. Quelques campeuses sont désappointées de ce que la pluie ne soit pas assez puissante pour exiger le service des repas sous la tente. Quelques moustiques viennent rôder autour des plats: "Il y en a qui nous mangent, et les autres, nous les mangeons, remarque une campeuse".

Déjà, nous avons fait deux excursions, l'une au Camp Morton, l'autre chez nos aimables voisines du Camp Lakeside avec qui nous avons eu une joute de balle-au-camp. Nous avons gagné! Les points sont 27 à 11. Ce sont nos adversaires qui ont fait les vingt-sept points, mais c'est nous qui avons eu la traite de tartines aux confitures à notre retour.

Vive chez nous! Les autres camps sont plus riches que le nôtre sous le rapport des avantages de la ville, mais venez voir comme le camp Notre-Dame n'a rien perdu de ses contrastes avec notre vie de tous les jours à Saint-Boniface. "Hip! Hip! Hip! Hourra!" crient de tout leur coeur et de tous leurs poumons nos petites dès qu'elles reviennent à leur campement. "Nous aimons mieux notre lac! Nous aimons mieux notre camp!"

Si la grève était aussi "civilisée" que ses voisines, l'une de nos plus méritantes campeuses n'aurait pas eu l'agréable sensation de se tirer d'un mauvais pas sans que les éclaboussures n'atteignissent plus haut que les épaules. Comment se fait-il tout de même qu'on l'ait vue se débattre contre le mauvais sort alors que la grève n'était éclairée que par le feu de camp?

Nous avons des visiteurs bien aimables qui partagent notre joie; non seulement, ils veulent bien encourager nos programmes, mais ils y ajoutent des numéros qui n'en sont pas les moins goûtés. Les responsables du grade douze et les guides ont tout particulièrement apprécié la visite de deux compagnes bien chères.

Notre camp est catholique. Nous avons Notre-Seigneur au milieu de nous, nous pouvons le visiter à n'importe quelle heure du jour. Notre humble chapelle est toujours décorée de fleurs cueillies avec amour par la vigilante sacristine et les petites aides qu'elle honore de sa confiance. La statue de la sainte Vierge, face au lac, nous rappelle aussi que nous sommes des enfants privilégiés. Les courtes exhortations de notre Père Aumônier et de nos cheftaines nous entraînent à surnaturaliser nos actions, à pratiquer la charité. "Tu as donné un bonbon à ta compagne, fillette?" — "Non, je l'ai donné au bon Dieu, réplique gaiment la charitable campeuse." Samedi soir, la responsable distribue le courrier. Dans la tente D, chaque campeuse reçoit une lettre, mais la noirceur est venue, il faut se passer la lanterne de poche. Les petites trépignent de joie, mais attendant patiemment leur tour; c'est qu'elles ont été habituées au S.P.A. et l'égoïsme n'y trouve guère son compte.

Demain, dimanche, nous aurons une belle fête. Quatre petites aspirantes prononceront la promesse des Croisées, déjà les mantes et les bérets blancs sont prêts.

Venez nous voir. Nous vous chanterons notre plus cordiale bienvenue.

UNE CAMPEUSE.

VANCOUVER — Fred Patterson, porte-parole de la **Canadian Guard**, qui prétend être l'organisation fasciste la plus importante de Vancouver, a dit que ce groupe ne se joindra pas au parti de l'Unité nationale, qui est "trop extrémiste".

La **Canadian Guard**, explique Patterson, n'est pas fasciste dans le sens européen du mot et ne participerait pas à des campagnes antisémites.

NOUVELLES DE PARTOUT

New-York-Paris en moitié moins de temps que Lindbergh

PARIS — L'aviateur Howard Hughes, qui a entrepris de faire le tour du monde, a traversé l'Atlantique, de New-York à Paris, en moins de la moitié du temps que Charles Lindberg en 1927: 16 heures 35 minutes (Lindbergh: 33 heures 30). Quatre aides l'accompagnent.

A l'aérodrome du Bourget, la foule les a accueillis au cri de "Vivent les Américains!"

Mardi matin, les aviateurs étaient à Moscou, ayant fait le trajet de Paris en 7 heures 49 minutes. Ils peuvent être de retour à New York jeudi ou vendredi.

La situation est tendue en Palestine

JERUSALEM — Une bombe lancée sur un autobus près de la porte de Jaffa à Jérusalem, a fait 4 morts et 15 blessés, tous des Arabes. Les soldats du régiment des "Black Watch", baïonnette au canon, ont aussitôt vidé la place publique et se sont mis à la recherche de l'auteur de l'attentat; ils ont dû se porter au secours d'un Juif à qui la foule arabe menaçait de faire un mauvais parti. On estime à 300 le nombre des Juifs et des Arabes tués depuis une semaine.

On craint une guerre civile entre Juifs et Arabes et les autorités britanniques ont pris toutes les mesures de précaution possibles pour dominer la situation. Onze escadrilles de l'aviation britannique sont prêtes à décoller à une minute d'avis pour aller bombarder les villes ou villages où il se produit un soulèvement.

Premier congrès des maîtres-imprimeurs de langue française d'Amérique

Pour la première fois dans l'histoire de l'imprimerie, les maîtres-imprimeurs de langue française d'Amérique, se réuniront en un Congrès international, qui aura lieu à l'Hôtel Mont-Royal, à Montréal, les 2, 3, 4 et 5 octobre prochain.

Le comité général comporte M. Alexandre Thérien comme président, M. Rosaire Paradis et M. Esdras Renaud comme vice-présidents, M. Augène Doucet, comme trésorier.

En plus des déjeuners et dîners officiels, bal, etc., la partie récréative du programme comprendra la visite d'une des plus importantes fabriques de papier au Canada, la Cie de papier Rolland, à Saint-Jérôme.

Communistes accusés d'avoir fomenté les émeutes de Vancouver

VANCOUVER — Le maire George Miller a déclaré que les récentes émeutes dont la ville a été le théâtre ont été "organisées de sang-froid" et n'étaient pas "l'oeuvre d'écervelés". "Les responsables m'ont avoué, à mon bureau même, que leurs plans ont été préparés l'hiver dernier, alors qu'eux et leurs partisans trompés se trouvaient au service et à la charge du gouvernement. La "Relief Project Workers Union", qui parle au nom des chômeurs, est créée et patronnée par le parti communiste. Ce sont les agents de ce dernier qui l'ont fondée. Encore la direction en reste entre les mains des communistes reconnus." Le maire Miller a ajouté que cette société remplaçait la "Relief Camp Workers' Union", qui prit une part importante aux grèves survenues dans les camps de travail du ministère de la Défense nationale, en 1936, avant la marche vers Ottawa qui s'était terminée par l'émeute de Régina.

Les fascistes dans l'arène fédérale

TORONTO — A l'issue de la convention de quatre jours au cours de laquelle les Fascistes canadiens ont formé le parti **National Unity**, M. Joseph Farr, organisateur du parti, a annoncé que les membres de ce nouveau parti présenteraient des candidats lors de la prochaine élection fédérale. M. Farr a précisé que le parti **National Unity** limitera son activité politique au domaine fédéral et ne s'occupera ni des élections provinciales ni des élections municipales. Les quartiers généraux du parti seront à Toronto. Des succursales provinciales seront établies immédiatement. M. Farr affirme qu'après la réunion, à Massey Hall, 870 personnes ont demandé à devenir membres du nouveau parti. M. Farr évalue à 23,000 le nombre des membres dans l'Ontario seulement.

PARIS — La France a donné au Japon l'assurance que ses intérêts dans les îles Paracel, occupées par la police française, seraient amplement protégés.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

Saint-Adolphe

Mort de M. Eugène Landry

Dieu a des desseins impénétrables. N'a-t-il pas dit un jour: "Je viendrai à vous comme un voleur, à l'heure où vous vous en attendrez le moins. Nous en avons eu une preuve pénible ici.

Saint-Adolphe était en fête. On célébrait le pique-nique paroissial annuel, mais tel un nuage qui, en un clin d'oeil, assombrit un ciel clair, un tragique incident vint couper court à la gaieté qui régnait quelques minutes après le souper.

M. Eugène Landry, âgé de soixante-deux ans, bien connu au Manitoba où il a toujours habité, et sans contredit le personnage le plus influent de notre paroisse, tomba foudroyé, ou d'affection cardiaque, ou d'apoplexie. La foule, très émue, se rassembla aussitôt près de ce corps inerte qui, quelques instants auparavant, égayait de sa verve intarissable ceux qui se trouvaient avec lui.

Malheureusement, les soins immédiats prodigués avec affection par le médecin, son propre fils, ni les murmures sympathiques des gens saisis au coeur devant cette preuve de l'éternel, ni surtout les consolantes paroles du prêtre près de lui, ne firent effet. — Dieu l'avait rappelé, à l'heure où on ne s'y attendait pas.

Alors, sous les grands arbres ombreux où un homme de devoir mourut en regardant le ciel, la foule s'agenouilla, avec son Pasteur pour prier. Puis, silencieuse ou presque, elle accompagna les restes de M. Landry, jusque chez lui.

Depuis de nombreuses années, il était le préfet de la municipalité Ritchot. Commissaire d'école, syndic et marchand général, on aurait dit, en effet, qu'il était indispensable à toute oeuvre importante de la paroisse. Grand patriote, ennemi voué de tout ce qui attaquait notre langue et notre religion, père dévoué, époux loyal, nous ne pourrions oublier sa simplicité et son esprit de justice qui lui avaient gagné la confiance et l'amitié de tous.

Cependant, à cette famille si douloureusement éprouvée, à ces nombreux parents et amis bouleversés, à cette foule reinuée jusque dans l'âme, il reste le don consolant de la foi chrétienne, qui nous fait voir le doigt de Dieu, dans ce deuil imprévu et qui nous pousse vers la prière, le plus doux et efficace témoignage de sympathie.

Le cher disparu laisse pour pleurer sa perte, une épouse modèle, née Alphonsine Samsom; son fils, le docteur Armand Landry; deux filles, toutes deux religieuses, Soeur Jeanne d'Arc et Soeur Jeanne-Simone, des Filles de la Croix dites Soeurs de Saint-André; une soeur, Mme Lemay (Pamela), de Winnipeg; trois frère, Joseph Landry, avocat et Arthur Landry, tous deux de Saint-Norbert, et M. Elie Landry, de la Saskatchewan. Une soeur et plusieurs frères l'avalent précédé dans la tombe.

A la famille de M. Eugène Landry, nos plus sincères condoléances. Toute la paroisse de Saint-Adolphe ne fait qu'un coeur pour redire au cher disparu: "Nous prierons pour vous; au revoir, au ciel!"

Les funérailles ont lieu aujourd'hui, à Saint-Adolphe, à 10 h.

La Broquerie

L'automne dernier, le R. P. Laurent Tétreault, Père Blanc, économe général du Vicariat de Bukoba, Afrique, a lancé un cri de détresse, un S.O.S., paru dans le "Devoir" au sujet des Missions d'Afrique. Alors quelques personnes de bonne volonté se sont à organiser une partie de cartes qui aura lieu le dimanche 17 juillet. Il y aura chant, musique, comédie et goûter. Tous sont cordialement invités à prendre part à cette bonne oeuvre par leur présence à la partie de cartes ou par leur offrande qui sera reçue avec reconnaissance par le Révérend Père.

Une amie des Missions.

Saint-Jean-Baptiste

Feu Philippe Bourgeois

Vendredi matin, 8 juillet, l'église de Saint-Jean-Baptiste était remplie à pleine capacité pour rendre un dernier hommage à M. Philippe Bourgeois, décédé le mardi précédent à Lowe Farm, Man. Malade depuis longtemps il s'éteignit doucement le 5 juillet, sur la fin de l'après-midi. M. le curé S. Caron, qui était en retraite au Collège de Saint-Boniface, fut mandé en toute hâte. Mais le retard, la pluie et le mauvais état des chemins le retardèrent quelque peu et à son arrivée, le malade avait expiré depuis une quarantaine de minutes. La tuberculose qui le minait avait fini par l'emporter.

M. Bourgeois fut le candidat conservateur dans la circonscription de Provencher aux élections fédérales de 1935; aux dernières élections provinciales il fut également candidat dans Morris contre l'hon. W.-R. Clubb.

Le défunt laisse le souvenir d'un bon catholique pratiquant et d'un apôtre. Il faisait le bien et aimait à le répandre. Il était âgé de 46 ans. Originaire de Saint-Maurice, P.Q., il vint assez jeune dans l'Ouest canadien et y demeura. Il était agent de gare à Lowe Farm. Tous ceux qui l'ont connu l'ont estimé. Aussi sa tombe était littéralement couverte de fleurs.

D'imposantes funérailles eurent lieu le 8 juillet en l'église paroissiale, parmi un grand concours de parents et d'amis parmi lesquels on remarquai l'hon. W. R. Clubb, ministre des Travaux Publics, M. Arthur Beaubien, fils, M. W.-R. Johnson, M. J. Moody, etc.

M. le curé S. Caron fit la levée du corps et chanta aussi le service, accompagné des abbés Aimé Decosse et Lucien Vinet, comme diacre et sous-diacre.

La chorale de la paroisse, sous la direction de M. l'abbé M. Dugal, vicaire, chanta la messe de Requiem. Mlle Ernelle Carroll touchait l'orgue.

Les porteurs d'honneurs étaient: MM. M. Spalding, de Lowe Farm, J. Moody, de Morris, E. Dupre, de Ste-Elisabeth, G. Guertin, de Saint-Jean-Baptiste, J. Parent, de Letellier, et W. R. Johnson, de Dominion City.

Les porteurs actifs étaient: ses beaux-frères Victor, Aimé, Alexandre, Henri, Eugène Carbonneau et son neveu J. Bourgeois.

Survivent au défunt sa femme, née Marie-Louise Carbonneau; trois frères: Arthur, Marquette, Man.; Thomas, Southington, Conn.; Edouard, Saint-Maurice, P.Q., et une soeur, Laura, Waterberry, Conn.

A Mme Bourgeois et à la famille Carbonneau nous offrons nos plus sincères condoléances.

La maison P. Coutu et Cie, de Norwood, était en charge des funérailles.

Remerciements

Mme Philippe Bourgeois et la famille Carbonneau remercient cordialement M. le curé S. Caron, ceux qui ont envoyé des messages de sympathies, ceux qui ont envoyé des fleurs, ceux qui leur ont exprimé leurs condoléances, ceux qui ont offert leur aide, tous ceux qui ont assisté aux funérailles et ceux qui ont fait les frais du chant.

Sainte-Agathe

Samedi 16 juillet, il y aura, sous les auspices des Chevaliers de Colomb de Sainte-Agathe, grand tournoi de balle-au-camp avec amusements divers.

Les parties de balle seront jouées entre les équipes invitées de Saint-Jean-Baptiste, Lowe Farm, Morris, Niverville, Saint-Peirre et Sainte-Agathe. La première partie commencera à 10 h. 30 du matin et la partie finale à 6 h. 30 du soir.

Bienvenue à nos amis Chevaliers et tous nos autres bons amis.

En cas de pluie le 16, le tournoi de balle sera remis au samedi 23 juillet.

Sainte-Anne-des-Chenes

Club Marial

Jour de bonheur que celui du 30 juin pour notre beau Club Marial.

A 6 h. 30, sous les auspices de notre bonne Mère du ciel, sous la direction de notre bon Père Aumônier, le R. P. Laplante, curé, de Révérende Soeur Supérieure et de notre dévouée directrice, Soeur Lussier, notre groupe se dirigeait plein d'espoir, vers le sanctuaire des SS. Martyrs Canadiens. La récitation du chapelet et autres prières, les nombreuses invocations et notre attitude recueillie, tout laissait voir clairement que nous étions pénétrées du but de notre démarche, à savoir: implorer grâces et bénédictions sur nous et les personnes qui nous sont chères; puis obtenir de la pluie qui, en fécondant les moissons, ramènerait aux coeurs l'espérance et la joie.

Après un accueil des plus bienveillants par le R. P. Faure, la messe fut célébrée par notre pieux et dévoué aumônier. Le chant des cantiques exécuté par notre chorale a ravivé notre ferveur et ranimé notre foi; aussi avec quelle confiance nous nous sommes approchées du Dieu qui chérit la jeunesse et qui veut la conserver pure et vaillante.

Fortes de la bénédiction du Seigneur à qui nous avions donné les prémices de notre journée, nous nous sommes ensuite dirigées vers le kiosque de l'hôpital de Saint-Boniface, où nous ont reçues nos bonnes Soeurs Grises avec tout ce que recèlent de délicatesse, d'amabilité et de charité, leurs coeurs si sympathiques et si dévouées.

Douceurs, jeux, traits intéressants, visite du laboratoire, etc., etc., rien de leur part ne fut épargné pour nous laisser ressentir qu'à l'instar du bon Maître, elles étaient heureuses de se faire toutes à toutes... que nous étions les bienvenues chez elles et que de se gêner serait les contrister... Au milieu de si pures et de si intimes jouissances, comme elles passèrent vite les heures de ce beau jour. Ainsi, bientôt, trop tôt peut-être, ce fut... le soir... mais un soir qui n'eut point de nuit pour nos âmes, illuminées qu'elles avaient été durant le jour par les rayons brillants de la douce charité... un soir qui, — contrairement aux soirs des plaisirs vains et frivoles — voyait se lever en nos coeurs le soleil radieux du dévouement qui sait éclairer les jours sombres, calmer et vivifier par sa chaleur bienfaisante, les peines, les soucis et le malheur d'autrui.

Une fervente du Club,
STELLA.

Saint-Eustache

Un grand nombre de nos amis nous écrivent pour savoir quand aura lieu notre pique-nique paroissial. On n'aurait pourtant qu'à lire la correspondance de Saint-Eustache dans la "Liberté" de la semaine dernière pour apprendre que notre grande fête champêtre aura lieu le dimanche 17 juillet courant.

En effet, c'est le 17 juillet que nous voulons avoir votre visite et nous nous préparons à vous recevoir de notre mieux ce jour-là. L'entrée sur le terrain du pique-nique est gratis, parce que nous voulons donner à tous les amis de notre paroisse la chance de venir passer une journée agréable avec nous ce jour-là. Les dames de la paroisse, ayant à leur tête Mme Adjutor Picard, seront prêtes à vous servir le dîner aussitôt après la messe. Elles vous serviront aussi un excellent souper vers la fin de l'après-midi. Ces deux repas seront servis dans la salle paroissiale. Or il faut dire que la salle paroissiale est pratiquement bâtie sur le terrain des jeux et à deux pas du champ de balle et de la piste de courses.

A deux heures et demie commencera la première grande partie de balle entre les fameux clubs de Walhalla et de Dakotah Siding, et cette partie sera de neuf manches. Cette joute sera suivie de plusieurs autres toutes aussi intéressantes les unes que les autres. Entre temps, vous assisterez à de magnifiques courses de chevaux, à des courses d'hommes, de jeunes gens, de jeunes filles et d'enfants. Il y aura même une course pour dames plus âgées... Puis il y aura tirage au câble et jeux de toutes sortes. Enfin, vous pourrez vous amuser ferme tout en faisant une bonne oeuvre. Il y aura des comptoirs de rafraichissements, de crème glacée, de bonbons, etc., pour tous les goûts. Il ne faut pas oublier que notre piste de courses est une des plus belles de la province.

Ce grand jour de fête commencera par une grand'messe solennelle chantée à 10 h. Vous aurez ainsi une bonne occasion de voir notre magnifique église et d'admirer le beau travail de peinture que M. E.-C. Saint-Laurent et son beau groupe de peintres sont à faire.

Au revoir! A dimanche prochain le 17 juillet.

Fisher Branch

Le dimanche 19 juin, jour de la Fête-Dieu, nous avons eu une belle procession. Le reposoir, magnifiquement décoré, était à la demeure de M. Ernest Bouchard.

• • •

Notre paroisse s'améliore de plus en plus. Nous sommes à faire de grandes réparations à notre église qui en avait bien besoin. Avec l'aide de chacun nous en viendrons à bout, et c'est une douce consolation pour notre curé qui a pris l'initiative de ce travail.

• • •

On nous annonce un beau piquenique pour le 24 juillet. Ce sera encore mieux que l'année dernière. Il y aura des amusements de toutes sortes pour les jeunes et les vieux, courses de tous genres et des prix pour tous les gagnants, partie de baseball, etc. On trouvera sur le terrain des rafraîchissements et des repas.

• • •

D'une façon générale, la récolte a assez belle apparence. On compte sur un bon rendement qui permettra à nos fermiers de se maintenir et de faire face à leurs obligations.

Mariapolis

M. l'abbé Moquin, curé de Mariapolis, est parti le cinq juin pour le Congrès de Québec; son cousin M. l'abbé Arthur Moquin, curé de Meyronne, Sask., l'a accompagné dans ce voyage. M. le curé Moquin reviendra dans sa paroisse vers le quinze juillet. Durant son absence, le missionnaire sauvage d'Indian Springs dessert la paroisse de Mariapolis.

Durant l'octave du T. S. Sacrement et les trois jours du Congrès National, nous avons eu tous les soirs à 7 h. 30 la bénédiction du Saint-Sacrement, ainsi qu'une instruction appropriée aux fêtes de l'Eglise.

Dimanche dernier, nous avons célébré la fin du Congrès de Québec par une heure sainte, durant laquelle le missionnaire donna le sermon et lut l'amende honorable. Nous eûmes aussi la procession à l'intérieur de l'église. Les fidèles ont bien assisté à toutes ces cérémonies; les communions et les confessions ont été nombreuses.

Comme par le passé, nous avons eu la procession à travers le village le dimanche de l'octave du T. S. Sacrement. Malgré le départ de nos Croisés, ce jour-là, pour le Congrès de Saint-Norbert, l'assistance à la procession a été nombreuse et surtout très pieuse.

• • •

Le missionnaire indien a remarqué que les paroissiens de Mariapolis viennent en très grand nombre à la messe le dimanche. La Vierge de la Salette ne pourrait pas leur faire de reproches sur ce point. A Mariapolis, ce sont les hommes forts et la jeunesse qui dominent à la messe.

L'église possède un choeur de chant très puissant; heureusement que la voûte du lieu saint est solide!.. Ce choeur de chant vient de faire encore une précieuse acquisition dans la personne de M. Déchènes, ancien agent de Dunrea.

Pendant la semaine, le choeur des jeunes filles, sous la direction des RR. SS. de Saint-Joseph, chantent à la tribune; une de ces jeunes écolières touche l'harmonium; elles ont des voix d'anges et leur répertoire de cantiques ne connait pas de limites. Les Révérendes Soeurs de Saint-Joseph ont appris le chant grégorien aux enfants, et les jeunes filles l'exécutent d'une façon admirable.

Pendant son très court séjour à Mariapolis, le missionnaire indien a chanté douze grand'messes. Il eut le temps et l'occasion d'apprécier à sa juste valeur le chant exécuté à l'église de la paroisse.

• • •

Durant l'absence de M. l'abbé Moquin, le missionnaire sauvage, pour passer utilement et agréablement son temps, alla plusieurs fois visiter l'école de Mariapolis. Dans ces visites, il s'est surtout occupé du catéchisme, l'enseigna un peu, mais surtout posa des questions, pour savoir comment les enfants connaissaient la doctrine catholique. Il a été émerveillé de la manière compétente avec laquelle les enfants des grades supérieurs ont répondu à toutes ses questions. Les enfants savent très bien leur catéchisme; avec cela ils sont pieux et très polis. Leurs maîtresses, les RR. SS. de Saint-Joseph, s'occupent encore du chant à l'église pendant la semaine, prennent soin des linges sacrés et font les grandes ornementations pour les fêtes annuelles. Heureux le curé qui a de si dévouées auxiliatrices!

• • •

Dans la paroisse de Mariapolis, il y a aussi plusieurs malades. Le grand malade de la localité est M. Callixte Landry, marchand et pionnier du village. Il y a plus de cinquante ans qu'il réside dans le pays. Il se prépare au grand passage. Tous les soins spirituels et corporels lui sont prodigués par le curé de la paroisse et par les membres de sa très nombreuse famille. J'ai eu la chance de visiter tous les autres malades de la paroisse en leur portant la sainte communion. M. Louis Derochers m'a accompagné dans ce pieux pèlerinage. M. Ferdinand Lussier m'a conduit en automobile, pour communier sa grand'mère qui a 91 ans.

• • •

Le prêtre remplaçant, pendant son court séjour à Mariapolis, ne s'est pas seulement intéressé au bien spirituel de ses paroissiens; il voulut aussi constater par lui-même dans quel état de prospérité se trouvent les fermiers des différentes paroisses de la montagne. Un jour donc, il partit en automobile avec M. Van Deynze, conseiller de la place, vers le côté nord-ouest de la montagne, et se rendit jusqu'à Cypress. Dans ce voyage d'inspection, fait à petites étapes, il a pu admirer la fertilité du sol de la montagne Pembina; il a vu en général des champs de blé magnifiques. Malgré les plaintes des cultivateurs, il s'est dit: eh bien! ces gens-là auront encore une très bonne récolte malgré le peu de pluie qu'ils ont eu. Partout sur la montagne, à travers les paroisses de Bruxelles, Saint-Alphonse, Swan Lake et Mariapolis, il a vu des fermes bien cultivées et propres et de bonnes bâtisses. Une scène dont il n'avait jamais été témoin auparavant dans ce pays s'est déroulée sous ses yeux, sur une des fermes de la paroisse de Saint-Alphonse. Une famille de neuf personnes, marchant de front dans un champ d'avoine pour arracher les mauvaises herbes! Il avait vu scène semblable en Belgique, mais pas encore au Canada...

Un autre jour, le même missionnaire partit en auto avec M. Octave Gaboury, visiter ses trois fermes. Dans ce dernier voyage qui le menait à l'est et au sud de Mariapolis, il a vu le plus beau grain qu'il est possible de voir pour la saison.

Un autre soir, avec Tim Conrad, grand amateur de chevaux, le missionnaire indien partit voir les chevaux de race de M. Lombaert, à un mille au sud de l'église du village. M. Arthur Lombaert est connu sur tout le continent pour la beauté et la pureté des chevaux belges qu'il élève. A présent, il a quarante-deux chevaux belges; et presque tous ont été champions à Brandon, Régina et Toronto. Une de ses juments a été déclarée par un comité de connaisseurs des Etats-Unis et du Canada, comme le véritable modèle des chevaux de trait qu'il faut avoir en Amérique. Le nom de M. Arthur Lombaert illustre donc Mariapolis.

• • •

Pendant son séjour à Mariapolis, le prêtre remplaçant a fait connaissance avec les vieux du "Coin". Ce "Coin" se trouve au bout de la rue principale, à côté du magasin de M. Athanase Lavoie. Les membres les plus assidus du coin sont Pierre et Fred Choquette, auxquels plusieurs autres du même âge se joignent tous les jours. Au "Coin" on parle généralement du beau et du mauvais temps; on parle de politique aussi; mais la question qui préoccupe le plus ces bons vieillards est la guerre d'Espagne; il sont naturellement tous pour Franco, parce qu'ils sont bons catholiques.

Ces bons vieux changent de place trois ou quatre fois par jour; ceci dépend du vent et de la chaleur. Ils ne font de tort à personne et ne sont à la charge de personne; ils ont été prudents pendant leur jeunesse et ont pourvu à leur vieillesse. Ils passent leur temps soit à l'église, soit au "Coin"! J'aimais à m'arrêter au "Coin".

• • •

Les paroisses de la montagne sont également fécondes en vocations religieuses. La semaine prochaine partiront pour le couvent des Ursulines à New-York: Delphine Allard, de Mariapolis; Pauline Hutley, de St-Alphonse; Germaine de Pape, de Bruxelles, et Anna Manos, de Swan Lake.

• • •

La semaine dernière, le missionnaire fit une visite chez les sauvages d'Indian Springs. M. De Ruyck, vicaire de Bruxelles, accompagnait le missionnaire dans cette mission. Avant de se rendre à Indian Springs, on fit un petit détour pour aller saluer M. le Curé de Swan Lake, qui nous a reçut à bras ouverts. On visita son église, qu'il dit maintenant déjà beaucoup trop petite; tous les ans, cinq ou six nouvelles familles catholiques viennent augmenter sa paroisse. Dans l'après-midi nous avons admiré longuement la belle pépinière d'arbres que M. le Curé a plantés en avant et en arrière de son presbytère. On a également parcouru son jardin potager; on est resté en admiration devant ses magnifiques carreaux de fleurs; on a visité aussi la salle paroissiale où le curé donne quatre fois par mois des séances de cinéma.

Vers quatre heures de l'après-midi, j'étais rendu à ma chapelle d'Indian Springs. Le lendemain, à onze heures, le R. P. Joyal, du Juniorat, est venu me surprendre ici. Il était en tournée de recrutement. Je fis avec lui le tour de Bruxelles, de Saint-Alphonse et de Mariapolis. Le R. P. Joyal n'eut pas beaucoup de succès ici; sur la montagne le vent semble souffler du côté du clergé séculier!

• • •

Dans deux ou trois jours, le missionnaire indien aura quitté la belle paroisse de Mariapolis. Longtemps il se rappellera les bonnes gens de cette ville de Marie!

• • •

En finissant ma chronique, je m'aperçois que j'ai oublié de parler de la "fameuse alouette" de Mariapolis. Dès les premiers jours de mon arrivée dans cette petite ville, j'aperçus sur le coin du garage de M. le Curé une alouette de prairie qui chantait à gorge déployée. Toutes les heures de la journée, elle réapparaissait à la même place et répétait toujours le même refrain. Etonné, je demandai à la ménagère du curé: Mais que veut-elle donc cette alouette? A tout instant de la journée elle vient ici pour chanter.

—Mon Père, vous ne comprenez donc pas le langage des oiseaux? répliqua Mme Moreau, la très occupée ménagère du curé. Vous entendez bien chanter cette alouette, mon Père? Eh bien! cent fois par jour elle chante: Petit Jésus, priez pour nous! Petit Jésus, priez pour nous!

—C'est bien beau cela, madame, répondis-je. J'aimerais ça, moi aussi, comprendre le chant des petits oiseaux. Les oiseaux sont bien pieux à Mariapolis! Et l'alouette, tous les jours, assise sur le coin du garage du curé, continuait son chant! et à cela je n'avais pas d'objection. Mais quand, le lendemain matin, à trois heures et demie, elle se mit à chanter le même refrain; je ne fus pas si content... Et quand, dans la suite, pendant dix matins consécutifs, elle m'éveillait à trois heures et demie, je souhaitais alors que la fameuse alouette de Mme Moreau fût moins religieuse et qu'elle se tût même complètement. L'alouette de Mariapolis mit douze jours avant de céder à mes désirs!

Sainte-Claire

De passage au presbytère

Son Excellence Mgr l'Archevêque de Winnipeg, accompagné de M. l'abbé Zielonka, curé de Saint-Jean-Cantius, ainsi que M. Adrien Roy de Saint-Lazare.

Mariages

M. Gérard Carrière et Mlle Emma Bouvier.

M. Patrice Bouvier et Mlle Agnès Burwash.

M. Jan-Baptiste Morisseau et Mlle Alice Brazeau.

Décès

Mme Doria Ruelle, après une longue maladie supportée avec résignation. Elle fut une grande dévote à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Elle a fait une mort bien édifiante.

Noces de diamant

M. et Mme Joseph Langan ont fêté leur 60e anniversaire de mariage parmi leurs enfants, leurs petits-enfants et leurs nombreux amis.

Ils sont les pionniers de la paroisse.

• • •

Depuis janvier nous avons eu cinq soirées, un concert et notre piquenique au commencement de Juillet. Malgré la pluie qui a tombé toute la journée, on est venu et nombreux même de Roblin, Tugo, Benito, Kamsack et autres lieux.

Il est entré $274.20. C'est dire que ce fut un réel succès et même un record sur les autres pique-niques des années passées. Que dire si la température avait été belle!

C'est bien encourageant de voir tant de dévouement parmi nos gens, et de support de nos amis des paroisses voisines, qui sont cependant toutes protestantes.

• • •

M. le Curé est en route pour Montréal, Québec et Sainte-Anne-de-Beaupré. Il passera aussi quelques semaines dans sa famille à Verchères. A son retour, il visitera Ottawa, Toronto et Sudbury où il a des amis. Bonnes vacances à M. le Curé, qui n'a pas pris un seul jour de congé depuis deux ans.

SASKATCHEWAN

Gravelbourg

Visite du Consul de France

M. Henri Bougearel, consul de France à Winnipeg, a fait une visite aux Français établis à Gravelbourg.

M. le maire Adolphe Huel se fit un plaisir d'aller rencontrer M. le Consul à Régina. Les membres de la Société "La Vieille France" se réunirent chez M. et Mme A. Bonnel, le soir, pour un banquet en l'honneur du Consul. Tous les membres étaient présents. M. Louis-A. Huel agissait comme maître de cérémonies.

Il y eut discours par le président de la Société, Pierre Jaurretche, Mgr Ch. Maillard, P.D., et plusieurs autres ajoutèrent leurs souhaits de bienvenue. Une réception fut également tenue chez M. et Mme René Pouchard. Il y eut partie de cartes, goûter, discours.

M. le consul Bougearel a visité plusieurs centres français de la Saskatchewan et se déclare enchanté de tout ce qu'il a vu et de tous les compatriotes qu'il a rencontrés.

On achètera tout le blé offert

OTTAWA — L'Office des céréales achètera, à partir du 1er août, tout le blé de la récolte de cette année qui lui sera offert, et paiera aux producteurs un prix minimum initial qui sera déterminé plus tard par l'Office. Cela a été annoncé par le premier ministre à l'issue d'une séance du cabinet. On remettra aux cultivateurs des certificats de participation qui leur donneront droit à une part des profits que l'Office pourrait réaliser en revendant le blé à un prix plus élevé que ce prix minimum.

L'Office avait établi le prix auquel il achetait le blé à 87 sous ½ le boisseau; mais il n'achetait que si le prix du marché tombait en bas de 90 sous; et comme le prix s'est maintenu au-dessus de ce niveau l'Officie n'achetait pas. On a reçu plusieurs demandes pour que l'Office achète le blé en donnant des certificats de participation aux profits éventuels, sans cette limitation quant au prix du marché, et le gouvernement a décidé de se rendre à cette demande.

VANCOUVER — Trente-trois chômeurs célibataires ont été condamnés à 15 jours de prison, pour avoir refusé d'obéir à la police qui leur ordonnait de se disperser.

LE CHANGE

12 juillet
L'argent des pays étrangers en sous canadiens

Angleterre	4.9739
France	.027876
Belgique	.1714
Suisse	.2313

LE MARCHÉ

aux Abattoirs de Saint-Boniface

12 juillet

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
De choix	$7.00—$7.75
Bons	$6.00—$6.75
Moyens	$4.75—$5.75
Ordinaires	$4.00—$4.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
De choix	$7.00—$7.50
Bons	$6.00—$6.75
Moyens	$4.75—$5.75
Ordinaires	$4.00—$4.50
Génisses—	
De choix	$6.25—$6.75
Bonnes	$5.00—$6.00
Moyennes	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.50—$3.75
Veaux engraissés—	
De choix	$7.50—$8.00
Bons	$6.50—$7.00
Moyens	$5.00—$6.00
Vaches—	
Bonnes	$4.00—$4.50
Moyennes	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.50—$2.75
Taureaux—	
Bons	$3.25—$4.00
Ordinaires	$2.75—$3.00
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$4.25—$5.00
Moyens	$3.50—$4.00
Ordinaires	$2.75—$3.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$3.00—$3.75
Moyennes	$2.50—$2.75
Ordinaires	$2.00—$2.25
Vaches laitières	$25.00—$50.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.50—$0.00
Ordinaires et moyens	$3.00—$5.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$11.65
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$11.15
Très pesants	$8.00—$8.50
Léger set maigres	$11.50—$12.00
Truies No 1	$8.00—$8.50
Truies No 2	$7.00—$7.50
Inférieurs	$6.00—$6.50
Verrats	$4.00—$5.00
Agneaux—	
Bons du printemps	$9.00—$9.50
Ordinaires	$5.00—$7.00
Bons pesants	$8.00
Moutons—	
Bons pesants	$2.50—$3.00
Bons moyens	$3.50—$4.00
Ordinaires	$1.50—$2.00


MARCEL BESSETTE

AU SACRÉ-COEUR

Le 24 juillet

Pique-nique annuel du Club Sportif du Sacré-Coeur, à la ferme Saint-Antoine. Bienvenue aux membres et à leurs amis, ainsi qu'à tous les paroissiens. Le lieu de la rencontre est le terrain de l'école du Sacré-Coeur; l'heure, 1 h. 45 de l'après-midi. Chacun apporte son panier. Les membres qui ne peuvent se rendre en auto sont priés d'en avertir, par téléphone, le secrétaire B. Léveillé, au numéro 21 816, et de le faire de préférence l'avant-midi entre 9 et 12 heures, avant le 24 juillet.

• • •

Prochain mariage

Samedi, le 16 juillet, aura lieu à Winnipeg le mariage de Mlle Winnifred McGrath, fille de M. et Mme John McGrath, avec le Dr A.-G. Dandenault, fils de M. et Mme Charles Dandenault.

WINNIPEG

Une oeuvre à encourager

Samedi prochain, 16 juillet, aura lieu un "Tag Day" au profit de la "St. John Ambulance Association". C'est une oeuvre très utile et très méritoire qui est digne de tous nos encouragements.

La "St. John Ambulance Association" est une organisation qui s'occupe de donner les premiers soins aux blessés et aux malades. Partout où s'assemblent de grandes foules—expositions, parades, assemblées publiques, terrains de jeux, etc. — on peut voir ses volontaires en uniforme, hommes et femmes, prêts à donner leurs services en cas d'accident.

L'organisation compte dans tout le Canada 30 divisions d'ambulance avec un personnel masculin de 27 chirurgiens, 27 surintendants, 31 officiers et 700 aides. Elle a en outre 20 divisions d'infirmières, chacune sous la direction d'un chirurgien, avec 18 dames surintendantes, 4 officières infirmières, 31 officières d'ambulance, 10 soeurs infirmières et 444 soeurs d'ambulance.

La majorité des membres de ces brigades sont des hommes et des femmes du peuple qui consacrent leurs heures de loisir au service public sans aucune rétribution. Ils doivent passer chaque année des examens en premiers secours et assister à douze exercices par année.

Le conseil provincial de la "St. John Ambulance Association" a besoin d'environ $4,000 pour faire face à ses dépenses générales au cours de l'année. Son "Tag Day" est le seul moyen qu'il a de recueillir les fonds nécessaires pour poursuivre son travail à Winnipeg et dans la province. Il ne reçoit aucune subvention du gouvernement fédéral ni du gouvernement provincial et la ville ne lui a donné que $125 l'an dernier.

Une oeuvre si utile et si désintéressée mérite certainement l'encouragement du public.

Petites Annonces

TARIF: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

PERSONNES désirant faire voyage à Montréal en auto sont priées de s'adresser au plus tôt à M. Alfred Granger, 511, rue Osborne, Winnipeg, téléphone, 43 454. Prêt à partir n'importe quand.

PETITES NOTES

Mme C. Pacaud, belle-soeur de M. Lecomte, désire remercier tous ceux qui ont offert leurs sympathies, soit par bouquets spirituels ou assistance aux funérailles, particulièrement les Révérendes Soeurs Grises de l'Hospice Taché.

• • •

Le docteur E.-T. Etsell, après avoir passé deux années d'étude dans les hôpitaux d'Europe et à l'Hôtel-Dieu de Montréal, et s'être spécialisé en urologie, est heureux de faire savoir qu'il reprendra sa clientèle générale et qu'il donnera des soins spéciaux aux maladies des reins et des voies urinaires. Son bureau temporaire, 403, Power Bldg., sera ouvert à partir du 17 juillet. Ses heures de consultations seront de 3 à 6 h. de l'après-midi et, le matin, sur rendez-vous. Téléphone du bureau: 26 088.

• • •

Mme H.-R. Beaudry est actuellement à Laurentia Beach où elle doit passer la saison estivale.

• • •

Mme E.-E. Etsel, après avoir passé l'été à Boston, ira la semaine prochaine à Toronto, avant de revenir à Winnipeg vers le 1er août.

• • •

M. Edmond Giguère est parti jeudi pour Edmonton, Alta.

• • •

M. et Mme L.-P. Comeau passent la semaine à Delta Beach, les invités de la famille Albert Blanchard.

• • •

Mme E. Bélair visite actuellement Mme Georges La Flèche à Laurentia Beach.

• • •

Mlle Laurette Rhéaume, après quelques jours de repos à Ponemah Beach, est de retour à Winnipeg depuis dimanche soir.

• • •

Mlle Yvette Sala et son frère Louis ont quitté la ville pour Laurentia Beach.

• • •

Mlle Emma Jobin arrive d'un voyage dans l'Est où elle a assisté au Congrès Eucharistique à Québec. En revenant elle s'est arrêtée à Montréal, Toronto et Cornwall.

• • •

M. Roger Lemire est parti en auto pour un voyage de trois semaines dans l'Est du Canada et des Etats-Unis.

• • •

Mlle Lucienne Potvin est revenue dimanche soir de Ponemah Beach où elle a passé la semaine l'invitée de Mlle Laurette Rhéaume.

• • •

Mlle Marguerite Chabot est actuellement en villégiature à Laurentia Beach chez Mme H.-R. Beaudry.

• • •

M. P.-E. La Flèche et ses enfants sont à Delta Beach où ils doivent passer la saison d'été.

• • •

Mlle Gabrielle Cormier est de retour à Winnipeg, après un séjour chez son père à La Salle, Man.

• • •

M. Ernest Aubin a passé quelques jours à Duluth, où il a visité son frère.

Les Minorités de langue française

Mémoires présentés à la Commission Rowell

Les catholiques de langue française des provinces Maritimes, ainsi que ceux du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, ont exposé à la Commission Rowell la situation qui leur est faite dans leurs provinces respectives et demandé le redressement des injustices dont ils souffrent. Ces quatre mémoires sont des documents précieux. Ils révèlent des faits que la plupart des nôtres ignoraient ou dont ils n'avaient qu'une connaissance confuse. Aussi l'Oeuvre des Tracts a cru faire oeuvre utile en réunissant ces quatre mémoires en une seule brochure, qui se vend 10 sous l'exemplaire à L'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal. Il faudrait donner à cette brochure une large diffusion.

Un délégué du Manitoba a parlé en français au Congrès conservateur

OTTAWA — A la séance du mercredi matin, parlant à la suite de M. Georges Héon, député d'Argenteuil, et de Mlle Marguerite Bourgeois, fille de l'hon. sénateur Charles Bourgeois, des Trois-Rivières, M. W. Robin, représentant du Manitoba, dit quelques mots en français, aux applaudissements des délégués de Québec.

Il dit qu'il apportait le salut de la jeunesse manitobaine parlant le français. Il exprima ses meilleurs souhaits pour le succès du congrès qui doit s'inspirer de l'esprit d'unité nationale.

Continuant ses remarques en anglais, M. Robin dit que le parti conservateur était un seuil d'un grand avenir. Il assura ses auditeurs que la jeunesse ne penchait nullement vers la gauche, mais qu'elle recherchait un chef qui saurait apporter une solution aux problèmes sociaux complexes de la nation.

Il déclara que le parti devait se prononcer en faveur d'un pouvoir central plus fort, du rétablissement de l'esprit national et aussi d'une plus grande mesure de sécurité économique.

Le parti a là une glorieuse occasion qu'il ne lui faut pas manquer.

NOUVELLES DE PARTOUT

Pas de désaveu de la loi du cadenas

OTTAWA — La loi protégeant la province de Québec contre la propagande communiste, communément désignée sous le nom de "loi du cadenas", en vigueur depuis le 24 mars 1937, restera en vigueur. Le gouvernement fédéral annonce qu'il ne désavouera pas cette loi et il n'en soumettra pas non plus la validité à la Cour suprême du Canada.

Le gouvernement a pris cette importante décision sur un rapport soumis au conseil des ministres par le très hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice. Des pétitions en nombre considérable ont été reçues pour et contre la "loi du cadenas". Le ministre avait mis cette question à l'étude depuis plusieurs semaines.

La C.C.F. s'oppose aux guerres de l'Empire

KAMLOOPS, C.-B. — La Cooperative Commonwealth Federation (section de la Colombie-Britannique) a adopté une résolution qui sera soumise à la convention nationale de la C.C.F., laquelle sera tenue à Edmonton à la fin du mois. Elle y déclare sa "liberté absolue de tous les liens militaires et économiques avec l'Angleterre, ce qui ne veut pas dire nécessairement qu'elle refusera son appui, en certaines circonstances". Elle s'oppose à la participation du Canada aux guerre de l'Empire.

La convention provinciale s'oppose aussi à l'absorption par la Colombie-Britannique du Yukon ou de tout autre territoire; enfin, elle s'oppose à l'établissement d'écoles séparées en Colombie.

Réseau de T. S. F. pour les missionnaires

TORONTO — Le R. P. Schulte, prêtre-aviateur allemand, qui dessert un territoire très vaste dans les régions arctiques, est en route pour Monsonee, sur la côte sud de la baie James, afin d'établir tout un réseau de postes de T.S.F. sur les côtes de la baie d'Hudson. Ce réseau sera à la disposition des missionnaires de toutes les sectes et de tous ceux qui auront besoin de secours, a décidé le Père Schulte. Les frais occasionnés pour cette installation seront payés à même les honoraires qu'a reçus le prêtre-aviateur, pour une série de conférences qu'il a données au Canada et aux Etats-Unis.

La population des Etats-Unis

WASHINGTON — Le président Roosevelt a rendu public un rapport démographique dans lequel on prédit qu'en 1988 la population des Etats-Unis sera de 158,000,000. Après avoir touché ce sommet, elle décroitra et consistera en majeure partie de vieillards et d'adultes.

On prévoit que de 1935 à 1975, le nombre des personnes de 20 à 44 ans n'augmentera que de 6%, pendant que le nombre des personnes de 45 à 64 ans augmentera de 69%.

Les personnes ayant plus de 65 ans forment un sixième de la population. En 1980, elles constitueront 15% de la population. Les moins de 20 ans, qui forment 37% de la population, représenteront seulement 25% de la population en 1980.

M. le juge Cannon vice-roi intérimaire

OTTAWA — M. le juge L.-A. Cannon, de la Cour suprême du Canada, remplit les fonctions du gouverneur général du Canada, durant l'absence de lord Tweedsmuir, actuellement en Angleterre. Le gouverneur général sera de retour au pays le 11 août prochain.

Chez les Esquimaux

CHURCHILL, Man. — Jean Gabus, de Genève, Suisse, est parti pour la Pointe aux Esquimaux, à 400 milles d'ici, dans le but d'étudier les coutumes des Esquimaux. M. Gabus passera dix-huit mois dans les régions nordiques.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

Sainte-Anne-des-Chênes

A la longue liste de constructions déjà mentionnées, il faut en ajouter encore quelques-unes.

D'abord, la maison de M. Raymond Champagne; elle est bâtie sur le lot 59; son autre, de même que sa ferme a été achetée par M. Féodore Tougas.

Viennent ensuite de nombreux changements qui se font actuellement dans la disposition des appartements du Couvent. Les deux classes du premier étage, du côté du chemin, deviennent deux salles, l'une pour les Révérendes Soeurs, l'autre pour les pensionnaires. Le réfectoire des élèves est converti en classe; la salle pour habits des filles sera le réfectoire, et l'appartement pour habits des garçons, une procure.

Des changements aussi substantiels s'opèrent au deuxième étage. La salle de musique et le théâtre seront deux belles classes, tandis que la salle d'amusements des pensionnaires sera occupée par le théâtre et la salle de musique.

Un lavoir sera installé dans une bâtisse toute nouvelle du côté est. Des aménagements faits dans le sous-sol donneront assez de logement pour deux salles d'amusements, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles.

Un bijoutier à Ste-Anne

Un nouvel atelier vient de s'ouvrir dans le village: M. Joseph L'Heureux, de Gravelbourg, orfèvre de métier, réparera vos montres et les rendra comme neuves, encouragez-le; son logement est chez M. Edouard Desautels.

Voyagez en Chevrolet

Notre chauffeur de taxi, M. Félix Roque, vient de faire l'acquisition d'une automobile "Chevrolet" toute neuve; il vous promet d'intéressants voyages; demandez-le souvent.

Pique-nique paroissial

La chambre de Commerce a pris sous sa direction, cette année, le pique-nique annuel; il a eu lieu samedi dernier, pour se continuer dimanche, vu que la pluie avait dérangé la veille. L'assistance fut magnifique, les jeux intéressants. Six clubs se sont rencontrés à la balle-au-camp. Les deux parties définitives ont été jouées entre, les clubs de Steinbach et Sainte-Anne; le club de Sainte-Anne emporta la victoire par trois points; la dernière partie fut entre les clubs de Sainte-Anne et de Saint-Pierre, celui-ci l'emporta avec une forte majorité.

Le tout s'est terminé par un feu de bengale.

Merci à tous les dévoués organisateurs et à tous ceux qui ont bien voulu les encourager.

Vassar

Le succès remporté lors de notre soirée de cartes et de la rafle qui eut lieu le 10 juillet, fut remarquable tant par l'entrain qui y régnait que par les recettes: $38.90. Cet argent sera employé à acheter la peinture pour l'école du village.

M. Jack Boutin, avec sa verve coutumière et son sens d'organisation, — car, tous l'avaient élu à ce poste plutôt honorifique que lucratif, — s'est occupé du goûter et des tables. Disons tout de suite que ce fut réussi en tous points. Bien plus, il s'est occupé d'organiser, en même temps, une soirée récréative de chant. Il fut servi à souhait. Figuraient au programme: Mme veuve Alice Major, Mlles Mable et Deby Campbell, Mlle Cécile Bouchard et M. C. Guilbeault, qu'accompagnait sur sa guitare M. D. Campbell.

Le 1er prix des cartes fut gagné par Mme Léo Lavallée, et le 1er prix des hommes, par MM. Jack Boutin et L. Lavallée, ex-aequo. Avec un geste de grand seigneur, ces messieurs remirent leur prix en argent au comité. Un grand merci! MM. W.-C. Watson et Pierre Beaudry, furent de précieux auxiliaires à la soirée, en conduisant la rafle de main de maître. Les heureux gagnants furent: Mlle Alice Thibodeau $5.00, don de M. W.-C. Watson, M. Elmer Charpentier, une caisse de liqueur, don de M. Aurèle Boutin.

Le comité nous prie de remercier sincèrement tous les généreux donateurs et tous ceux et celles qui ont contribué à rendre cette soirée plus intéressante! Une mention honorable doit être décernée à M. Jack Boutin, lui qui s'est dépensé sans compter, afin que le succès en soit assuré.

Servaient le goûter, Mme Aurèle Boutin et Mlles Aldéa Huppé et Viola Hiebert. Un cordial merci à tous de la part du comité.

• • •

M. et Mme David Boutang, née Marie Sarazin, de Hibbings, Minn., et leurs enfants Robert, Lyle et Audry, étaient en visite chez M. Steve Boutang, la semaine dernière. Ils sont repartis pour Hibbings, emmenant avec eux Mme veuve John Boutang, mère de David, laquelle demeurait chez M. et Mme Léo Lavallée.

Naissance

Le 10 juillet fut baptisée Victoria-Joséphine, née le 9 juin, enfant de M. et Mme Stanley Sluzacy, née Victoria Szudy. Parrain, Frank Povelic; marraine, Mme L. Hovarka.

MONTREAL — Le président et seize directeurs du groupe du Parti National ont signé une déclaration par laquelle ils adhèrent à la convention de Sorel, qui aura lieu les 23 et 24 juillet. Cette convention est convoquée par M. Paul Gouin, chef de l'Action Libérale Nationale.



Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

Résultats du Concours de Français de 1938

TABLEAU D'HONNEUR

Ont bien mérité de la cause catholique et nationale, en présentant leurs élèves au concours de l'Association:

Aubigny. — Couvent, les RR. SS. de la Croix St-André; Ecole Bourret, Mlle Y. Désaulniers.

St-Adolphe. — Couvent, les RR. SS. de la Croix St-André; Ecole St-Adolphe, Mlle Thérèse Jutras.

Ste-Agathe. — Couvent, les RR. SS. de Jésus-Marie; Ecole St-Antoine, Mlle Jeanne Massicotte.

Ste-Amélie. — Ecole St-Vincent, Léo Landry; Ecole Lecoq, Mlle Cécile Bonin.

Ste-Anne-des-Chênes. — Couvent, les RR. SS. Grises; Centre, Mlle Simone Perron; Ouest, Mlle M.-A. Marion; Talbot, Mme F. Dufresne.

St-Boniface. — Académie St-Joseph, les RR. SS. de Jésus-Marie et institutrices laïques; Académie Provencher, les RR. FF. de Marie et instituteurs laïques.

Bruxelles. — Couvent, Mlle Elise Comte.

La Broquerie. — Couvent, les RR. SS. Grises; Ecole St-Joseph, Mlle S. Carrière; Ecole St-Roch, Mlle Gertrude Touzin; Ecole St-Alexandre, Mlle L. Bourbonnais.

St-Charles. — Couvent, les RR. SS. Oblates.

St-Claude. — Couvent, les RR. SS. de la Croix St-André; Ecole St-Benoit, Mlle Simone André; Ecole Parthenay, Mlle Agnès Bellec.

Dunrea. — Couvent, les RR. SS. Oblates; Ecole St-Félix, Mlle Irène Lussier.

Elie. — Couvent, les RR. SS. des Missions.

St-Eustache. — Couvent, les RR. SS. des Missions; Baie St-Paul Est, M. Aimé Guilbert; Ecole Chabot, Mlle A.-M. James.

Ste-Elisabeth. — Ecole Lévis, Mlle Denise Gratton; Ecole St-Martin, Mlle Cécile Godard.

Fannystelle. — Couvent, les RR. SS. Oblates.

St-François-Xavier. — Couvent, les RR. SS. Grises; Ecole Morgan, Mlle B. Préfontaine.

St-Georges. — Couvent, les RR. SS. de St-Joseph.

Ste-Geneviève. — Ecole Dugas, Mlle Adrienne Legal; Ecole Gauthier, Mme B. St-Amant.

Haywood. — Ecole Dandurand, Mme Hébert; Ecole St-Jean, Mlle Z. Perras; Ecole de Haywood, M. Emile Rondeau; Ecole Seaforth, Mlle Marie Pachet.

Ile-des-Chênes. — Ecole Coquart, Mlles Eveline Brodeur, T. Désautels; Ecole Ile-des-Chênes, Mlle Jeanne Baril.

St-Jean-Baptiste. — Couvent, les RR. SS. de Jésus-Marie; Collège, les RR. FF. de Marie; Ecole Fillion, Mlle Denise Clément; Ecole Ouest, Mlle Maria Lapointe; Ecole Le Lac, Mlle Lucia Touzin; Ecole Est, Mlle W. Gratton; Ecole Youville, Mlle L. Bruneau; Ecole Nord, Mlle Berthe Granger.

St-Joseph. — Couvent, les RR. SS. des Missions; Ecole Taché, M. L. Vermette.

Laurier. — Couvent, les RR. SS. de la Présentation; Ecole Champlain, Mlle Albina Bonin; Ecole Pennarun, Mlle Marie Pennarun.

La Salle. — Couvent, les RR. SS. de la Croix St-André; Ecole Prestwick, Mlle I. Conrad; Ecole Beaudry, Mlle Louise Pelletier.

Letellier. — Couvent, les RR. SS. des Missions; Ecole St-Pie, Mlle Alice Désautels; Ecole Deux Pointes, Mlle Antoinette Robert.

Lorette. — Couvent, les RR. SS. de St-Joseph; Ecole Est, Mlle G. Bissonnette; Ecole St-Cuthbert, Mlle Irène Heim.

Ecole St-Labre. — Ecole Grenier, Mlle Alice Lemoine.

St-Lazare. — Couvent, les RR. SS. de la Présentation.

St-Léon. — Couvent, les RR. SS. Chanoinesses; Ecole Théobald, Mlle Rita Tremblay.

St-Lupicin. — Couvent, les RR. SS. Chanoinesses.

St-Laurent. — Couvent, les RR. SS. Franciscaines; Ecole Simonett, Mlle Alphonsine Cool.

Notre-Dame-de-Lourdes. — Couvent, les RR. SS. Chanoinesses; Ecole Cardinal, Mme Château; Ecole St-Louis, M. Léo Labossière; Ecole Lee, Mlle Victorine Vigier; Ecole Carnot, Mlle Fernande Delaquis; Ecole Montcalm, Mlle Cécile Lesage; Ecole Jeanne d'Arc, Mlle Julienne Préjet; Ecole St-Adélard, Mlle Angèle Pantel.

Mariapolis. — Couvent, les RR. SS. de St-Joseph; Ecole Pike-Lake, Mlle Berthe Guilbert.

St-Malo. — Couvent, les RR. SS de la Croix St-André; Collège, Mlle Bernadette Perron; Ecole La Rochelle, Mlle Claire Lafrance; Ecole St-Isidore, Mlle Renée Catellier; Ecole Frontenac, Mlle Marguerite Royal.

St-Norbert. — Couvent, les RR. SS. Grises; Collège, Mme Moude.

St-Pierre-Jolys. — Couvent, les RR. SS. de Jésus-Marie; Collège, Y. Péru, M. J. Gagné; Ecole Carey, M. Léo Lambert; Ecole Ste-Geneviève, Mlle Gabrielle Gagné; Ecole Sud, Mlle Germaine Lauzé.

Otterburne. — Village, Mlle Bibiane Lemoine; Ecole St-Viateur Est, Mlle Héloïse Chaput.

Ste-Rose-du-Lac. — Couvent, les RR. SS. des Missions; Ecole Verdun, Mlle Marguerite Loire.

Somerset. — Ecole Richard, M. J.-Auguste Dansereau.

Thibaultville. — Couvent, les RR. SS. de St-Joseph; Ecole Lorraine, Mlle Gertrude Lauzé.

Transcona. — Couvent, les RR. SS. Oblates.

Vassar. — Mlle Andrée Galliot.

Winnipeg. — Ecole du Sacré-Coeur, les RR. SS. de Jésus-Marie.

Marchand. — Ecole St-Etienne, A. Heim et Jeanne Galliot.

Woodridge. — Ecole Lafortune, A. Baccaert.

Sandilands. — Ecole Freynet, Mlle Juliette Dorge.

REMERCIEMENTS

A tous les dévoués bienfaiteurs dont les noms paraissent en tête de chaque grade, qui nous ont si généreusement fait don de bourses, de médailles et de volumes à offrir en récompenses aux élèves de nos écoles, ainsi qu'à la Société des Artisans Canadiens-français de Montréal, à l'Assemblée La Vérendrye des Canadiens de Naissance et à M. le Docteur B. Bord, de Paris, France, qui ont bien voulu nous aider à couvrir les frais d'organisation du Concours, l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba désire exprimer ici ses profonds remerciements. La spontanéité et l'empressement qui accompagnent l'offre de ces nombreuses récompenses marquent d'une manière bien sensible l'intérêt que l'on porte à l'oeuvre de défense nationale que poursuit l'Association. L'exécutif et notre jeunesse studieuse qu'il représente en sont profondément touchés.

NOTA.—La croix indique les prix provinciaux, l'astérisque les prix paroissiaux.

GRADE XII (Classe A) — Bourse de $100.00
$50.00 par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal
$50.00 par l'Association d'Education des C. F. du Manitoba

†1.	Blandine Chaput, Couvent de St-Adolphe	91%
*2.	Françoise Carignan, Académie St-Joseph	86
3.	Madeleine Bernier, Académie St-Joseph	84
*4.	Lucille Rioux, Couvent de St-Norbert	84
5.	Jeanne Joubert, Académie St-Joseph	83
6.	Hélène Joyal, Académie St-Joseph	82
7.	Marie Perron, Académie St-Joseph	81
8.	Odile Désautels, Académie St-Joseph	80
9.	Armandine Fiola, Couvent de St-Norbert	78
*10.	Marie-Anne Fillion, Couvent de St-Jean-Baptiste	76
11.	Claire Dupuis, Couvent de St-Jean-Baptiste	75
12.	Rhéa Boucher, Académie St-Joseph	75
13.	Marie-Paule Aubert, Académie St-Joseph	70
14.	Mathilde Clément, Académie St-Joseph	70
15.	Cécile Vandel, Couvent de St-Adolphe	67
16.	Eveline Delorme, Couvent de St-Adolphe	67
17.	Irène Prince, Académie St-Joseph	67
18.	Thérèse Valcourt, Couvent de St-Jean-Baptiste	64
19.	Alice Thorimbert, Académie St-Joseph	64
20.	Henriette Marcoux, Académie St-Joseph	63
21.	Irène Joubert, Couvent de St-Jean-Baptiste	63
22.	Alice Martel, Académie St-Joseph	60
23.	Irène Thibault, Académie St-Joseph	53
24.	Yvette Valcourt, Couvent de St-Jean-Baptiste	50
25.	Jeanne Giguère, Académie St-Joseph	
26.	Elisabeth Roy, Académie St-Joseph	

Rédaction. — Hélène Joyal, Académie St-Joseph 91%
Volume donné par le Gouvernement de la République Française

GRADE XI (Classe A) — Bourse de $50.00
Don de la Banque Canadienne Nationale

†1.	Marie-Ange Perreault, Couvent de St-Norbert	89%
*2.	Jacqueline Gagnon, Académie St-Joseph	88
3.	Agnès Dufault, Académie St-Joseph	87
4.	Stella Parent, Académie St-Joseph	86
*5.	Renée Lemire, Couvent de St-Norbert	86
6.	Fabiola Desrosiers, Académie St-Joseph	84
7.	Aurore Landry, Couvent de St-Norbert	83
8.	Marguerite Masson, Académie St-Joseph	80
9.	Rita Toupin, Académie St-Joseph	80
10.	Lina Gaudette, Académie St-Joseph	79
11.	Marguerite Prud'homme, Académie St-Joseph	78
12.	Marie-Anne Noiseux, Couvent de St-Norbert	78
13.	Jeanne d'Arc de Moissac, Couvent de St-Norbert	76
*14.	Rita Lavack, Couvent de Ste-Anne	76
15.	Françoise Trudeau, Académie St-Joseph	75
16.	Jeanne Thomas, Académie St-Joseph	73
17.	Annette Boisselle, Académie St-Joseph	71
18.	Hélène Dauphinais, Académie St-Joseph	71
19.	Thérèse Thibault, Académie St-Joseph	71
20.	Yvette Audet, Académie St-Joseph	70
21.	Françoise Blain, Académie St-Joseph	67
22.	Rose Patenaude, Académie St-Joseph	65
23.	Liguori Gauthier, Couvent de Ste-Anne	65
24.	Irène Toupin, Académie St-Joseph	63
25.	Jeanne Guilbault, Académie St-Joseph	63
26.	Marie Cormier, Académie St-Joseph	63
27.	Rhéal Laporte, Couvent de Ste-Anne	63
28.	Marguerite Chouinard, Académie St-Joseph	62
29.	Marguerite Goebel, Académie St-Joseph	62
30.	Simone Lambert, Académie St-Joseph	61
31.	Annette Mousseau, Académie St-Joseph	60
32.	Louise Adam, Académie St-Joseph	60
33.	Cécile Dussault, Académie St-Joseph	58
34.	Lucille Parent, Couvent de Ste-Anne	55
35.	Anita Proulx, Académie St-Joseph	54
36.	Irène Léonard, Académie St-Joseph	51
37.	Célina Laplante, Académie St-Joseph	
38.	Denise Turenne, Académie St-Joseph	

Rédaction. — Agnès Dufault, Académie St-Joseph 92%
Volume donné par le Gouvernement de la République Française

GRADE XI (Classe B) — Bourse de $50.00
Don de la Société St-Jean-Baptiste de Québec

†1.	Mathilde Miron, Couvent de Laurier	92%
*2.	Marie-Rose Allec, Couvent de St-Claude	91
*3.	Irène Beaudoin, Couvent de Ste-Agathe	90
*4.	Agnès Vermette, Couvent de St-Jean-Baptiste	89
5.	Marjorie Bowman, Couvent de St-Jean-Baptiste	87
*6.	Jeanne Boucher, Couvent de St-Charles	86
*7.	Rose Gamache, Couvent de Laurier	86
*8.	Blanche Marcoux, Couvent de Lorette	85
9.	Lucien Frédette, Couvent de St-Jean-Baptiste	81
*10.	Yvonne Rocan, Couvent de La Broquerie	80
*11.	Cécile Granger, Couvent de Letellier	78
*12.	Berthe Comte, Couvent de Lourdes	78
*13.	Alphonsine Neault, Couvent de Ste-Rose-du-Lac	77
14.	Gertrude Tétrault, Couvent de La Broquerie	77
*15.	Annette Dureault, Couvent de Fannystelle	75
16.	Cécile Lahaie, Couvent de Letellier	75
*17.	Fabiola Lafrenière, Ecole Richard, Somerset	75
18.	Marie-Louise Gaborieau, Couvent de Lourdes	73
19.	Jeanne Muller, Couvent de Lourdes	72
20.	Blanche Aquin, Couvent d'Elie	71
21.	Yvette Houle, Couvent de Letellier	71
22.	Antoinette Dupuis, Couvent de St-Jean-Baptiste	71
23.	Marcelle Guyot, Couvent de Fannystelle	70
24.	Aurore Garand, Couvent de St-Charles	70
25.	Dolorès Carrière, Couvent d'Elie	70
26.	Marie-Jeanne Roche, Couvent de Ste-Rose-du-Lac	70
27.	Annette Carroll, Couvent de St-Jean-Baptiste	67
28.	Melba Girouard, Ecole Richard, Somerset	67
29.	Alice Syrenne, Couvent de Fannystelle	67
30.	Béatrice Arnal, Couvent de Fannystelle	66
31.	Antoinette Parent, Couvent de Letellier	65
32.	Virginie Nick, Couvent de St-Joseph	64
33.	Léon Désilets, Couvent d'Elie	60
34.	Angèle Labossière, Ecole Richard, Somerest	60
35.	Jeanne Champagne, Ecole Richard, Somerset	57
36.	Camille Combot, Couvent de St-Charles	54
37.	Marie Fouillard, Couvent de St-Lazare	
38.	Thérèse Lafortune, Couvent de La Broquerie	
39.	Roméo Leduc, Ecole Richard, Somerset	

Rédaction. — Marie-Rose Allec, Couvent de St-Claude 89%
Volume donné par le Gouvernement de la République Française

GRADE X (Classe A) — Prix de France

†1.	Noëlla Raymond, Académie St-Joseph	93%
*2.	Alice Plante, Académie St-Joseph	92
3.	Aline Baril, Académie St-Joseph	91
4.	Cécile Le Nabat, Académie St-Joseph	91
*5.	Jeanne Tétreault, Couvent de Ste-Anne	89
6.	Eliane Pelletier, Académie St-Joseph	88
7.	Louise Janssens, Académie St-Joseph	88
8.	Rita Muller, Académie St-Joseph	87
9.	Denise Fourneaux, Académie St-Joseph	86
10.	Laurette Alarie, Académie St-Joseph	85
11.	Albertine Guigné, Académie St-Joseph	85
12.	Denise Leclerc, Académie St-Joseph	85
13.	Thérèse Jodoin, Académie St-Joseph	84
14.	Thérèse Gauthier, Académie St-Joseph	84
15.	Léontine Désautels, Couvent de Ste-Anne	84
16.	Alice Massicotte, Couvent de Ste-Anne	83
17.	Juliette Blain, Académie St-Joseph	83
18.	Suzanne Lemieux, Académie St-Joseph	83
19.	Antoinette Corbeil, Académie St-Joseph	83
20.	Irène De Cruyenaere, Académie St-Joseph	82
21.	Blanche Asselin, Académie St-Joseph	81
22.	Marcelle Suarez, Académie St-Joseph	81
23.	Rita Sabourin, Académie St-Joseph	81
24.	Jacqueline Audet, Académie St-Joseph	79
25.	Yvette Couture, Académie St-Joseph	79
26.	Dorothée Angers, Académie St-Joseph	79
27.	Jeanne Rémillard, Académie St-Joseph	78
28.	Suzanne Gauthier, Académie St-Joseph	78
*29.	Françoise Harris, Couvent de St-Norbert	78
*30.	Marie-Ange Robert, Couvent de St-Adolphe	77
31.	Marie Baudru, Académie St-Joseph	77
32.	Juliette Fréchette, Académie St-Joseph	76
33.	Irène Dumont, Académie St-Joseph	76
34.	Yvonne Ferland, Couvent de St-Norbert	76
35.	Marguerite Brunet, Académie St-Joseph	75
36.	Evéline Bouchard, Académie St-Joseph	75
37.	Yvette Gaudreau, Académie St-Joseph	71
38.	Gabrielle Corbeil, Académie St-Joseph	71
39.	Florence Langevin, Académie St-Joseph	71
40.	Irène Poitras, Académie St-Joseph	70
41.	Françoise Tremblay, Académie St-Joseph	70
42.	Hélène Duyvèjonck, Académie St-Joseph	70
43.	Madeleine Tremblay, Académie St-Joseph	70
44.	Madeleine Leclaire, Couvent de St-Norbert	69
45.	Thérèse Couture, Académie St-Joseph	67
46.	Jeannette Morin, Académie St-Joseph	66
47.	Jeanne Bédard, Académie St-Joseph	66
48.	Lucille Léger, Académie St-Joseph	66
49.	Thérèse Rousseau, Couvent de St-Norbert	66
50.	Marie-Antoinette Gousseau, Couvent de St-Norbert	64
51.	Albert Delorme, Couvent de St-Adolphe	62
52.	Berthe Fontaine, Académie St-Joseph	61
53.	Jeanne Maire, Académie St-Joseph	60
54.	Jean Merlevede, Académie St-Joseph	58
55.	Doris Beaudry, Académie St-Joseph	57
56.	Florence Cossette, Académie St-Joseph	57
57.	Simone Beaulieu, Académie St-Joseph	51
58.	Anna Gatin, Académie St-Joseph	50
59.	Léo-Paul Delorme, Couvent de St-Adolphe	
60.	May Fraser, Académie St-Joseph	

Rédaction. — Noëlla Raymond, Académie St-Joseph 92%
Volume donné par le Gouvernement de la République Française

GRADE X (Classe B) — Prix de l'A.C.J.C. de Montréal

†1.	Joséphine Grégoire, Couvent de Lorette	93%
*2.	Germaine Alarie, Couvent de Ste-Agathe	92
*3.	Thérèse Préfontaine, Couvent de St-Pierre-Jolys	92
4.	Yvonne Asselin, Couvent de Ste-Agathe	91
*5.	Germaine Boucher, Couvent de Fannystelle	90
*6.	Yvonne Gauthier, Couvent de Lorette	90
*7.	Emilie Châtel, Couvent de St-Claude	90
8.	Florence Landry, Couvent de Lorette	89
9.	Lucienne Grégoire, Couvent de Lorette	89
10.	John Rzonca, Couvent de Ste-Agathe	88
*11.	Lorraine Latourelle, Ecole du S.-C., Winnipeg	87
*12.	Marie Blanchard, Couvent de Laurier	86
13.	Hedwige du Bourg, Couvent de St-Claude	86
14.	Anna Lacroix, Couvent de St-Claude	86
*15.	Jules Leclaire, Collège de St-Norbert	84
16.	Jeanne Landry, Couvent de Lorette	83
*17.	Luce Morin, Couvent de Lourdes	83
18.	Marcelle Meyer, Couvent de Lourdes	82
*19.	Charlotte Préfontaine, Couvent de St-Charles	82
*20.	Lucie Boulet, Couvent de La Broquerie	82
*21.	Yvette Carroll, Couvent de St-Jean-Baptiste	81
22.	Yolande Millier, Couvent de La Broquerie	81
23.	Ermelle Carroll, Couvent de St-Jean-Baptiste	80
24.	Rose Joubert, Couvent de St-Pierre-Jolys	79
25.	Bruno Cormier, Collège de St-Norbert	79
26.	Berthe Lavallée, Couvent de St-Jean-Baptiste	78
27.	Yvette Gauthier, Couvent de Lorette	77
28.	Léona Désaulniers, Couvent de St-Pierre-Jolys	76
29.	Irène Lapointe, Couvent de St-Pierre-Jolys	76
30.	Marie-Blanche Gaborieau, Couvent de Lourdes	76
31.	Suzanne Buors, Ecole du S.-C., Winnipeg	76
32.	Simone Valcourt, Couvent de St-Jean-Baptiste	75
33.	Gertrude Régis, Couvent de Fannystelle	75
34.	Oliva Lavallée, Couvent de St-Jean-Baptiste	75
35.	Armande Rajotte, Ecole du S.-C., Winnipeg	75
36.	Rose Skotnicki, Couvent de Lorette	75
*37.	Emile Leduc, Ecole Richard, Somerset	75
38.	Raphaël Désorcy, Ecole Richard, Somerset	74
39.	Gérard Rousseau, Collège de St-Norbert	74
*40.	Aurore Saurette, Couvent de Letellier	70
41.	Cécile Rondeau, Couvent de St-Léon	67
42.	Georges Chaput, Couvent de Lorette	66
43.	L.-M. Dufort, Collège de St-Norbert	64
44.	Maurice Bissonnette, Couvent de Ste-Rose-du-Lac	63
45.	Jeannine Beaupré, Couvent de St-Charles	63
46.	Jeanne Labossière, Couvent de St-Léon	62
47.	Clémence Cadoreth, Ecole Richard, Somerset	62
48.	Régina Bouderligue, Ecole Richard, Somerset	61
49.	Anne Valcourt, Couvent de St-Jean-Baptiste	60
50.	Yvonne Bessette, Couvent de Letellier	56
51.	Doris Perfumo, Couvent de Lorette	56
52.	Robert Arbez, Couvent de St-Claude	55
53.	André Duhard, Couvent de Ste-Rose-du-Lac	55
54.	Marguerite Lagimodière, Couvent de Lorette	51
55.	Juliette Robidoux, Couvent de Bruxelles	50
56.	Marthe Selby, Couvent de St-Lazare	50
57.	Albert Vielfaure, Couvent de La Broquerie	
58.	Lina Barnabé, Couvent de Letellier	
59.	Lucie Saindon, Couvent de Thibaultville	
60.	André Rajotte, Ecole du S.-C., Winnipeg	
61.	Victor Mercier, Ecole du S.-C., Winnipeg	
62.	Edgar Decosse, Ecole Richard, Somerset	
63.	Denise Bessette, Ecole Richard, Somerset	

Rédaction. — Emilie Châtel, Couvent de St-Claude 100%
Volume donné par le Gouvernement de la République Française

GRADE IX (Classe A) — Prix de la Fédération des F.C.F.

†1.	Lucille Maurice, Couvent de Ste-Anne	92%
*2.	Rita O'Connor, Académie St-Joseph	90
3.	Yvette Mousseau, Académie St-Joseph	89
4.	Marcelle Ferland, Académie St-Joseph	87
5.	Carmelle Lanthier, Académie St-Joseph	87
6.	Madeleine Le Nabat, Académie St-Joseph	86
7.	Ninette Laferrière, Académie St-Joseph	86
8.	Mona Thibault, Académie St-Joseph	86
*9.	Cécile Tétreault, Couvent de Ste-Anne	86
10.	Juliette Fontaine, Académie St-Joseph	82
11.	Léona Gagnon, Académie St-Joseph	80
12.	Aurore Champagne, Académie St-Joseph	80
13.	Thérèse Blanc, Académie St-Joseph	80
14.	Catherine Vincent, Couvent de Ste-Anne	80
*15.	Irène Champagne, Couvent de St-Norbert	80
16.	Agnès Tétreault, Académie St-Joseph	78
17.	Gabrielle Legros, Académie St-Joseph	78
18.	Lucille Allard, Académie St-Joseph	77
19.	Marguerite Cossette, Académie St-Joseph	77
20.	Irène Barnabé, Académie St-Joseph	76
21.	Annette Paul, Académie St-Joseph	76
22.	Aline Voyer, Académie St-Joseph	76
23.	Léona Desorcy, Couvent de Ste-Anne	76
†24.	Marie-Marthe Delorme, Couvent de St-Adolphe	75
25.	Lucille Primeau, Académie St-Joseph	75
26.	Lucille Phaneuf, Académie St-Joseph	75
27.	Irène Rondeau, Académie St-Joseph	75
28.	Evélina Johnson, Académie St-Joseph	75
29.	Antonia Mousseau, Académie St-Joseph	75
30.	Maria-Jeanne Prévost, Couvent de Ste-Anne	75
31.	Rita Roy, Couvent de St-Norbert	75
32.	Denise Lussier, Couvent de Ste-Anne	70
33.	Eloi Bohémier, Couvent de Ste-Anne	70
34.	Louise Lajeune, Académie St-Joseph	70
35.	Stella Curtis, Couvent de St-Norbert	70
36.	Agnès Rousseau, Couvent de St-Norbert	68
37.	Florida Tremblay, Couvent de Ste-Anne	66
38.	Francis Benoit, Couvent de Ste-Anne	66
39.	Emilienne Laramée, Couvent de Ste-Anne	65
40.	Palmyre Dufort, Couvent de St-Norbert	65
41.	Marie-Ange Breton, Couvent de St-Adolphe	60
42.	Anna Lafrenière, Académie St-Joseph	60
43.	Yolande Kenny, Couvent de St-Norbert	58
44.	Antonia Girouard, Couvent de St-Norbert	56
45.	Lucille Laurendeau, Académie St-Joseph	56

Rédaction. — Yvette Mousseau, Académie St-Joseph 95%
Prix offert par le Gouvernement de la République Française.

GRADE IX (Classe B)
Prix du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb

†1.	Gertrude Joyal, Couvent de Ste-Agathe	94%
*2.	Irène Rosset, Couvent de St-Claude	93
3.	Marie-Thérèse de Moissac, Couvent de St-Claude	90
*4.	Marcelle Granger, Couvent de Letellier	90
*5.	Léa Joyal, Couvent de Ste-Agathe	88
*6.	Yvonne Guillou, Couvent d'Aubigny	88
7.	Jean-Marie Morin, Couvent de St-Claude	88
8.	Marie-I. de Moissac, Couvent de St-Claude	88
9.	Isabelle Rzonca, Couvent de Ste-Agathe	87
10.	Marie Dedieu, Couvent de Ste-Agathe	87
*11.	Marie Boulet, Couvent de La Broquerie	86
12.	Thérèse Guénette, Couvent de Letellier	86
*13.	Imelda Boisvert, Couvent de Laurier	86
14.	Ghislaine de Moissac, Couvent de St-Claude	86
*15.	Thérèse Lapointe, Couvent de St-Pierre-Jolys	85
16.	Albert Dupasquier, Couvent de St-Claude	85
17.	Philomène Lacroix, Couvent de St-Claude	85
*18.	Gilles Perras, Ecole du S.-C., Winnipeg	85
*19.	Adélard Langevin, Couvent de Ste-Rose-du-Lac	85
20.	Yolande Lavergne, Couvent de St-Pierre-Jolys	84
*21.	Denis Delisle, Collège de St-Norbert	82
*22.	William Dubois, Couvent de St-Laurent	82
*23.	Clémentine Delaquis, Couvent de Lourdes	82
24.	Raymonde Tessier, Couvent de Ste-Agathe	80
25.	Lucille St-Jacques, Couvent d'Aubigny	80
26.	Marcelle Dionne, Couvent de Letellier	80
27.	Germaine Desroches, Couvent de Laurier	80
28.	Adélina Gagné, Couvent de St-Pierre-Jolys	80
29.	Eugène Le Roux, Couvent de St-Claude	80
30.	Jacqueline Lafrenière, Couvent de Lourdes	80
31.	Maria Carignan, Ecole du S.-C., Winnipeg	80
32.	Marie-Josèphe Pilon, Couvent de Ste-Agathe	78
33.	Rose Colliou, Couvent de St-Laurent	78
34.	Bernadette Leclair, Couvent de Lourdes	77
35.	Marguerite Genest, Couvent de St-Pierre-Jolys	77
36.	Fernande Turenne, Couvent de St-Pierre-Jolys	76
37.	Noëlla Marion, Couvent de Ste-Agathe	76
*38.	Juliette Valcourt, Couvent de St-Jean-Baptiste	76
39.	Claudia Rosset, Couvent de St-Claude	76
40.	Sam Bohémier, Collège St-Norbert	76
41.	Emile Landry, Collège de St-Norbert	75
*42.	Angèle Gauthier, Couvent de Lorette	75
43.	Pauline Pilon, Couvent de Ste-Agathe	75
44.	Rita Fradin, Couvent de Lourdes	75
45.	Madeleine Delaquis, Couvent de Lourdes	75
*46.	Edmée Labossière, Couvent de St-Léon	75
*47.	Dolorès Lussier, Couvent de Mariapolis	75
*48.	Clara Benoit, Couvent de St-Eustache	75
*49.	Marthe Parent, Couvent de St-Joseph	75
50.	Alice Beaudry, Couvent de St-Eustache	72
51.	Edouard Lafortune, Couvent de La Broquerie	70
52.	Irène Montsion, Couvent de Ste-Rose-du-Lac	70
53.	Rolande Labossière, Couvent de St-Léon	70
54.	Germaine Muller, Couvent de Lourdes	70
55.	Jean Allard, Couvent de Bruxelles	70
56.	Olga Van Humbeck, Couvent de Laurier	70
57.	Marguerite Lemoine, Couvent de Ste-Agathe	70
58.	Yvonne Dorge, Couvent de Ste-Agathe	70
59.	Alexine Dequier, Couvent de St-Charles	70
60.	Viola Girouard, Ecole Richard, Somerset	70
61.	Antoine Collette, Collège de St-Norbert	68
62.	Vitaline Gauthier, Couvent de La Broquerie	68
63.	Gabrielle Joubert, Couvent de St-Pierre-Jolys	68
64.	Aline Sicotte, Couvent de St-Pierre-Jolys	67
65.	Marie-Paule Trudel, Couvent de St-Malo	66
66.	Lilliane St-Jacques, Couvent d'Aubigny	65
67.	Clara Moquin, Couvent de St-Joseph	65
68.	René Heyser, Couvent de St-Laurent	65
69.	Aurore Chartier, Couvent de St-Lazare	65
70.	Sidonie Goeujon, Couvent de St-Lazare	65
71.	André Arbez, Couvent de St-Claude	62
72.	Hortense Jeanson, Couvent de Lorette	60
73.	Gilberte Allard, Couvent de St-Charles	60
74.	Marguerite Goeujon, Couvent de St-Lazare	60
75.	Thérèse Lagacé, Couvent de La Salle	60
76.	André Molgat, Couvent de Ste-Rose-du-Lac	56
77.	Florence Théroux, Couvent de Lourdes	56
78.	Gilbert Désilets, Couvent d'Elie	55
79.	Jean-Baptiste Pelletier, Couvent de La Broquerie	55
80.	Yolande Lesage, Couvent de St-Léon	55
81.	Armande Cormier, Couvent de La Salle	55
82.	Robert Bédard, Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg	52
83.	Fabienne Poirier, Couvent de Mariapolis	52
84.	Marthe Labossière, Couvent de St-Léon	50
85.	Jeanne Simard, Couvent de La Salle	50
86.	Gabriel Guyot, Couvent de Fannystelle	50
87.	Claire Arnal, Couvent de Fannystelle	
88.	Henriette Pelletier, Couvent de Lourdes	
89.	Simone Lavoie, Couvent de Mariapolis	
90.	Rita Marion, Couvent de St-Jean-Baptiste	
91.	Lucien Régis, Couvent de Fannystelle	
92.	Marie-Anne Lacharité, Couvent de Bruxelles	
93.	Florence Payette, Couvent de St-Léon	
94.	Odile St-Pierre, Couvent de St-Georges	
95.	Marie-Louise Le Bas, Couvent de Ste-Rose-du-Lac	
96.	Delphime Maguet, Couvent de Ste-Rose-du-Lac	
97.	Georges Guertin, Ecole du S.-C., Winnipeg	
98.	Thérèse Désilets, Couvent d'Elie	
99.	Roland Lafrenière, Ecole Richard, Somerset	
100.	Emilienne Tremblay, Ecole Richard, Somerset	
101.	René Rajotte, Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg	

Rédaction. — Gertrude Joyal, Couvent de Ste-Agathe 93%
Prix offert par le Gouvernement de la République Française.

GRADE IX (Classe C)

1.	Madeleine Barnabé, Ecole St-Pie, Letellier	72%
2.	Emile Désaulniers, Ecole Lévis, Ste-Elisabeth	70
3.	Mathilde Maguet, Ecole Verdun, Ste-Rose-du-Lac	50
4.	Lucille Cayer, Ecole St-Joseph, La Broquerie	50
5.	Louis Chartier, Ecole Bourret, Aubigny	50
6.	Aimé Cadieux, Ecole St-Pie, Letellier	

Rédaction. — Madeleine Barnabé, Ecole St-Pie, Letellier 84%
Prix offert par le Gouvernement de la République Française.

GRADE VIII (Classe A) — Médaille Delâge

†1.	Irène Mondor, Académie St-Joseph	98%
*2.	Guillemette Audet, Académie St-Joseph	97
3.	Louise Prud'homme, Académie St-Joseph	96
4.	Adèle Mousseau, Académie St-Joseph	96
5.	Joseph Pelland, Académie Provencher	96
6.	René Robert, Académie Provencher	95
7.	Blanche Aubert, Académie St-Joseph	95
8.	Lucille Lacerte, Académie St-Joseph	95
*9.	Laurette Trudeau, Couvent de Ste-Anne	94
*10.	Marguerite Louis, Couvent de St-Adolphe	93
11.	Albert Provost, Académie Provencher	93
12.	Thérèse Rozière, Académie St-Joseph	93
13.	Doris Carbonneau, Académie St-Joseph	92
14.	Rose-Marie Marcoux, Académie St-Joseph	92
15.	Hermine Mainguy, Académie St-Joseph	92
16.	Robert Goyette, Académie Provencher	92
*17.	Maria Vergnano, Couvent de St-Norbert	92
18.	Odette Masserey, Académie St-Joseph	91
19.	Cécile Jacques, Académie St-Joseph	91
20.	Gérard Perron, Académie Provencher	91
21.	Marie Landry, Couvent de St-Norbert	91
22.	Louise Tardi, Académie St-Joseph	90
23.	Denise Marion, Académie St-Joseph	90
24.	Juliette Paquin, Académie St-Joseph	90
25.	Jeanne Michon, Académie St-Joseph	90
26.	Marie-Paule Dumesnil, Couvent de Ste-Anne	90
27.	Elie-Anne Godin, Couvent de St-Adolphe	90
28.	René Toupin, Académie Provencher	90
29.	Gabriel Sourisseau, Académie Provencher	90
30.	Emile Pelland, Académie Provencher	90
31.	Alice Hince, Académie St-Joseph	90
32.	Christine Phélo, Académie St-Joseph	90
33.	Yvonne Mercier, Académie St-Joseph	89
34.	Andrée Marcoux, Académie St-Joseph	89
35.	Flore Fontaine, Académie St-Joseph	89
36.	Eugène Baudru, Académie Provencher	89
37.	Emile Van Raes, Académie Provencher	89
38.	Noëlline Gagnon, Académie St-Joseph	88
39.	Marguerite Laflamme, Académie St-Joseph	88
40.	Yvette Fourneaux, Académie St-Joseph	88
41.	Lorraine Lavery, Académie St-Joseph	88
42.	Yvonne Vaillant, Académie St-Joseph	88
43.	Jean J. Robitaille, Académie Provencher	88
44.	Rita Duhamel, Couvent de Ste-Anne	87
45.	Lucie Fontaine, Académie St-Joseph	87
46.	Jeannette Sabourin, Académie St-Joseph	86
47.	Louise De Gagné, Académie St-Joseph	86
48.	Hélène Miron, Académie St-Joseph	86
49.	Yvette Pelletier, Académie St-Joseph	86
50.	Marguerite Stanners, Académie St-Joseph	86
51.	Frank L. Cushing, Académie Provencher	86
52.	Roger Fourneaux, Académie Provencher	86
53.	Maurice Bibeau, Académie Provencher	85
54.	Adélard Bourgeois, Académie Provencher	85
55.	Alphonsine Lacroix, Académie St-Joseph	85
56.	Thérèse Courteau, Académie St-Joseph	85
57.	Marie-Anne Laflamme, Académie St-Joseph	85
58.	Luce Carrière, Académie St-Joseph	85
59.	Lucille Davis, Académie St-Joseph	84
60.	Rolande Dufault, Académie St-Joseph	84
61.	Alice Guénette, Académie St-Joseph	84
62.	Noël Therrien, Académie Provencher	84
63.	Simone Campeau, Couvent de St-Norbert	84
64.	Agnès Tougas, Couvent de Ste-Anne	83
65.	Robert Ouellette, Académie Provencher	83
66.	Omer Pambrun, Académie Provencher	83
67.	Georges Toupin, Académie Provencher	83
68.	Edouard Agagnier, Académie Provencher	83
69.	Robert Dionne, Académie Provencher	82
70.	Sylvia Vermette, Couvent de St-Norbert	82
71.	Jeanne St-Germain, Couvent de St-Norbert	82
72.	Edmond Chénier, Académie Provencher	82
73.	Noël Lanthier, Académie Provencher	82
74.	Clémence Rozière, Académie St-Joseph	82
75.	Louise Martel, Académie St-Joseph	82
76.	Irène Berger, Académie St-Joseph	81
77.	Albert Agagnier, Académie Provencher	81
78.	Raoul Laplume, Académie Provencher	81
79.	Ovila Drouin, Académie Provencher	81
80.	Alcide Tétrault, Académie Provencher	80
81.	Charlotte Tremblay, Académie St-Joseph	80
82.	Lucille Baril, Académie St-Joseph	80
83.	Léo Lagassé, Couvent de St-Adolphe	80
84.	Charles-Henri Delorme, Couvent de St-Adolphe	79
85.	Gérard Bédard, Académie Provencher	79
86.	Jean Desrosiers, Académie Provencher	79
87.	Napoléon Chénier, Académie Provencher	79
88.	Elisabeth Brodeur, Académie St-Joseph	79
89.	Eva Grandmont, Académie St-Joseph	78
90.	Marguerite Turcotte, Académie St-Joseph	78
91.	Marcelle Montagnon, Académie St-Joseph	78
92.	Marguerite Blais, Couvent de St-Adolphe	78
93.	Florence Bohémier, Couvent de Ste-Anne	78
94.	Roland Sanche, Couvent de Ste-Anne	77
95.	Yvette Kenny, Couvent de St-Norbert	77
96.	Jean Desrosiers, Couvent de Ste-Anne	76
97.	Fernande Trudeau, Couvent de Ste-Anne	75
98.	Georges Cloutier, Couvent de Ste-Anne	75
99.	Denise Normandeau, Académie St-Joseph	75
100.	Lucille Gagnon, Académie St-Joseph	75
101.	Léo Lemoine, Académie Provencher	74
102.	Elisée Voyer, Académie Provencher	71
103.	Antoinette Asselin, Académie St-Joseph	71
104.	Amanda Dupas, Académie St-Joseph	70
105.	Jeanne Deniset, Académie St-Joseph	69
106.	Georges Ste-Marie, Académie Provencher	68
107.	Robert James Stanners, Académie Provencher	68
108.	Claire Landry, Couvent de St-Norbert	68
109.	Lucien Tétreault, Couvent de Ste-Anne	60
110.	Marie de Rocquigny, Couvent de St-Adolphe	58
111.	Henri Piédalue, Académie Provencher	57

Rédaction. — Joseph Pelland, Académie Provencher 95%
Prix: Valeur de $5.00 en volumes. Don de la Fédération des F.C.-F.

GRADE VIII (Classe B) — Médaille Delâge

†1.	Alice Lemire, Couvent de St-Pierre-Jolys	98%
*2.	Alice Arnal, Couvent de Fannystelle	97
*3.	Aidéa Alarie, Couvent de Ste-Agathe	95
*4.	Madeleine Cloutier, Couvent de Letellier	95
*5.	Henriette Le Gras, Couvent de St-Claude	95
6.	Madeleine de Moissac, Couvent de St-Claude	94
*7.	Cécile Maynard, Couvent de St-Malo	93
*8.	Yvonne L'Heureux, Couvent de St-Pierre-Jolys	93
*9.	Odile Rondeau, Couvent de St-Léon	93
10.	Anne-Marie Morin, Couvent de St-Malo	92
11.	Thérèse Malo, Couvent de St-Malo	92
*12.	Rita Fortier, Couvent de Bruxelles	92
*13.	Blanche Gaboury, Couvent de Dunrea	92
14.	Thérèse Côté, Couvent de St-Pierre-Jolys	91
*15.	Irène Jobin, Couvent de St-Jean-Baptiste	90
16.	Wilfrid Pinsonnault, Couvent de Ste-Agathe	90
*17.	Lucie Boisjoli, Couvent de La Broquerie	90
*18.	Laurent Deslauriers, Couvent d'Elie	90
19.	Lucienne Côté, Couvent de St-Pierre-Jolys	90
*20.	Cyrille Lavallée, Couvent de St-Laurent	89
21.	Georgette Rey, Couvent de St-Claude	89
22.	Geo.-Edouard Parent, Couvent de Letellier	89
23.	Hortense Forest, Couvent de St-Malo	89
*24.	Phyllis Dureault, Couvent de Fannystelle	89
25.	Mary De Pape, Couvent de Bruxelles	89
26.	Aline Bérard, Couvent de St-Pierre-Jolys	88
*27.	Ethel Bernardin, Couvent de St-Eustache	88
28.	Yves Abgrall, Couvent de St-Laurent	88
*29.	Jean-Paul Hébert, Couvent d'Aubigny	88
30.	Reine Bernardin, Couvent d'Elie	88
31.	Evéline Désaulniers, Couvent de St-Pierre-Jolys	87
32.	Flore Parent, Couvent de Letellier	87
*33.	Marie-Rose Ingelbeen, Couvent de Ste-Rose-du-Lac	86
*34.	Thérèse Ritchot, Couvent de Laurier	86
35.	Annette Dorge, Couvent de Ste-Agathe	86
36.	Thérèse Manseau, Couvent de Letellier	86
*37.	Odette Rousseau, Ecole du S.-C., Winnipeg	85
38.	Rose Lagassé, Couvent de Ste-Rose-du-Lac	85
39.	Albertine Péloquin, Couvent de Ste-Agathe	85
40.	Ovide Robert, Couvent d'Aubigny	85
41.	Annette Ruest, Couvent de St-Pierre-Jolys	85
42.	Dollard Bruyère, Couvent de Letellier	84
43.	Claire Valcourt, Couvent de St-Jean-Baptiste	84
44.	Pauline Désilets, Couvent d'Elie	84
*45.	Robert Deroche, Couvent de Lourdes	83
46.	Napoléon Boulet, Couvent de Dunrea	83
47.	Alma Bouchard, Couvent de Letellier	83
48.	Solange Garand, Couvent de St-Charles	82
49.	Marie-Thérèse Arbez, Couvent de St-Claude	82
50.	Marcel Pilloud, Couvent de Lourdes	82
51.	Alma Manseau, Couvent de Letellier	82
52.	Jean-Paul Aubry, Couvent de Ste-Agathe	82
*53.	Denis Trottier, Collège de St-Norbert	81
54.	Germaine Vandel, Couvent de St-Claude	81
55.	Cécile Delaquis, Couvent de Lourdes	81
*56.	Roland Bourgouin, Couvent de Transcona	81
57.	Jeanne Jubinville, Couvent de Letellier	81
58.	Lucien Mireault, Couvent de La Broquerie	81
59.	Hilda Gaucher, Couvent de Bruxelles	81
60.	Aline Granger, Couvent de Letellier	80
61.	Liliane Arnal, Couvent de Fannystelle	80
62.	Cécile Gamache, Couvent de Laurier	80
*63.	Armand Landreville, Couvent de St-Lupicin	79
64.	Florence Perreault, Couvent d'Aubigny	79
65.	Solange Comte, Couvent de Bruxelles	79
*66.	Thérèse Dionne, Couvent de St-Joseph	79
67.	Benoit Comeault, Couvent de Letellier	78
68.	Madeleine Dupas, Couvent de La Broquerie	78
69.	Antoinette Morissette, Couvent de St-Charles	78
70.	Thérèse Lambert, Couvent de St-Pierre-Jolys	78
71.	Edmée Lussier, Couvent de St-Pierre-Jolys	78
72.	François Gratton, Couvent de St-Laurent	78
73.	Gladys Labelle, Couvent de St-Jean-Baptiste	77
74.	Béatrice Boulet, Couvent de St-Charles	77
75.	Laurette Parent, Couvent de St-Joseph	77
76.	Marie-Louise Ménard, Ecole du S.-C., Winnipeg	77
77.	Madeleine Ritze, Couvent de Transcona	76
78.	Marie Preteau, Couvent de St-Malo	76
79.	Juliette Dufault, Couvent de Ste-Rose-du-Lac	75
80.	Cécile Dufault, Couvent de St-Lupicin	75
81.	Antoine Guertin, Ecole du S.-C., Winnipeg	75
82.	Louis Rajotte, Collège de St-Jean-Baptiste	75
*83.	Marcel Lafleur, Couvent de La Salle	75
84.	Denise Valcourt, Couvent de St-Jean-Baptiste	75
*85.	Roberte Gauthier, Couvent de Lorette	75
*86.	Angela Poirier, Couvent de Mariapolis	75
87.	Roland Benoit, Couvent de St-Eustache	74
88.	Denise Grégoire, Couvent de St-Jean-Baptiste	73
89.	Marguerite Monchamp, Couvent de Lourdes	73
90.	Berthe Weicker, Couvent de Lourdes	73
91.	Arthur Campbell, Ecole du S.-C., Winnipeg	73
92.	Raymond Châtel, Couvent de St-Claude	73
93.	Gustave Lord, Collège de St-Norbert	73
94.	Julie Hacault, Couvent de Bruxelles	72
95.	Madeleine Bérard, Couvent de Bruxelles	72
96.	Yvonne Gauvin, Couvent de St-Eustache	71
97.	Thérèse Lavoie, Couvent de Dunrea	71
98.	Marcel Champagne, Ecole Richard, Somerset	71
99.	Alfred Payment, Couvent d'Elie	71
100.	Lina Boulic, Couvent de St-Lupicin	70
101.	Gérard Mousseau, Couvent d'Aubigny	70
102.	Marie Perrin, Couvent de St-Charles	70
103.	Lucienne Précourt, Couvent de St-François-Xavier	69
104.	Jean Tétreault, Couvent de la Broquerie	69
105.	Albert Poirier, Couvent de Mariapolis	69
106.	Yvette Létourneau, Couvent de St-Eustache	67
107.	Henriette Lemoine, Couvent de Ste-Agathe	65
108.	Aurelia McDougall, Couvent de St-Charles	64
109.	Gabriel Lavigne, Couvent de Fannystelle	64
110.	Clothilde Robart, Couvent de St-Claude	60
111.	Marguerite Lafortune, Couvent de La Broquerie	58
112.	Berthe Lussier, Couvent de Ste-Rose-du-Lac	58
113.	Carmen Labossière, Couvent de St-Léon	57
114.	Christian Laporte, Ecole Richard, Somerset	55
115.	Louise Lacroix, Couvent de St-Claude	53
116.	Lucien Robitaille, Couvent de Lourdes	53
117.	Marguerite Boulet, Couvent de Dunrea	50
118.	Charles Chaperon, Couvent de Lourdes	
119.	Odile Labossière, Ecole Richard, Somerset	
120.	Hélène Lord, Couvent de la Broquerie	
121.	Aurore Montagnon, Couvent de St-Charles	
122.	Gérard Bessette, Ecole Richard, Somerset	
123.	Adrien Lafrenière, Ecole Richard, Somerset	
124.	Juliette Wery, Ecole Richard, Somerset	
125.	Arthur Rosset, Couvent de St-Claude	
126.	Denys Payette, Couvent de St-Léon	
127.	Bernadette Dorval, Ecole du S.-C., Winnipeg	
128.	Marie-Louise Lamothe, Couvent de St-Frs-Xavier	

Rédaction. — Alice Arnal, Couvent de Fannystelle 95%
Prix: valeur de $5.00 en volumes, offert par la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

GRADE VIII (Classe C) — Médaille Delâge

†1.	Lucie Chaput, Ecole St-Viateur Est, Otterburne	96%
*2.	Ida Désorcy, Ecole St-Cuthbert, Lorette	90
*3.	Germaine Gauthier, Ecole St-Antoine, Ste-Agathe	90
*4.	Annette Bosc, Ecole Jeanne d'Arc, N.-D. de Lourdes	90
*5.	Angèle Gagné, Ecole St-Benoit, St-Claude	85
6.	Marcelle Désorcy, Ecole St-Cuthbert, Lorette	84
*7.	Raymond Massicotte, Ecole Ste-Geneviève, St-Pierre-Jolys	81
8.	Cécile Bellec, Ecole Parthenay, St-Claude	80
9.	Antonio Bosc, Ecole Jeanne d'Arc, N.-D. de Lourdes	78
10.	Jeanne Fenez, Ecole St-Antoine, Ste-Agathe	77
11.	Paul Carrière, Ecole St-Viateur Est, St-Pierre	76
12.	Lucille Manaigre, Ecole Lorette Est	75
*13.	Florent Gauthier, Ecole Gauthier, Ste-Geneviève	75
*14.	Thérère Légaré, Ecole St-Félix, Dunrea	75
15.	Andrée Monchamp, Ecole St-Adélard, N.-D. de Lourdes	72
16.	Aurèle Désaulniers, Ecole Lévis, Ste-Elisabeth	71
17.	Marcel Boulet, Ecole St-Félix, Dunrea	71
18.	Armand Bisson, Ecole St-Félix, Dunrea	68
19.	Yolande Préjet, Ecole Montcalm, N.-D. de Lourdes	65
20.	Charles Dubé, Ecole Dandurand, Haywood	64
21.	Léo Carrière, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes	61
22.	Olive Owens, Ecole de Vassar	59
23.	Gérard Bilodeau, Ecole Ste-Antoine, Ste-Agathe	54
24.	Germaine Marion, Ecole Fillion, St-Jean-Baptiste	52
25.	Fernande Rivard, Ecole Frontenac, St-Malo	50
26.	Jean-Baptiste Grégoire, Ecole St-Cuthbert, Lorette	
27.	Yvette d'Auteuil, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes	
28.	Rosaire Trudeau, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes	
29.	Annette Trudeau, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes	
30.	Raphaël Légaré, Ecole St-Félix, Dunrea	
31.	Thérèse Hamelin, Ecole Frontenac, St-Malo	
32.	Gérard Landry, Ecole Théobald, St-Léon	
33.	Annette Bessette, Ecole Théobald, St-Léon	

Rédaction. — Lucie Chaput, Ecole St-Viateur Est, Otterburne 98%
Prix: valeur de $5.00 en volumes offert par la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises.

GRADE VII (Classe A)
Prix de l'Association des Instituteurs de Langue Française.

†1.	Mariette Sicotte, Académie St-Joseph	98%
*2.	Suzanne Tremblay, Académie St-Joseph	97
3.	Madeleine Pelletier, Académie St-Joseph	95
4.	Stella Bouvier, Académie St-Joseph	92
5.	Aline Godard, Académie St-Joseph	92
6.	Cécile Martel, Académie St-Joseph	91
7.	Thérèse Pambrun, Académie St-Joseph	90
8.	Alice Péloquin, Académie St-Joseph	90
9.	Thérèse Menu, Académie St-Joseph	88
*10.	Victoire Dionne, Couvent de St-Norbert	88
*11.	Alice Benoit, Couvent de Ste-Anne	87
12.	Annette Mousseau, Académie St-Joseph	86
13.	Yvonne Toupin, Académie St-Joseph	86

EN MISSIONNANT...

(Suite)

Arrivés à la chapelle, nous nous reposâmes un peu, puis, nous continuâmes nos visites du côté sud de la réserve. Il nous restait encore plusieurs vieux couples à voir. La première personne que nous rencontrâmes sur notre passage, fut une bonne vieille veuve qui demeurait seule avec les trois petits enfants de sa fille, dans une cabane. La vieille était encore une néophyte dans la religion catholique; elle avait reçu le baptême depuis trois ans seulement. Elle marchait difficilement et n'aurait pas été capable de se rendre à la chapelle de la mission pour faire ses Pâques. On lui laissa entendre qu'elle pouvait se confesser dans sa maison, que le jeune Père lui apporterait la communion le lendemain matin. Elle se prépara aussitôt à sa confession. A cet effet elle se mit à genoux à côté d'une vieille chaise et avoua ses fautes humblement.

En sortant de chez cette bonne vieille, nous nous mîmes à la recherche du vieux Kiwis, patriarche de File Hills, que je croyais mort depuis longtemps. Nous eûmes beaucoup de difficultés à trouver la chaumière du vieux. Elle était cachée sur une hauteur, dans un bois. Nous la trouvâmes enfin, et en frappant à la porte, une voix de femme nous cria d'entrer. Nous entrâmes. Et quel fut alors le tableau qui se présenta à nos yeux! Un grand lit de bois était là, monté dans un coin de la cabane, et sur ce lit rustique était assis un vieillard aux larges épaules, l'oeil encore clair — et il avait cent ans. Son nom était Kiwis, autrefois grand médecin sauvage, maintenant fervent catholique. A ses côtés était assise sur le même lit, Mme Kiwis, plantureuse, âgée au moins de quatre-vingt-dix ans. Elle était aveugle. Son mari était sourd. En voyant ces deux vieillards ainsi tout seuls dans la maison, assis sur leur lit et fumant leur calumet, je me disais: Et comment sont-ils encore en vie? Ils auraient pu se brûler cent fois! Comment le Département indien peut-il laisser tout seul dans une cabane un vieux couple comme ça?... Et l'on me donna sur-le-champ une explication précise. L'année dernière, le Département indien avait donné ordre de ramasser tous ces vieux de File-Hills et de les mettre ensemble dans une maison commune à "l'Agence", pour que quelqu'un pût prendre soin d'eux. Ce plan ne réussit point; il dura juste quatre jours. Dès la première journée, la discorde s'était mise dans la cabane; les vieux et les vieilles commencèrent à se disputer et à se quereller comme des enfants. La communauté fut aussitôt levée et dissoute, et les vieux furent renvoyés chacun dans son foyer. Où l'on leur apporte le manger tous les jours et on les chauffe l'hiver chacun séparément.

Kiwis rayonnait de joie quand il nous vit entrer chez lui. Sans préambule, il demanda aussitôt à se confesser. On fit signe à sa vieille de sortir. On voulut lui donner la main pour l'aider à quitter la cabane pour quelques instants. Elle refusa toute aide et, en tâtonnant, arriva à la porte et sortit. J'étais resté tout seul avec Kiwis. Il s'agissait maintenant d'entendre sa confession, qui ne fut pas une petite affaire. Le vieillard était très sourd et je dus crier pour lui faire comprendre la moindre chose. Il comprit et était très content de s'être confessé. Avant de le quitter, Kiwis sortit de sa poche de veste ce qui avait été autrefois un scapulaire, mais qui, aujourd'hui, ressemblait à toute autre chose. Kiwis me demanda si ce scapulaire était encore bon. Pour toute réponse, on lui en donna un neuf et il fut satisfait. Mais le suprême bonheur descendit sur cette vieille cabane sauvage quand le Père Guy de Bretagne entra et donna à chacun de ces deux vieux une poignée de bon tabac. Ce fut le bonheur parfait pour eux sur la terre... Nous partions aussitôt avec les bons souhaits de nos chers vieux.

Il nous restait encore un couple fameux à voir, mais celui-ci se trouvait en dehors de la réserve, dans le pays des métis, aux frontières de la réserve de File-Hills. Le couple en question était le vieux Monzoni et sa femme. Impossible pour nous de quitter le pays sans aller saluer le vieux Monzoni et sa vieille... et de les confesser. Après bien des tours et des détours à travers les bois et les champs, nous arrivâmes enfin au domaine du vieux patriarche Monzoni.

Monzoni pouvait avoir été grand dans sa jeunesse; il ne l'était certainement plus dans sa vieillesse. Il est descendu en dessous de cinq pieds; la seule chose qui n'a pas diminué, chez lui, c'est sa barbe inqualifiable. Il y a trente ans, Monzoni était déjà passablement vieux, sa chevelure était blanche, sa barbe était de la même couleur; mais en ce temps là, il courait encore comme un cerf. Aujourd'hui, ses vieilles jambes sont impotentes, ses oreilles sont sourdes; seule sa langue est restée active. Monzoni doit avoir actuellement bien au-delà de cent ans.

Sur la réserve de File Hills, il restait encore un personnage important à voir: le vieux Buffalo Beau! On le trouva chez sa fille, Mme Creeg, ancienne élève de l'école de Lebret. En entrant dans sa maison, je n'avais d'abord pas aperçu Buffalo Beau et on parla de toutes sortes de choses, excepté de Buffalo

(Suite à la page 8)

14. [illegible], Académie St-Joseph
15. [illegible], Couvent de Ste-Anne
16. Jeannette Tougas, Couvent de Ste-Anne
17. [illegible], Académie St-Joseph
18. Gabrielle Jodoin, Académie St-Joseph
19. Roger Vadeboncoeur, Académie Provencher
20. [illegible] Gallant, Académie St-Joseph
21. Lucille Leclerc, Académie St-Joseph
22. Thérèse Fortin, Académie St-Joseph
23. Thérèse Gobeil, Académie St-Joseph
24. Irène Barnabé, Académie St-Joseph
25. Thérèse Boulé, Académie St-Joseph
26. Yvonne Simon, Académie St-Joseph
27. Maurice Désaulniers, Couvent de Ste-Anne
28. Thérèse Harris, Couvent de St-Norbert
29. Léo Turenne, Académie Provencher
30. René Johnson, Académie Provencher
31. Ida Paul, Académie St-Joseph
32. Rose Lamblin, Couvent de St-Norbert
33. Marie-Thérèse Lavoie, Couvent de St-Adolphe
34. Marie-Thérèse Bohémier, Couvent de Ste-Anne
35. Georges De Cruyenaere, Académie Provencher
36. Corinne Patenaude, Académie St-Joseph
37. Marcelle Senez, Académie St-Joseph
38. Thérèse Trudeau, Académie St-Joseph
39. Gracia Chalut, Académie St-Joseph
40. René Raynauld, Académie Provencher
41. René Bochard, Académie Provencher
42. Jules Laferrière, Académie Provencher
43. Louis Bélanger, Académie Provencher
44. Arthur De Cruyenaere, Académie Provencher
45. Arthur Fontaine, Académie Provencher
46. Marguerite Baudry, Académie St-Joseph
47. Jacqueline Laurendeau, Académie St-Joseph
48. Louise Bernier, Académie St-Joseph
49. Delphine Vyverman, Académie St-Joseph
50. Agathe Therrien, Académie St-Joseph
51. Cécile De Coninck, Couvent de Ste-Anne
52. Gabrielle Chaput, Couvent de St-Adolphe
53. Joseph Tougas, Couvent de Ste-Anne
54. Annette Bohémier, Couvent de Ste-Anne
55. Albertine Tétreault, Académie St-Joseph
56. Rose Gaudette, Académie St-Joseph
57. Thérèse Lafrenière, Académie St-Joseph
58. Denise Lacroix, Académie St-Joseph
59. Claire Bourgeois, Académie St-Joseph
60. Jean Audette, Académie Provencher
61. Claude Tremblay, Académie Provencher
62. Wilfrid Leclair, Académie Provencher
63. Georges Paquin, Académie Provencher
64. Paul Maher, Académie Provencher
65. Norman Ducharme, Académie Provencher
66. Egidia Vande Velde, Académie St-Joseph
67. Irène Corbeil, Académie St-Joseph
68. Adrien Sourisseau, Académie Provencher
69. Gabriel André, Académie Provencher
70. Madeleine Boily, Académie St-Joseph
71. Raymonde Blanchet, Académie St-Joseph
72. Lucienne Van Langegham, Académie St-Joseph
73. Lucille Brodeur, Académie St-Joseph
74. Germaine Bélanger, Académie St-Joseph
75. Aline Adam, Académie St-Joseph
76. Thérèse Turcotte, Académie St-Joseph
77. Daniel Johnson, Académie Provencher
78. Thérèse Croteau, Couvent de Ste-Anne
79. Georgette Courchaine, Couvent de St-Norbert
80. Claire Millier, Couvent de St-Norbert
81. Charles Sutherland, Académie Provencher
82. Georges Theault, Académie Provencher
83. Marcien Lévêque, Académie Provencher
84. Fernand Lanthier, Académie Provencher
85. Cécile Maher, Académie St-Joseph
86. Hélène Courteau, Académie St-Joseph
87. Thérèse Gauvreau, Académie St-Joseph
88. Arthur Guilbault, Académie Provencher
89. Flore Lanthier, Académie St-Joseph
90. Jeannine Tremblay, Académie St-Joseph
91. Marcel Bélanger, Académie Provencher
92. Lucien Carrière, Académie Provencher
93. Daniel Laplante, Académie Provencher
94. Gabrielle De Grande, Couvent de St-Norbert
95. Maurice Gougeon, Académie Provencher
96. Annette Poitras, Académie St-Joseph
97. Georgette Larivière, Académie St-Joseph
98. Dora Martel, Académie St-Joseph
99. Louise Chales, Académie St-Joseph
100. Maurice Thomas, Académie Provencher
101. Robert Turenne, Académie Provencher
102. Lucien Lévêque, Académie Provencher
103. Anna Beaudry, Couvent de Ste-Anne
104. Mary Doyle, Académie St-Joseph
105. Jeannette Chouinard, Académie St-Joseph
106. Lorette De Gagné, Académie St-Joseph
107. Claude Gagnon, Académie Provencher
108. Arthur Gervais, Académie Provencher
109. Maurice Fitzgerald, Académie Provencher
110. Wilfrid Dufault, Académie Provencher
111. Jean Fontaine, Académie Provencher
112. Noé Rémillard, Académie Provencher
113. Léonce Trudeau, Académie Provencher
114. Norbert Clément, Académie Provencher
115. Paul Duguay, Couvent de Ste-Anne
116. Agnès Perreault, Couvent de Ste-Anne
117. Thérèse Suarez, Académie St-Joseph
118. Martial Gagnon, Académie Provencher
119. Jacques Drouin, Académie Provencher
120. Aurèle Fontaine, Académie Provencher
121. Alex. Pichette, Académie Provencher
122. Hubert Langevin, Académie Provencher
123. Hilda Trudeau, Couvent de St-Adolphe
124. Armand Martel, Académie Provencher
125. Yvonne Perron, Couvent de St-Adolphe
126. Victor L'Heureux, Couvent de Ste-Anne
127. Agnès Compayré, Académie St-Joseph
128. Georgette Standaert, Académie St-Joseph
129. Eva Martel, Académie St-Joseph
130. Germaine [illegible], Académie St-Joseph
131. Aldéa Leclaire, Couvent de St-Adolphe
132. Denise Caron, Couvent de St-Adolphe
133. Maurice Crétain, Académie Provencher
134. Edouard Doiron, Académie Provencher

Rédaction. — Suzanne Tremblay, Académie St-Joseph 92%

Prix offert par la Société des Artisans Canadiens-Français

GRADE VII (Classe B)

Prix de l'Association des Instituteurs de Langue Française

1. Jeanne Charette, Couvent de St-Pierre-Jolys 97%
2. Marcellin Champagne, Collège de St-Pierre-Jolys
3. Armelle Gagné, Couvent de St-Pierre-Jolys
4. Anne-Marie Comeault, Couvent de Letellier
5. Edmond Colliou, Couvent de St-Laurent
6. Rita Jubinville, Couvent de Letellier
7. Marie-Thérèse Meyer, Couvent de Lourdes
8. Thérèse Rznoca, Couvent de Ste-Agathe
9. Germain Lavergne, Collège de St-Pierre-Jolys
10. Roland Péloquin, Collège de St-Pierre-Jolys
11. Rita Pelletier, Ecole du S.-C., Winnipeg
12. Marguerite Damphousse, Couvent de Letellier
13. Louise Emond, Couvent de La Broquerie
14. Cécilia Bruce, Couvent de St-Laurent
15. Dorothée Audet, Ecole du S.-C., Winnipeg
16. Olive Beaudin, Couvent de St-Eustache
17. Rita Benoit, Couvent de St-Eustache
18. Yvonne Bruyère, Couvent de Ste-Agathe
19. Denise Olivier, Couvent de Ste-Agathe
20. Rolande Piché, Couvent de Fannystelle
21. Louise Gauthier, Couvent de St-Jean-Baptiste
22. Bertha Ménard, Couvent de St-Eustache
23. Antonio Godin, Couvent de St-Eustache
24. Florence Rocan, Couvent de La Broquerie
25. Yves Derrien, Couvent de St-Laurent
26. Huguette Laflèche, Ecole du S.-C., Winnipeg
27. Jacqueline Harrison, Couvent de Letellier
28. Irène Rivard, Couvent de St-Eustache
29. Gabriel Tétrault, Collège de St-Pierre-Jolys
30. Denise Gauthier, Couvent de Ste-Agathe
31. Henri Durand, Ecole du S.-C., Winnipeg
32. Priscille Cormier, Couvent de La Salle
33. Thérèse Granger, Couvent de La Broquerie
34. Eva Lambert, Couvent de Ste-Agathe
35. Marie-Rose Vaillet, Couvent de St-Charles
36. Marguerite Fontaine, Couvent de Ste-Agathe
37. Jacqueline Préfontaine, Couvent de St-Pierre-Jolys
38. Marie-Anna Ruest, Couvent de St-Pierre-Jolys
39. Georgette Desilets, Couvent d'Elie
40. Charles Barin, Couvent de Lourdes
41. Thérèse Guiboche, Couvent de St-Laurent
42. Denise Côté, Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg
43. Hélène Joyal, Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg
44. Diane Beaudry, Couvent de St-Eustache
45. Lucille Boily, Couvent de Thibaultville
46. Gertrude Aubertin, Couvent de Transcona
47. Raoul Coulombe, Couvent de Transcona
48. Anita Payment, Couvent d'Elie
49. Gérard Tétrault, Couvent de La Broquerie
50. Ange-Albert Cormier, Collège de St-Norbert
51. Antoine Dorge, Couvent de Ste-Agathe
52. Antoine Hacault, Couvent de Bruxelles
53. Odile Bourrier, Couvent de St-Lupicin
54. Judith Goulet, Couvent de Letellier
55. Odile Gallant, Couvent de Transcona
56. Gaétan Cormier, Collège de St-Norbert
57. Denis Joubert, Collège de St-Pierre-Jolys
58. Agnès Goulet, Couvent de Lorette
59. Thérèse Péreux, Couvent de St-Georges
60. Jules Sicotte, Collège de St-Pierre-Jolys
61. Florence Arnal, Couvent de Fannystelle
62. Denise Poirier, Couvent de Lorette
63. Madeleine Bouchard, Couvent d'Elie
64. Jeannette Dufresne, Couvent d'Elie
65. Florent Beaudry, Couvent d'Elie
66. Adélard Lagacé, Couvent de La Salle
67. Andrée Cormier, Couvent de La Salle
68. Edmond Nolette, Couvent de La Salle
69. Alvina Ferrand, Couvent de Ste-Rose-du-Lac
70. Thérèse Frey, Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg
71. Wilfrid Morin, Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg
72. Irène Lavallée, Couvent de St-Laurent
73. Jean-Emile Paillé, Collège de St-Norbert
74. Lilianne Grégoire, Couvent de St-Jean-Baptiste
75. Gertrude Kenny, Couvent d'Aubigny
76. Hélène McCarthy, Couvent de La Broquerie
77. Lucien Bernardin, Couvent d'Elie
78. Elisabeth Ritchot, Couvent de Laurier
79. Louis Laroque, Couvent de Letellier
80. Céline Paradis, Couvent de Dunrea
81. Thérèse Bouchard, Couvent de Letellier
82. Fernande Jarnouin, Couvent de St-Georges
83. Norbert Dufault, Couvent de St-Lupicin
84. Alice Loire, Couvent de Ste-Rose-du-Lac
85. Thérèse Lesage, Couvent de St-Léon
86. Cécile Brick, Couvent de Lourdes
87. Edmond Hébert, Collège de St-Pierre-Jolys
88. Guy Mulaire, Collège de St-Pierre-Jolys
89. Marie-Rose Deslauriers, Couvent de Laurier
90. Gertrude Boulet, Couvent de Dunrea
91. Louis Leclaire, Collège de St-Norbert
92. Henri Poirier, Couvent de Transcona
93. Henriette Sibilleau, Couvent de Lourdes
94. Gilles Dureault, Couvent de Fannystelle
95. Cécile Plamondon, Couvent de St-Jean-Baptiste
96. Maurice Gauthier, Couvent de La Broquerie
97. Gertrude Péloquin, Couvent de St-Malo
98. Juliette Morin, Couvent de St-Malo
99. Yvette McKenzie, Couvent de Fannystelle
100. Louise Bédard, Couvent de La Broquerie
101. Thérèse Dupuis, Couvent de St-Charles
102. Agnès Desrosiers, Couvent de Laurier
103. Marie-Flore Dionne, Couvent de St-Joseph
104. Emile Lamoureux, Couvent de Transcona
105. Claire Gravelle, Couvent de Letellier
106. Hercule Granger, Couvent de Letellier
107. Marguerite Lalonde, Ecole du S.-C., Winnipeg
108. Jeanne Bérard, Couvent de Lourdes
109. Roland Very, Collège de St-Norbert
110. Jean-Paul Lemire, Collège de St-Norbert
111. Alphonse Beaupré, Couvent de La Broquerie
112. Yolande Grattion, Couvent de Ste-Agathe
113. Léa Bouillé, Couvent de Laurier
114. Rose-Hélène Van Humbeck, Couvent de Laurier
115. Florence Bédard, Ecole du S.-C., Winnipeg
116. Eugène Dionne, Couvent de Letellier
117. Florence Doucette, Couvent de Laurier
118. Noëlla Tocher, Couvent de Ste-Rose-du-Lac
119. Lucille Sabourin, Couvent de St-Jean-Baptiste
120. Noëlla Carrière, Couvent de La Broquerie
121. David Asselin, Couvent de Ste-Agathe
122. Yvette Gariépy, Couvent de St-Jean-Baptiste
123. René Allec, Couvent de St-Claude
124. Gabriel Delaquis, Couvent de Lourdes
125. Roland Mulaire, Collège de St-Norbert
126. Gustave Miron, Couvent de Laurier
127. Paul Hacault, Couvent de Bruxelles
128. Yvette Lavoie, Couvent de Mariapolis
129. Richard Gauthier, Ecole du S.-C., Winnipeg
130. Albert Comte, Couvent de Lourdes
131. Fred Ziegler, Couvent de Transcona
132. Eugène Poirier, Couvent de Transcona
133. Joseph Lord, Couvent de La Broquerie
134. Gertrude Guay, Ecole du S.-C., Winnipeg
135. Lucille Paul, Couvent de Transcona
136. Anita Fortier, Couvent de Dunrea
137. Rita Rochon, Couvent de La Salle
138. Gérald Decosse, Ecole Richard, Somerset
139. Yvette Robitaille, Couvent de Lourdes
140. Alcide Buisson, Ecole du S.-C., Winnipeg
141. Henriette Goffart, Couvent de La Salle
142. Juliette Marcoffe, Couvent de St-Malo
143. Clara Desmarais, Couvent de Mariapolis
144. Adélard Mouton, Couvent de Ste-Rose-du-Lac
145. Wilfrid Morin, Couvent de St-Claude
146. Marguerite Lambert, Couvent de St-Charles
147. Edouard Dupas, Couvent de Thibaultville
148. Rolande Bouchard, Couvent de Letellier
149. Rita Simard, Couvent de La Salle
150. Eugène Poirier, Couvent de Mariapolis
151. Marie-Ange Dondo, Couvent de Lourdes
152. Jean Dupasquier, Couvent de St-Claude
153. Paul Fabas, Couvent de La Broquerie
154. Joseph Dupas, Couvent de La Broquerie
155. Alice Meilleur, Couvent de Fannystelle
156. Marcel Létourneau, Collège de St-Jean-Baptiste
157. Denis Valcourt, Collège de St-Jean-Baptiste
158. John Pearson, Collège de St-Jean-Baptiste
159. Cécile Pantel, Ecole Richard, Somerset
160. Arthur Montagnon, Couvent de St-Charles
161. Lucie Goulet, Couvent de Lorette
162. Pascal Roy, Couvent d'Aubigny
163. Charles Martin, Couvent de St-Claude
164. Denis Caron, Couvent de St-Charles
165. Laurette Leduc, Ecole Richard, Somerset
166. Odile Payette, Ecole Richard, Somerset
167. Roméo Girouard, Ecole Richard, Somerset
168. Roland St-Gérard, Collège de St-Jean-Baptiste
169. Albert Roy, Collège de St-Jean-Baptiste
170. Agnès Préfontaine, Couvent de St-Charles
171. Gildas Molgat, Couvent de Ste-Rose-du-Lac
172. Laurence Labossière, Couvent de St-Léon
173. Noël Laflèche, Couvent de St-Charles
174. Marcel Beauchemin, Couvent de St-Charles
175. Maurice Tessier, Collège de St-Jean-Baptiste
176. Léon Jobin, Collège de St-Jean-Baptiste
177. Valérie Vielfaure, Ecole Richard, Somerset
178. Alcide Labossière, Ecole Richard, Somerset

Rédaction. — Marcellin Champagne, Collège de St-Pierre-Jolys 90%

Prix offert par la Société des Artisans Canadiens-Français

GRADE VII (Classe C)

Prix de l'Association des Instituteurs de Langue Française

1. Augustine Boille, Ecole St-Benoit, St-Claude 93%
2. Marie-Anne Doinez, Ecole Dugas, Ste-Geneviève
3. Agnès Jolicoeur, Ecole Dandurand, Haywood
4. Henri Joly, Ecole St-Jean, Haywood
5. Albertine Dornez, Ecole Dugas, Ste-Geneviève
6. Marguerite Richard, Ecole Dugas, Ste-Geneviève
7. Gisèle Cadieux, Ecole St-Pie, Letellier
8. Jean-Marie Gagnon, Ecole Ste-Geneviève, St-Pierre-Jolys
9. Simone Therrien, Ecole St-Vincent, Ste-Amélie
10. Arthur Richard, Ecole St-Jean, Haywood
11. Camille Courcelles, Ecole St-Antoine, Ste-Agathe
12. Roméo Ayotte, Ecole Ouest, St-Jean-Baptiste
13. Marguerite Desharnais, Ecole Carey, St-Pierre-Jolys
14. Caroline Boiteau, Ecole Deux Pointes, Letellier
15. Fernande Vermette, Ecole Nord, St-Jean-Baptiste
16. Fernande Meuflier, Ecole Carey, St-Pierre-Jolys
17. Mariette Boiteau, Ecole Deux Pointes, Letellier
18. Irène Bisson, Ecole St-Félix, Dunrea
19. Bernadette Désorcy, Ecole St-Cuthbert, Lorette
20. Agnès Owens, Ecole de Vassar
21. Mary Gladu, Ecole La Rochelle, St-Malo
22. Victoire Desmarais, Ecole Est, Lorette
23. Thérèse Régnier, Ecole Morgan, St-François-Xavier
24. Rita Petit, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes
25. Lucie Sabourin, Ecole Ouest, St-Jean-Baptiste
26. Léonne Valois, Ecole d'Otterburne
27. Paul Rivard, Ecole St-Vincent, Ste-Amélie
28. Armande Carrière, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes
29. Thérèse Grégoire, Ecole St-Cuthbert, Lorette
30. Graziella Désorcy, Ecole St-Cuthbert, Lorette
31. Lucien Baril, Ecole Ouest, St-Jean-Baptiste
32. Marie-Jeanne Lagassé, Ecole Ouest, Ste-Anne
33. Dollard Therrien, Ecole St-Vincent, Ste-Amélie
34. Jeanne Bonot, Ecole de Vassar
35. Blanche Bouchard, Ecole Est, St-Jean-Baptiste
36. Isidore Simon, Ecole Jeanne d'Arc, N.-D. de Lourdes
37. Suzanne Mary, Ecole Carnot, N.-D. de Lourdes
38. Raymond Brisson, Ecole d'Otterburne
39. Isabelle Bonot, Ecole de Vassar
40. Noémie Béasse, Ecole Pennarun, Laurier
41. Gracia Landry, Ecole Est, Lorette
42. Alma Laurin, Ecole Est, Lorette
43. Elise Huppé, Ecole de Vassar
44. Thérèse Désorcy, Ecole St-Cuthbert, Lorette
45. Gérard Genest, Ecole d'Otterburne
46. Médard Rozier, Ecole Montcalm, N.-D. de Lourdes
47. Bernard Hébert, Ecole Carey, St-Pierre-Jolys
48. Irène Callewaert, Ecole St-Vincent, Ste-Amélie
49. Armand Rivard, Ecole St-Vincent, Ste-Amélie
50. Luc Trudeau, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes
51. Jean Comeau, Ecole Frontenac, St-Malo
52. Annette Richard, Ecole Lorraine, Thibaultville
53. Armand Desharnais, Ecole Carey, St-Pierre-Jolys
54. Ovide Lambert, Ecole St-Roch, La Broquerie
55. Yvonne Daigneault, Ecole de Vassar
56. Ulysse Phaneuf, Ecole Lorraine, Thibaultville
57. Rose-Anna Pelletier, Ecole Lorraine, Thibaultville
58. Mathias Richard, Ecole Lorraine, Thibaultville
59. Léo Hébert, Ecole Carey, St-Pierre-Jolys
60. Simone Albert, Ecole Chabot, St-Eustache
61. Aimé Bruneau, Ecole Fillion, St-Jean-Baptiste
62. Ange-Marie St-Onge, Ecole Bourret, Aubigny
63. Aimé Vielfaure, Ecole St-Roch, La Broquerie
64. Albert Durand, Ecole Montcalm, N.-D. de Lourdes
65. Denis Desharnais, Ecole Carey, St-Pierre-Jolys

Rédaction. — Marie-Anne Dornez, Ecole Dugas, Ste-Geneviève 85%

Prix offert par la Société des Artisans Canadiens-Français

GRADE VI (Classe A)

Prix de la Société des Canadiennes françaises

1. Laurence Arpin, Académie St-Joseph 98%
2. Hélène Fauchier, Académie St-Joseph
3. Marcelle Joberty, Académie St-Joseph
4. Pauline Mitchell, Académie St-Joseph
5. Aline Bruce, Académie St-Joseph
6. Marie-Jeanne St-Germain, Académie St-Joseph
7. Cécilia Sigouin, Académie St-Joseph
8. Lucille Couture, Académie St-Joseph
9. Marguerite Bérubé, Académie St-Joseph
10. C. Fortin, Académie St-Joseph
11. Alice Plamondon, Académie St-Joseph
12. Marie-Ange Viel, Académie St-Joseph
13. Lucille Rheault, Académie St-Joseph
14. Eva Barnabé, Académie St-Joseph
15. Rose-Anna Plante, Académie St-Joseph
16. Alphonse Lespérance, Académie Provencher
17. Denise Charlesworth, Académie St-Joseph
18. Yvonne St-Pierre, Académie St-Joseph
19. Cécile Pariseau, Académie St-Joseph
20. Jeanne Baudru, Académie St-Joseph
21. Roland Sabourin, Académie Provencher
22. Dora Tétreault, Couvent de Ste-Anne
23. Stella Leduc, Académie St-Joseph
24. Doris Paquin, Académie St-Joseph
25. Marguerite Désautels, Académie St-Joseph
26. Thérèse Laflamme, Académie St-Joseph
27. Olive Martel, Académie St-Joseph
28. Thérèse Toupin, Académie St-Joseph
29. Marguerite Dufault, Académie St-Joseph
30. Thérèse Boissonnault, Académie St-Joseph
31. Anoette Bousquet, Académie St-Joseph
32. Marcelle Moreau, Couvent de St-Norbert
33. Roméo Rodrigue, Académie Provencher
34. Pearl Bourbonnière, Académie St-Joseph
35. Cécile Lévêque, Académie St-Joseph
36. Hélène Le Nabat, Académie St-Joseph
37. Hermine Laferrière, Académie St-Joseph
38. Florence De Cruyenaere, Académie St-Joseph
39. Aurore Ducharme, Académie St-Joseph
40. Noël Grenier, Académie Provencher
41. Jean Mahé, Couvent de Ste-Anne
42. Gertrude Désautels, Couvent de Ste-Anne
43. Louis Morin, Académie Provencher
44. Gérard Pelletier, Académie Provencher
45. Thérèse Bourgeois, Académie St-Joseph
46. Thérèse Faille, Académie St-Joseph
47. Marie-Rose Perron, Académie St-Joseph
48. Aurore Laramée, Académie St-Joseph
49. Lucille Lanthier, Académie St-Joseph
50. Marie-Josephe Saucereau, Académie St-Joseph
51. Maurice Desrosiers, Académie Provencher
52. Armand Ferland, Académie Provencher
53. Maurice L'Arrivée, Académie Provencher
54. Ernest Proulx, Académie Provencher
55. Bernard Mousseau, Académie Provencher
56. Simone Poulain, Académie St-Joseph
57. Yolande Prud'homme, Académie St-Joseph
58. Marie-Louise Van Hoorenbeck, Académie St-Joseph
59. Thérèse Charlesworth, Académie St-Joseph
60. Roland Dubois, Couvent de Ste-Anne
61. Rosa Champagne, Couvent de Ste-Anne
62. Eveline Gatin, Académie St-Joseph
63. Shirley Pelletier, Académie St-Joseph
64. Thérèse Gauthier, Couvent de Ste-Anne
65. Angèle Tougas, Couvent de Ste-Anne
66. Fabiola Bohémier, Couvent de Ste-Anne
67. Damien Vermander, Académie Provencher
68. Alphonse Turenne, Académie Provencher
69. Hermance Johnson, Académie St-Joseph
70. Florence Bouchard, Académie St-Joseph
71. Laura Grandmont, Académie St-Joseph
72. Cécilia [illegible], Couvent de Ste-Anne
73. [illegible], Académie Provencher
74. Albert Lambert, Académie Provencher
75. Maurice [illegible], Académie Provencher
76. [illegible], Académie Provencher
77. [illegible] Champagne, Couvent de St-Norbert
78. Emile Delorme, Académie Provencher
79. Gilles Lavoie, Académie Provencher
80. Madeleine Gauthier, Académie St-Joseph
81. Irène Vaillant, Académie St-Joseph
82. Florence Rémillard, Académie St-Joseph
83. [illegible], Académie St-Joseph
84. Thérèse Gobeil, Académie St-Joseph
85. [illegible], Académie Provencher
86. Denise Champagne, Couvent de St-Norbert
87. Germain Champagne, Couvent de Ste-Anne
88. Lucien Champagne, Couvent de Ste-Anne
89. Irène Louis, Couvent de St-Adolphe
90. Orill Désautels, Couvent de Ste-Anne
91. Thérèse Deschéneaux, Académie St-Joseph
92. Florence Roy, Académie St-Joseph
93. Délorès Compayré, Académie St-Joseph
94. Denis Couture, Académie Provencher
95. Jean [illegible], Académie Provencher
96. Louis Dubé, Académie Provencher
97. Maurice St-Hilaire, Académie Provencher
98. Claude Dauphinais, Académie Provencher
99. Raymonde McGlynn, Académie St-Joseph
100. Georgette Lavack, Couvent de Ste-Anne
101. Henri Bohémier, Couvent de Ste-Anne
102. Gérard Rémillard, Académie Provencher
103. Sergio Pandolfi, Académie Provencher
104. Louis Jacques, Académie Provencher
105. Claude Dufault, Académie Provencher
106. Gérard Michon, Académie Provencher
107. Anita Tardi, Académie St-Joseph
108. René Bernier, Couvent de Ste-Anne
109. Thérèse Tétrault, Couvent de Ste-Anne
110. Irène Benoit, Couvent de Ste-Anne
111. Rolande Barrette, Couvent de Ste-Anne
112. [illegible] Charette, Couvent de St-Adolphe
113. Thérèse [illegible], Académie St-Joseph
114. Anna [illegible], Académie St-Joseph
115. Georges Magnan, Académie Provencher
116. René Gay, Académie Provencher
117. Arthur Desrosiers, Académie Provencher
118. Gérard Trudeau, Académie Provencher
119. Irène Crétain, Académie St-Joseph
120. Irène Janssens, Académie St-Joseph
121. Irène De Cruyenaere, Académie St-Joseph
122. Donat Hupé, Couvent de Ste-Anne
123. Simone Dubois, Couvent de Ste-Anne
124. Fernand L'Heureux, Couvent de Ste-Anne
125. Georges Saindon, Académie Provencher
126. Paul Bédard, Académie Provencher
127. Louis Turenne, Académie Provencher
128. Aline Lacroix, Académie St-Joseph
129. Mary Hawrthy, Couvent de St-Norbert
130. Lucille Benjamin, Couvent de St-Norbert
131. Géraldine Hamilton, Couvent de St-Norbert
132. Emile Champagne, Couvent de Ste-Anne
133. Thérèse Tougas, Couvent de Ste-Anne
134. Lucie Neault, Couvent de Ste-Anne
135. Annette Proteau, Couvent de St-Adolphe
136. Stanley Roberts, Couvent de St-Adolphe
137. Renée Poisson, Couvent de St-Adolphe
138. Fernand de Montigny, Couvent de Ste-Anne
139. Roland Désautels, Couvent de Ste-Anne

Histoire du Canada. — Marcelle Joberty, Académie St-Joseph 100%

Volume donné par l'Assemblée La Vérendrye des Canadiens de Naissance.

GRADE VI (Classe B)

Prix de la Société des Canadiennes françaises

1. Maxime Désaulniers, Collège de St-Pierre-Jolys 98%
2. Véronique Joyal, Couvent de Ste-Agathe
3. Angèle Brémaud, Couvent de St-Charles
4. Lucienne Gosselin, Couvent de St-Malo
5. Gisèle Laflèche, Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg
6. Lucienne Gosselin, Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg
7. Amanda Asselin, Couvent de Ste-Agathe
8. Roland Rajotte, Collège de St-Pierre-Jolys
9. Eileen Sturtridge, Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg
10. Fernand Brémaud, Couvent de Ste-Agathe
11. Lucien Dorge, Couvent de Ste-Agathe
12. Cécilia Connelley, Couvent de Ste-Agathe
13. Armande Préfontaine, Couvent de St-Pierre-Jolys
14. Cécile Rougeau, Couvent de St-Pierre-Jolys
15. Irène Boisvert, Couvent de Transcona
16. Ida Lafortune, Couvent de La Broquerie
17. Gabrielle Fontaine, Couvent de Ste-Agathe
18. Alice Olivier, Couvent de Ste-Agathe
19. Marcel Tessier, Collège de St-Pierre-Jolys
20. Léon Joubert, Collège de St-Pierre-Jolys
21. Eugène Mulaire, Collège de St-Pierre-Jolys
22. Victor Lebel, Collège de St-Pierre-Jolys
23. Marcelle Aubry, Couvent de Ste-Agathe
24. Eugénie Goulet, Couvent de Letellier
25. Artha Goulet, Couvent de Lorette
26. Angéline Fontaine, Couvent de St-Pierre-Jolys
27. Thérèse Robert, Couvent d'Aubigny
28. Geneviève Tétrault, Couvent de Transcona
29. Eveline Olivier, Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg
30. Jeanne d'Arc Jeanson, Couvent de Lorette
31. Thérèse Skotnicki, Couvent de Lorette
32. Imelda Therrien, Couvent de Lorette
33. Thérèse Bouchard, Couvent d'Elie
34. Henriette Picard, Couvent de St-Eustache
35. Marguerite Turenne, Couvent de St-Pierre-Jolys
36. Alice Aubertin, Couvent de Transcona
37. Yolande Sicotte, Couvent de St-Pierre-Jolys
38. Madeleine Trudel, Couvent de St-Malo
39. Florence Gervais, Ecole du S.-C., Winnipeg
40. Jean Bourbonnais, Ecole du S.-C., Winnipeg
41. Thérèse Arnal, Couvent de Fannystelle
42. Elie Dorge, Couvent de Ste-Agathe
43. Adrienne Miron, Couvent de St-Malo
44. Thérèse Gauthier, Couvent de Lorette
45. Alice Bazinet, Couvent de Transcona
46. Jeannette Bourgouin, Couvent de Transcona
47. Norma Chiarot, Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg
48. Pierre Cyr, Couvent de St-Laurent
49. Lucille Lépine, Couvent de St-Pierre-Jolys
50. Emilien Préfontaine, Collège de St-Pierre-Jolys
51. Joseph Deschênes, Couvent de La Broquerie
52. Blanche Gautron, Couvent de Lorette
53. Rachel Lemoine, Couvent de Ste-Agathe
54. Rolande Martel, Couvent de St-Pierre-Jolys
55. Pierrette Boucher, Couvent de St-Laurent
56. Paul Mercier, Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg
57. Ferdinande Rose, Couvent de Transcona
58. Jean-Charles Fontaine, Couvent de Ste-Agathe
59. Clairina Allarie, Couvent de St-Eustache
60. Georgette Dionne, Couvent de Letellier
61. Arthur Pourier, Couvent de Transcona
62. Roland Nobert, Couvent de La Broquerie
63. Marguerite Boily, Couvent de La Broquerie
64. Angéline Rock, Couvent de Lourdes
65. Léopold Coutu, Couvent de St-Laurent
66. Adrienne Gosselin, Ecole du S.-C., Winnipeg
67. Octava Beaudin, Couvent de St-Eustache
68. Flora Gauthier, Couvent de Transcona
69. Marcelle Vien, Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg
70. Marie-Jeanne Dugas, Couvent de Lorette
71. Lucille Marion, Couvent de St-Jean-Baptiste
72. Jeannette Valcourt, Couvent de Saint-Jean-Baptiste
73. Madeleine Marchessault, Couvent de La Broquerie
74. Aline Racine, Couvent de St-Pierre-Jolys
75. Juliette Lemire, Couvent de St-Pierre-Jolys
76. Etienne Dubois, Collège de St-Malo
77. Robert Gosselin, Collège de St-Malo
78. Yolande Bérard, Couvent de St-Joseph
79. Annette Péloquin, Couvent de Ste-Agathe
80. Marie Bouvier, Couvent de St-Georges
81. Hector Courchaine, Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg
82. Germaine Dubois, Couvent de St-Laurent
83. Georges Landry, Collège de St-Norbert
84. Lucien Gagné, Collège de St-Pierre-Jolys
85. Luce Sicotte, Couvent de St-Pierre-Jolys
86. Jean Gauthier, Couvent de Lorette
87. Florence Alarie, Couvent d'Elie
88. Robert Lapointe, Couvent de Laurier
89. Roger Delaquis, Couvent de N.-D. de Lourdes
90. Irène Montagne, Couvent de Ste-Rose-du-Lac
91. Yvonne Latourelle, Ecole du S.-C., Winnipeg
92. Jacques Millette, Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg
93. Germaine Lavoie, Couvent de Dunrea
94. Jacqueline Morissette, Couvent de Dunrea
95. Joseph Pelletier, Couvent de La Broquerie
96. Yvonne Lafortune, Couvent de La Broquerie
97. Etienne Lemoine, Couvent de Ste-Agathe
98. Armande Dufresne, Couvent de Fannystelle
99. Marguerite Fasano, Couvent de Transcona
100. Alice Glasson, Couvent de St-Georges
101. Marie McLean, Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg
102. Georgine Moquin, Couvent de St-Joseph
103. Lucie Turenne, Couvent de St-Pierre-Jolys
104. Aurore Rajotte, Couvent de St-Jean-Baptiste
105. Marcel Bohémier, Couvent de Lorette
106. Claire Beaudry, Couvent de Ste-Rose-du-Lac
107. Yves Emond, Couvent de La Broquerie
108. Gertrude Boisjoli, Couvent de La Broquerie
109. Florence Boisjoli, Couvent de La Broquerie
110. Carmel Beaudette, Couvent de St-Jean-Baptiste
111. Elaine Caron, Couvent de St-Pierre-Jolys
112. Rose-Andrée Ruest, Couvent de St-Pierre-Jolys
113. Gilberte Bertrand, Couvent de St-Pierre-Jolys
114. Agatha Bérard, Couvent de St-Pierre-Jolys
115. Lorraine Ducharme, Couvent d'Elie
116. Lorraine Bremner, Couvent de St-Eustache
117. Ernest Fontaine, Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg
118. Roland Tremblay, Couvent de St-Joseph
119. Alma Delorme, Couvent de St-Joseph
120. Roland St-Jean, Collège de St-Norbert
121. Arthur Carrière, Collège de St-Norbert
122. Marthe Rocher, Couvent de St-Lupicin
123. Irène Coulombe, Couvent de Transcona
124. Marcel Dufault, Couvent de St-Lupicin
125. Jean Coulombe, Couvent de Fannystelle
126. Bibiane Lagacé, Couvent de La Salle
127. Alexandre Deslauriers, Couvent de Laurier
128. Roméo Therrien, Couvent de Laurier
129. Thérèse Brais, Couvent de St-Joseph
130. Yvonne Pilloud, Couvent de N.-D. de Lourdes
131. Ernest Fouillard, Couvent de St-Lazare
132. Adée Fortier, Couvent de Letellier
133. Mathias Bourgeois, Couvent de Letellier
134. Cécile Brulé, Couvent de St-Jean-Baptiste
135. Aurèle Joyal, Couvent de Ste-Agathe
136. Marie Desrosiers, Couvent de St-Malo
137. Annette Morin, Couvent de St-Malo
138. Alexandre Prairie, Couvent de La Broquerie
139. Eléonore Bourgeois, Couvent de St-Malo
140. Louis Caron, Couvent de St-Charles
141. Antoinette Champagne, Couvent de St-Jean-Baptiste
142. Aimé Bernardin, Couvent d'Elie
143. Georgette Hacault, Couvent de Bruxelles
144. Henri Boucher, Couvent de St-Laurent
145. Roméo Sibilleau, Couvent de N.-D. de Lourdes
146. Georges Bazin, Couvent de N.-D. de Lourdes
147. Emmanuel Hébrard, Couvent de N.-D. de Lourdes
148. Alexandre Bernardin, Couvent d'Elie
149. Albert Fauchère, Ecole du S.-C., Winnipeg
150. Charles Chartier, Couvent de St-Lazare
151. Charlotte Cloutier, Couvent de Letellier
152. Louis [illegible], Collège de St-Malo
153. Roland Valcourt, Collège de St-Jean-Baptiste
154. [illegible], Couvent de Thibaultville
155. [illegible], Couvent de St-Malo
156. [illegible], Couvent de St-Charles
157. Marie Valcourt, Couvent de St-Charles
158. Cécile Gervais, Ecole du S.-C., Winnipeg
159. Marthe Labossière, Couvent de St-Léon
160. Dorilla Vincent, Couvent de St-Georges
161. [illegible] Tétrault, Couvent de La Broquerie
162. Raymond Bernardin, Couvent d'Elie
163. René Dupasquier, Couvent de St-Claude
164. Paulette Dorval, Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg
165. Lucette [illegible], Couvent de St-Jean-Baptiste
166. Gabrielle Dondo, Couvent de Lourdes
167. Yvon Arpin, Collège de St-Malo
168. Fernande Gosselin, Couvent de St-Malo
169. Phillias Richard, Ecole du S.-C., Winnipeg
170. Muriel Rondeau, Couvent de St-Léon
171. Dora Hébert, Couvent de St-Lazare
172. Fernande Bérard, Couvent de St-Lupicin
173. Lorraine Ayotte, Couvent de Letellier
174. Jeannette Jetté, Couvent de Transcona
175. Alice Morin, Couvent de St-Malo
176. Denise Rocan, Couvent de La Broquerie
177. Claire Delorme, Couvent de St-Joseph
178. Marie-Blanche Lavallée, Couvent de St-Laurent
179. Marie Guiboche, Couvent de St-Laurent
180. Suzanne [illegible], Couvent de N.-D. de Lourdes
181. Thérèse Bourget, Couvent de Dunrea
182. Diane Desilets, Couvent d'Elie
183. Damase Dufresne, Couvent de Lorette
184. Jean-Martin Daneault, Couvent de St-Joseph
185. Gabriel Simard, Couvent de La Salle
186. Marcel St-Jean, Collège de St-Norbert
187. Jean Côté, Couvent de Fannystelle
188. Olive Paymont, Couvent d'Elie
189. Gertrude Tétreault, Couvent de St-Malo
190. Frank McCarthy, Couvent de La Broquerie
191. Berthe Valcourt, Couvent de St-Jean-Baptiste
192. Berthe Richard, Couvent de St-Laurent
193. Jean Lagassé, Couvent de Ste-Rose-du-Lac
194. Oscar Lagacé, Couvent de La Salle
195. Maurice Schaubroeck, Couvent de La Salle
196. Paul Labossière, Couvent de Ste-Rose-du-Lac
197. Yvon Allard, Couvent de Bruxelles
198. Gaétan Labossière, Couvent de St-Léon
199. Raynald Labossière, Couvent de St-Léon
200. Délia Desrochers, Couvent de Mariapolis
201. Gilbert [illegible], Couvent de St-Lupicin
202. Thérèse Vincent, Couvent de St-Georges
203. Eveline Harrison, Couvent de Letellier
204. Aurore Asselin, Couvent de St-Charles
205. Jacqueline [illegible], Couvent de St-Charles
206. Irène Malo, Couvent de St-Malo
207. Henri Forest, Collège de St-Malo
208. Denis Dufort, Collège de St-Norbert
209. Antonio Grégoire, Collège de St-Jean-Baptiste
210. Léo Gauthier, Collège de St-Jean-Baptiste
211. Eveline Préfontaine, Couvent de St-Pierre-Jolys
212. Aimé Van Humbeck, Couvent de Laurier
213. Denise Pelland, Couvent de N.-D. de Lourdes
214. Eugène Nick, Couvent de Mariapolis
215. Gisèle Cormier, Couvent de La Salle
216. Roméo Audette, Couvent de Transcona
217. Georges Berthelette, Couvent de Transcona
218. Lionel Berthelette, Couvent de Laurier
219. Hélène Moreau, Couvent de St-Claude
220. Gérard Mangin, Couvent de Bruxelles
221. Constance Therrien, Couvent de Laurier
222. Oliva Gauthier, Couvent de St-Claude
223. Raymond Comte, Couvent de Lourdes
224. Béatrice Dionne, Couvent de St-Joseph
225. Bessie Labelle, Couvent de St-Jean-Baptiste
226. Omer Poirier, Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg
227. Thomas Collette, Collège de St-Norbert
228. Maurice Dufresne, Couvent de Lorette
229. Rita [illegible], Couvent de Laurier
230. Gabrielle de Moissac, Couvent de St-Claude
231. Eugène Saindon, Couvent de Thibaultville
232. Cécile Frédette, Couvent de St-Jean-Baptiste
233. Henri Firmin, Couvent de Transcona
234. Bernard Provost, Collège de St-Jean-Baptiste
235. Juliette Lambert, Couvent de St-Jean-Baptiste
236. Alex. Simard, Couvent de La Broquerie
237. André Rosset, Couvent de St-Claude
238. Hermance Labossière, Couvent de St-Léon
239. Hilda Rondeau, Couvent de St-Léon
240. Victor Grenier, Couvent de St-Léon
241. Aline Houle, Couvent de Letellier
242. Armand Schaubroeck, Couvent de La Salle
243. Aurel Bourrier, Couvent de St-Lupicin
244. Michel Soulodre, Couvent de St-Lupicin
245. Jean Champagne, Collège de Somerset
246. Denise Bonin, Couvent de Thibaultville
247. Thérèse Bonin, Couvent de Thibaultville
248. Camille Guénette, Collège de St-Pierre-Jolys
249. Marcel Gaudry, Collège de St-Norbert
250. Louise [illegible], Couvent de St-Claude
251. Marguerite Hébrard, Couvent de Lourdes
252. Maurice Muller, Couvent de Lourdes
253. Yolande Dorval, Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg
254. Rose Cyr, Couvent de St-Laurent
255. Valier Beaulieu, Couvent de St-Léon
256. Paul Fortier, Couvent de Letellier
257. Gérard Lafrenière, Collège de Somerset
258. Olive Ayotte, Couvent de St-Jean-Baptiste
259. Emilia [illegible], Couvent de Lorette
260. Lionel Bouchard, Couvent d'Elie
261. Maurice Rondeau, Collège de Somerset
262. Joseph [illegible], Collège de Somerset
263. Lucien Aquin, Couvent d'Elie
264. Henri Lamothe, Couvent de St-François-Xavier
265. Léon [illegible], Couvent de N.-D. de Lourdes
266. Raoul Morin, Couvent de St-Claude
267. Orlando Girouard, Collège de Somerset
268. [illegible], Collège de [illegible]
269. Jeannette Bessette, Couvent de Letellier

Histoire du Canada. — Véronique Joyal, Couvent de Ste-Agathe 94%

Volume donné par l'Assemblée La Vérendrye des Canadiens de Naissance.

GRADE VI (Classe C)

Prix de la Société des Canadiennes françaises

1. Laurent Allarie, Ecole St-Antoine, Ste-Agathe
2. Honoré Chartier, Ecole Bourret, Aubigny
3. Thérèse Lacroix, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-des-Ch.
4. Alphonsine Tognet, Ecole Haywood, Haywood
5. Raymond Courcelles, Ecole St-Antoine, Ste-Agathe
6. Réjane Callarec, Ecole Champlain, Laurier
7. Laurette Gagnon, Ecole Ste-Geneviève, St-Pierre
8. Hélène Gautron, Ecole St-Jean, Haywood
9. Georgette Richard, Ecole Dugas, Ste-Geneviève
10. Jeanne Boille, Ecole St-Benoit, St-Claude
11. Lucille Bérard, Ecole St-Jean-Baptiste Ouest
12. Germaine Philippe, Ecole St-Benoit, St-Claude
13. Antoinette Fillion, Ecole Fillion, St-Jean-Baptiste
14. Adrien Pelland, Ecole Bourret, Aubigny
15. Irène Massicotte, Ecole Ste-Geneviève, St-Pierre
16. Lucille Roy, Ecole Ste-Geneviève, St-Pierre
17. Louis Hébert, Ecole Dandurand, Haywood
18. Hortense Marion, Ecole Fillion, St-Jean-Baptiste
19. Gabriel Ritchot, Ecole Bourret, Aubigny
20. Fernande Parent, Ecole Taché, St-Joseph
21. Henriette Joly, Ecole St-Jean, Haywood
22. Charles [illegible], Ecole St-Benoit, St-Claude
23. Louise Cartier, Ecole Deux Pointes, Letellier
24. Yvette Forest, Ecole St-Isidore, St-Malo
25. Charles-Auguste Roy, Ecole St-Viateur Est, Otterburne
26. Solange Monchamp, Ecole St-Adélard, Lourdes
27. François Bellec, Ecole Parthenay, St-Claude
28. Lucien Desrosiers, Ecole d'Otterburne
29. Angèle Trudeau, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-des-Ch.
30. Blanche Fillion, Ecole St-Jean-Baptiste Ouest
31. Jean Lagassé, Ecole Ste-Anne Ouest
32. Alfred Marion, Ecole Fillion, St-Jean-Baptiste
33. Claire Bérard, Ecole Taché, St-Joseph
34. Pierre Dedieu, Ecole Dandurand, Haywood
35. Lucille Rey, Ecole Dandurand, Haywood
36. Simone [illegible], Ecole Carey, St-Pierre-Jolys
37. Hermance Desrosiers, Ecole Dugas, Ste-Geneviève
38. Délia Dornez, Ecole Dugas, Ste-Geneviève
39. Louis Cadieux, Ecole St-Pie, Letellier
40. Gérard Vermette, Ecole d'Otterburne
41. Eva Gauthier, Ecole Dugas, Ste-Geneviève
42. Camille Bérard, Ecole St-Martin, Ste-Elisabeth
43. Lionel Lacroix, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-des-Ch.
44. Pierre Fiola, Ecole Dugas, Ste-Geneviève
45. Agathe Dupuis, Ecole St-Martin, Ste-Elisabeth
46. Denis Catellier, Ecole La Rochelle, St-Malo
47. Victor Désaulniers, Ecole Lévis, Ste-Elisabeth
48. Nathalie Philippot, Ecole St-Benoit, St-Claude
49. Cécile Trudeau, Ecole Ile-des-Chênes, Iles-des-Ch.
50. Marie-Ange Audette, Ecole Ste-Geneviève, Ste-Pierre-Jolys
51. Denise Maguet, Ecole Verdun, Ste-Rose-du-Lac
52. Elisa Fiola, Ecole Dugas, Ste-Geneviève
53. Emélie Rozière, Ecole Dugas, Ste-Geneviève
54. Odile Magne, Ecole St-Adélard, Lourdes
55. Laurent Forest, Ecole St-Isidore, St-Malo
56. Roger Bérard, Ecole d'Otterburne
57. Fabiana Freynet, Ecole Freynet, Sandilands
58. Thérèse Gautron, Ecole Dandurand, Haywood
59. Lucille Fillion, Ecole St-Jean-Baptiste Ouest
60. Antoinette Badiou, Ecole St-Adélard, Lourdes
61. Alfred Dumas, Ecole Dandurand, Haywood
62. Solange Freynet, Ecole Freynet, Sandilands
63. Annette Boulet, Ecole St-Félix, Dunrea
64. Georges Marion, Ecole Youville, St-Jean-Baptiste
65. Albert Chappelaz, Ecole Parthenay, St-Claude
66. Germaine Goulet, Ecole St-Isidore, St-Malo
67. Emmanuel Freynet, Ecole Freynet, Sandilands
68. Roméo Dubé, Ecole Dandurand, Haywood
69. Agnès [illegible], Ecole Simonet, St-Laurent
70. Juliette Parent, Ecole Taché, St-Joseph
71. Roméo Catellier, Ecole La Rochelle, St-Malo
72. Antonia Marion, Ecole St-Martin, Ste-Elisabeth
73. Germaine Jubinville, Ecole Théobald, St-Léon
74. Frankie Bruce, Ecole Simonet, St-Laurent
75. Raymond Pittet, Ecole Montcalm, N.-D. de Lourdes
76. Robert Barnabé, Ecole St-Pie, Letellier
77. Albert Vaignier, Ecole Lee, N.-D. de Lourdes
78. Arthur Frédette, Ecole Lévis, Ste-Elisabeth
79. Marcel Lamoureux, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-des-Chênes
80. Odette Préjet, Ecole Montcalm, N.-D. de Lourdes
81. Marie-Ange Lesage, Ecole St-Adélard, Lourdes
82. Alfréda Hupé, Ecole Talbot, Ste-Anne
83. Marie-Ange Régnier, Ecole Morgan, St-Fr.-Xavier
84. Rolande Jubinville, Ecole Théobald, St-Léon
85. Eveline Labossière, Ecole Théobald, St-Léon
86. Mabel Hupé, Ecole Talbot, Ste-Anne
87. Roland Landry, Ecole Théobald, St-Léon
88. Reine [illegible], Ecole Montcalm, Lourdes
89. Jérôme Trudeau, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-des-Ch.
90. Thérèse Régnier, Ecole Morgan, St-Fr.-Xavier

Histoire du Canada. — Honoré Chartier, Ecole Bourret, Aubigny 100%

Volume donné par l'Assemblée La Vérendrye des Canadiens de Naissance.

GRADE V (Classe C)

Prix de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface

1. Thérèse Richard, Ecole St-Jean, Haywood
2. Marcelle Lemoing, Ecole Jeanne d'Arc, Lourdes
3. Georgette Bilodeau, Ecole St-Antoine, Ste-Agathe

EN MISSIONNANT...!!

(Suite de la page 7)

Beau. Pendant ce temps, le vieux était assis par terre, les jambes croisées, et attendait avec patience avant de nous adresser la parole. Voyant qu'on ne faisait pas attention à lui, sa patience arriva bien vite à bout. De son siège il m'apostropha... Il avait son discours tout prêt. La religion ne force pas beaucoup le vieux Buffalo Bean; il songe surtout au matériel. Pourvu qu'il ait assez à manger, à fumer et à boire, il est satisfait. Mais c'est justement, d'après lui, les choses qui lui manquent le plus. Il se plaint amèrement du Département indien et répéta son discours vieux de soixante ans, discours stéréotypé que tous les vieux chefs sauvages ont répété si souvent aux agents du gouvernement que ceux-ci le savent maintenant presque par coeur.

Le discours de Buffalo Bean terminé, nous sommes retournés à la mission. Il faisait déjà nuit, la lune était à son premier quartier. A la faveur de sa lumière blafarde, nous devinions le chemin. A neuf heures et demie, l'auto du Père de Bretagne était remisé au garage; nous rentrions dans notre maison en arrière de l'église; à la hâte nous terminions notre bréviaire. Lentement nous cherchions à placer nos couchettes; tranquillement le sommeil effleura nos paupières et doucement nous [illegible].

De bonne heure le matin, le R. P. Guy de Bretagne partit en auto porter la communion aux vieux que j'avais confessés la veille. J'avais dit la première messe à six heures et restais maintenant tout seul à l'église pour entendre les confessions des retardataires. Le R. P. de Bretagne dit sa messe plus tard. Vers dix heures nous étions sur le chemin de la Colonie. En route, nous visitâmes plusieurs familles qu'on n'avait pas vues le jour précédent. A midi juste, nous entrions à la chapelle de la Colonie de File-Hills, gloire et couronne du R. P. Hugonard. Ici nous étions en pleine civilisation parmi les Indiens. On sait que la Colonie de File-Hills est composée uniquement de jeunes gens sortis des écoles indiennes, mais surtout de l'école de Lebret. C'est un essai qu'on a voulu faire et c'est un essai qui a réussi sur toute la ligne. L'idée-mère qui a donné naissance à la Colonie de File-Hills, fut de séparer les jeunes sortis de nos écoles, de leurs parents, pour obvier à l'influence délétère que ces derniers pourraient avoir sur eux. En sortant de l'école, les jeunes seraient placés sur une terre qu'ils défricheraient à leur profit; le gouvernement leur prêterait des instruments agricoles et leur fournirait des chevaux qu'ils payeraient plus tard avec le profit qu'ils auraient fait sur leur terre. Cette idée venait du R. P. Hugonard et de M. W. Graham, ancien commissaire des Indiens à Régina. Aujourd'hui, il doit y avoir plus de 25 jeunes ménages ainsi établis sur la Colonie, qui réussissent très bien, et leur nombre va toujours en progressant. Entre 1911 et 1920, j'allais souvent chanter la messe le dimanche à la Colonie. La nouvelle chapelle en ce temps était assez grande pour asseoir tout le monde; aujourd'hui, elle est moitié trop petite. Il y a juste deux ans, que j'ai chanté pour la dernière fois la messe, un dimanche du mois de mai, à la chapelle de la Colonie, l'église était comble; beaucoup de jeunes gens étaient obligés de se tenir debout pendant la messe, faute de place. C'était une scène touchante et consolante à la fois de voir tant de jeunes filles et de jeunes gens, tous sortis de l'école de Lebret, unis maintenant par les liens sacrés du mariage, chanter ensemble dans la même église les gloires du bon Dieu. C'était un tableau d'une beauté si sublime que les mots pour le décrire me manquent.

A côté de l'église, sur sa terre, dans une confortable habitation, reste François Dumont, âgé d'à peu près de cinquante ans, sorti de l'école de Lebret depuis trente-deux ans. C'est chez lui que le Père Missionnaire pensionne. Sur la Colonie, François passe pour l'un des fermiers les plus prospères. Il possède trois à quatre cents arpents de bonne terre cultivée; il a une belle maison, une bonne étable, une vingtaine de forts chevaux, des bêtes à cornes, des poules, etc., tout comme les meilleurs fermiers parmi les Blancs. Sa famille est aussi nombreuse: il a neuf enfants vivants dont trois filles, qui poursuivent leurs études à la "High School" de Lebret.

Notre temps était limité, nous ne pourrions pas faire beaucoup de visites sur la Colonie; d'ailleurs le R. P. Missionnaire connaît bien tout son monde; il n'y a pas de vieux par ici; il n'a pas besoin de connaître aucune langue indienne à la Colonie, tous parlent l'anglais.

Moi je ne voulais pas partir de la Colonie sans avoir vu Willie [illegible], jeune Sioux, ancien élève de l'école quand j'y étais. J'avais gardé de ce jeune homme un trop bon souvenir pour partir sans l'avoir vu. Pendant tout le temps de ses études, Willie fut un modèle sur tous les points. Il était toujours premier en classe, aux travaux de la ferme, il n'était jamais en arrière de personne. Comme premier "Scout" de l'école de Lebret, il avait été remarqué à Régina par le Prince de Galles, qui le loua publiquement. Sorti de l'é-

(Suite à la page 9)

EN MISSIONNANT...

(Suite de la page 8)

cole, il avait gagné assez d'argent pour continuer ses études au Collège agricole du Manitoba.

M. Graham, commissaire des Indiens, avait souvent vu Willie Uzichapi à notre école de Lebret; il savait qu'il était intelligent et travaillant; il ne l'oublia pas une fois sorti de l'école. Il travailla si bien pour Willie que celui-ci fut accepté dans une des réserves de File-Hills touchant à la Colonie. Là, Willie eut toute la terre qu'il désirait et il en profita. Il n'eut pas de difficulté à se trouver une bonne jeune fille pour l'épouser. Mlle Flora Dumont, soeur de François Dumont, qui avait connu Willie à l'école de Lebret, était fière et heureuse de donner sa main à Willie. Ce mariage fut célébré en la chapelle de la Colonie, au milieu d'un grand concours d'amis et d'admirateurs du jeune couple. Willie était déjà établi sur sa ferme. C'est là, dans sa première maison, que j'ai voulu visiter notre si intéressant ménage. J'ai voulu constater sur place comment des jeunes Indiens sortis de nos écoles peuvent réussir sur toute la ligne, quand ils veulent bien travailler, se conduire décemment, et garder leur religion. On arriva vers quatre heures à la maison de Willie. Sa femme, avec la plus petite de ses filles, était à la maison; Willie était au champ en train de semer. Vers cinq heures et demie il passa avec ses chevaux devant la maison; il ne fut pas long à venir nous rejoindre. Ce printemps, d'après ce qu'il nous disait, il n'avait pas d'homme engagé; la récolte, l'année dernière, avait été trop faible. Il a deux garçons à l'école qui l'aideront pendant les vacances. Pour traire les vaches, sa jeune femme lui prête main-forte. Willie garde toujours une cinquantaine d'animaux. Il a dix beaux chevaux bien gros, des cochons et des poules. Sa maison est située toute seule sur une butte, entourée d'une bonne clôture et ornée de parterres de fleurs. Il a tout le mobilier nécessaire. Il a un radio pour se tenir au courant des choses du monde; il reçoit plusieurs revues agricoles et lit les journaux catholiques; sa femme et lui sont d'excellents catholiques pratiquants.

Willie est considéré comme le sage de la réserve. Les vieux n'ont pas été lents à s'apercevoir de cela; ils l'ont élu comme leur chef.

Vers six heures du soir, nous étions rentrés à la chapelle de la Colonie. Le R. P. Guy de Bretagne me faisait alors part de tous ses plans, des altérations et des additions qu'il allait faire à la mission, qui a maintenant au moins trente ans d'existence.

Le lendemain matin, nous finissions de dire nos messes à neuf heures. Plusieurs retardataires étaient venus faire leurs Pâques. Vers dix heures et demie, nous étions sur le chemin du retour.

A la Colonie de File-Hills, les trois quarts de nos fermiers sont catholiques. L'agent, le fermier instructeur et chaque officier du gouvernement ici sont protestants. Nos gens se plaignent de cet état de choses et se croient même opprimés. Ils disent que les protestants ont plus de faveurs que les catholiques. A ce sujet on nous a raconté l'histoire suivante:

A l'Agence du Gouvernement de File-Hills, on venait d'acheter plusieurs chevaux pour la Colonie et les réserves environnantes. Henoch Poitras, un de nos jeunes fermiers catholiques, eut vent de cela; comme nouvelle courante il rapporta la chose simplement à un agent de grain de la station de Lorlie, en ajoutant que ces chevaux n'étaient certainement pas pour les catholiques, qu'on les donnerait plutôt aux protestants, d'après une coutume longtemps en vigueur chez les agents protestants du gouvernement. Là-dessus, l'agent de grain répondit à Henoch Poitras: S'il en est ainsi, pourquoi ne changes-tu pas de religion? Fais-toi protestant et tu auras aussi des chevaux! — Ah! non, répliqua Henoch, je ne suis pas encore prêt d'aller au diable! je ne veux pas aller en enfer pour des chevaux! Que le gouvernement garde ses chevaux! Et la conversation s'arrêta là. Avant de quitter la Colonie, nous sommes entrés un instant chez M. Harry Town. M. Town a été huit ans maître d'école à Lebret. Tout jeune encore, il était venu d'Angleterre avec de bonnes recommandations du Père Vaughan. Pendant les huit ans qu'il a passés à l'Ecole Industrielle de Lebret, il s'est montré très bon maître, habile en classe et parfait disciplinaire. Les élèves l'aimaient beaucoup. Aujourd'hui encore on peut montrer du doigt ceux qui ont passé sous lui. Ils parlent très bien l'anglais, sont ardents "sportsmen" et bons travailleurs. M. Town a été très économe à l'école. En quittant Lebret, il avait assez d'argent pour se lancer en affaires. Avec sa jeune femme, il dirige un grand magasin à Lorlie et réussit très bien. Il est aussi catholique très militant. Parmi les jeunes de cette partie du pays, il tient haut le flambeau de la foi catholique. Grâce à lui les journaux catholiques sont très lus sur la Colonie et la réserve de File-Hills. Le missionnaire est toujours bien reçu chez lui.

A midi juste, les missionnaires rentraient à l'École de Lebret.

M. KALMES, O.M.I.

(A suivre)



99. Laura Lamande, Couvent de St-Eustache 79
100. Joseph Montsion, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 79
101. Hélène Péreux, Couvent de St-Georges 79
102. Arthur Courchaine, Ecole du S.-C., Winnipeg 79
103. Dominique Kerbrat, Couvent de St-Laurent 79
104. Thérèse Larivière, Couvent de St-Pierre-Jolys 79
105. Fernand Lavallée, Collège de St-Pierre-Jolys 79
106. Aline Tétreault, Couvent de La Broquerie 79
107. Jeannette Bouchard, Couvent de Letellier 78
108. Mary Ziegler, Couvent de Transcona 78
109. Alfred Lévesque, Couvent d'Aubigny 78
110. Yves [illegible], Couvent d'Aubigny 78
111. Jeanne Morin, Couvent de Mariapolis 78
112. Sylvia Vincent, Couvent de St-Georges 78
*113. Gérard Charette, Collège de St-Norbert 78
*114. Alcide Labossière, Couvent de St-Léon 78
115. Roland Bruce, Couvent de St-Laurent 78
116. Solange Grégoire, Couvent de St-Jean-Baptiste 77
117. Omer Rivard, Couvent de St-Eustache 77
118. Thérèse Coulombe, Couvent de Transcona 77
119. Marie-Ange Montsion, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 77
120. Lucille Dumas, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 77
121. Solange Laderoute, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 77
122. Irène Bédard, Ecole du S.-C., Winnipeg 77
123. Bertrand Gaboury, Couvent de Dunrea 77
124. Luce Berthelette, Couvent de Transcona 76
125. Francis Dumontier, Couvent de Transcona 76
126. Yves Guillou, Couvent d'Aubigny 76
127. Laurent Marcoux, Couvent de Lorette 76
128. Jean Turcotte, Couvent de Lorette 76
129. Robert Bernardin, Couvent d'Elie 76
130. Aurèle Joyal, Couvent de Ste-Agathe 76
*131. Robert Chartier, Couvent de St-Lazare 76
132. Angélique Goulet, Couvent de Letellier 76
133. Adrien Lachance, Couvent de St-Eustache 76
134. Gisèle Boulet, Couvent de Dunrea 76
135. Raymonde Meyer, Couvent de Lourdes 76
136. Alice Carignan, Ecole du S.-C., Winnipeg 76
137. Oscar Laroney, Couvent de St-Laurent 76
138. Liliane Carrière, Couvent de St-Pierre-Jolys 75
139. Yves Bernardin, Couvent d'Elie 75
140. Blanche Turcotte, Couvent de St-Charles 75
141. Madeleine Harrisson, Couvent de Letellier 75
142. Lucille Bérard, Couvent de Letellier 75
143. Juliette Coulombe, Couvent de Fannystelle 75
144. Louise Lambert, Couvent de St-Jean-Baptiste 75
145. Laurence Ross, Collège de St-Jean-Baptiste 75
146. Léo Gariépy, Collège de St-Jean-Baptiste 75
147. Marie Colbe, Couvent de St-Léon 75
148. Thérèse Belcourt, Couvent de St-Eustache 75
149. Aline Ducharme, Couvent de St-Eustache 75
150. Rita Landreville, Couvent de St-Lupicin 75
151. Arthur Dumas, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 75
152. Adrien Bisson, Couvent de Dunrea 75
153. Jeanne Frey, Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg 75
154. Ydé Moquin, Couvent de St-Joseph 75
155. Mabel Chartrand, Couvent de St-Laurent 75
156. Clotilde Boucher, Couvent de St-Laurent 75
157. Albert Valcourt, Couvent de St-Laurent 75
158. Emilia Desjarlais, Couvent de St-Laurent 75
*159. Albina Boisvert, Couvent de Laurier 75
160. Monique de Moissac, Couvent de St-Claude 75
161. Rosa Le Gras, Couvent de St-Claude 75
162. Thérèse Tétreault, Couvent de La Broquerie 75
163. Rita Gagné, Couvent de St-Pierre-Jolys 75
164. Aline Hébert, Couvent de St-Pierre-Jolys 75
165. Yvette Lemire, Couvent de St-Peirre-Jolys 75
166. Victor Lambert, Collège de St-Pierre-Jolys 75
*167. Thérèse Préfontaine, Couvent de St-Frs-Xavier 75
168. Lucille Préfontaine, Couvent de St-Frs-Xavier 75
169. France Rajotte, Couvent de St-Jean-Baptiste 73
170. Maria Chaboyer, Couvent de St-Laurent 73
171. Pierre Richard, Couvent de St-Laurent 73
172. Francis Derrien, Couvent de St-Laurent 72
173. Gérard Boily, Couvent de La Broquerie 72
174. Alphonse Guay, Ecole du S.-C., Winnipeg 72
175. Rose-Alma Sabourin, Couvent de St-Jean-Baptiste 72
176. Ulysse Hébert, Collège de St-JeJan-Baptiste 72
177. Dollard Ferland, Collège de St-Norbert 71
178. Alphonse Régis, Couvent de Fannystelle 71
179. Léo Arnal, Couvent de Fannystelle 71
180. Eugène Lansard, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 71
181. Roland Préfontaine, Couvent de St-Charles 71
182. Hélène Bessette, Couvent de Letellier 70
183. Jean-Paul Lansard, Couvent de Ste-Rose-du-Lac 70
184. Armande Daneault, Couvent de St-Joseph 70
185. Evelyn Trudel, Couvent de St-Malo 70
186. Jean Dubois, Collège de St-Malo 70
187. Marcel Morin, Collège de St-Malo 69
188. Suzanne Nault, Couvent de St-Malo 69
189. Victor Morisson, Couvent d'Aubigny 69
190. Louis [illegible], Couvent de La Broquerie 69
191. Rita [illegible], Couvent de St-Georges 69
192. Guy Barin, Couvent de Lourdes 69
193. Conrad McBeth, Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg 69
194. Arsène Fontaine, Ecole du S.-C., Winnipeg 69
195. René Verrier, Couvent de St-Laurent 69
196. Louis Clément, Couvent de Laurier 69
197. Céline Hacault, Couvent de Bruxelles 69
198. Marie-Jeanne Desrosiers, Couvent de Bruxelles 69
199. Alice Landreville, Couvent de St-Lupicin 69
200. Angéline Beaudette, Couvent de St-Jean-Baptiste 69
201. Brigitte Fillion, Couvent de Letellier 68
202. Henri Dumphousse, Couvent de Letellier 68
203. Dorothée Collilou, Couvent de St-Laurent 68
204. Rachel Côté, Couvent de St-Pierre-Jolys 68
205. Paul Beaupré, Couvent de La Broquerie 68
206. Yvette Miron, Couvent de St-Malo 68
207. Noël Dionne, Collège de St-Malo 68
208. Walter Pearson, Collège de St-Jean-Baptiste 67
209. Simonne Lussier, Couvent d'Elie 67
210. Romain Labossière, Couvent de St-Léon 67
211. André Delaquis, Couvent de Lourdes 67
212. Raymond Holly, Couvent de Lourdes 67
213. Thérèse Paquette, Couvent de St-Malo 67
214. Joseph Dubois, Collège de St-Malo 66
215. Rita Dumas, Couvent de St-Jean-Baptiste 66
216. Arthur Lagacé, Couvent de La Salle 66
217. Georges Deroche, Couvent de Lourdes 66
218. Antoine Bérard, Couvent de Lourdes 66
219. Louis Carel, Couvent de St-Claude 65
220. Béatrice Rouset, Couvent de St-Claude 65
221. Denise Emond, Couvent de La Broquerie 65
222. Léo Dufault, Couvent de St-Lupicin 64
223. Léo Deschênes, Couvent de La Broquerie 63
224. Yvette Nadeau, Couvent de St-Joseph 63
225. Léo-Paul Dionne, Couvent de St-Joseph 63
226. Olive Labossière, Couvent de St-Léon 62
227. Thérèse Nadeau, Couvent de St-Léon 62
228. Jeanne Cyr, Couvent de St-Laurent 62
229. Marie-Jeanne Richard, Couvent de St-Laurent 61
230. Hector Morin, Ecole du S.-C., Winnipeg 61
231. Adrien Guigneno, Couvent de St-Claude 61
232. Joseph Deremiens, Couvent de Laurier 61
233. Thérèse Clément, Couvent de Laurier 61
234. Thérèse Rajotte, Couvent de St-Pierre-Jolys 61
235. Alfred Blais, Collège de St-Norbert 61
236. Louise Beauclair, Couvent d'Elie 61
237. Raphaël Hamel, Couvent de Laurier 60
238. Raymond Gamache, Couvent de Laurier 60
239. Bérengère Gervais, Couvent de St-Pierre-Jolys 60
240. Aurore Fontaine, Couvent de St-Pierre-Jolys 60
241. Juliette Rajotte, Couvent de St-Pierre-Jolys 60
242. Denise Trudel, Couvent de St-Malo 60
243. Blanche Clément, Couvent de St-Malo 60
244. Jeanne Morin, Couvent de St-Malo 60
245. Aurise Forest, Couvent de St-Malo 60
246. Annette Miron, Couvent de St-Malo 60
247. Arthur Dufresne, Couvent d'Elie 60
248. Laurette Alarie, Couvent d'Elie 59
249. Maud Desjarlais, Couvent de St-Laurent 59
250. Marcel Ménard, Couvent de St-Eustache 59
251. Edith Tremblay, Ecole Richard, Somerset 59
252. Léa Lafrenière, Ecole Richard, Somerset 58
253. Bernadette Dupasquier, Couvent de St-Claude 58
254. Paul Benoit, Couvent de Mariapolis 58
255. Paul Dupont, Couvent de St-Georges 58
256. Ghislain Rocan, Ecole Richard, Somerset 57
257. Irène Berthelette, Couvent de Laurier 57
258. Eugène Lesage, Couvent de Lourdes 56
259. Bernard Allard, Couvent de Bruxelles 56
260. Claire Poitras, Couvent de Fannystelle 55
261. Arcélin Aquin, Couvent d'Elie 55
262. Alexis Richard, Ecole Richard, Somerset 55
263. Gualbert Nadeau, Ecole Richard, Somerset 54
264. Marcel Hébert, Couvent d'Elie 54
265. Léon Joyal, Couvent de Ste-Agathe 54
266. Gérard St-Hilaire, Collège de St-Malo 54
267. Josaphat Villebrun, Collège de St-Norbert 54
268. Laurent Bonin, Couvent de Thibaultville 54
269. Simone Fillion, Couvent de St-Jean-Baptiste 53
270. Donalda Desroches, Couvent de Laurier 53
271. Gilbert A. Lafrenière, Ecole Richard, Somerset 52
272. Edouard Champagne, Ecole Richard, Somerset 52
273. Paul Poitras, Couvent de Fannystelle 51
274. Albert Desjarlais, Couvent de St-Laurent 51
275. Rose Gaucher, Ecole du S.-C., Winnipeg 51
276. Armand St-Jean, Collège de St-Norbert 50
277. Edna Gaucher, Couvent de Bruxelles
278. Georgette Brais, Couvent de St-Joseph
279. Thérèse Catellier, Couvent de St-Malo
280. Florianne Dupuis, Couvent de St-Malo
281. Gabriel Augert, Couvent de Lourdes
282. Emile Arzal, Couvent de Fannystelle
283. Cyrille Deremiens, Couvent de Laurier
284. Lionel Leblanc, Couvent de St-Léon
285. Louis Roy, Couvent de St-Claude
286. Gilbert F. Lafrenière, Ecole Richard, Somerset
287. Gérard Labossière, Ecole Richard, Somerset
288. Gérard Routhier, Couvent de St-Léon
289. Joseph [illegible], Couvent de St-Joseph
290. Berthe Moreau, Ecole Richard, Somerset

Rédaction. — Alma Vincent, Couvent de St-Georges 94%
Prix offert par la Société des Artisans Canadiens-Français

GRADE IV (Classe C)
Prix de l'Association des Commissaires de langue française

†1. Liliane Bergeron, Ecole St-Adélard, Lourdes 93%
*2. Denise Lauzé, Ecole du Lac, St-Jean-Baptiste 92
*3. Annette Paquin, Ecole St-Etienne, Marchand 91
*4. Hélène Bosc, Ecole Jeanne d'Arc, Lourdes 90
5. Jean Magne, Ecole St-Adélard, Lourdes 90
*6. Jean Bérard, Ecole Sud, St-Pierre-Jolys 89
7. Yolande Bruneau, Ecole du Lac, St-J.-Baptiste 88
8. Denise Sabourin, Ecole Est, St-Jean-Baptiste 88
9. Denise Badiou, Ecole St-Adélard, Lourdes 88
*10. Odette Boille, Ecole St-Benoit, St-Claude 88
*11. Eveline Carrière, Ecole St-Viateur Est, Otterburne 87
12. Gérard Roy, Ecole Ste-Geneviève, St-Pierre 87
*13. Richard Lagassé, Ecole St-Adolphe, St-Adolphe 86
*14. Thérèse Ritchot, Ecole Bourret, Aubigny 86
15. Gertrude Bergeron, Ecole St-Adélard, Lourdes 86
*16. Simone Trudeau, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-des-Ch. 85
17. Georges Pantel, Ecole St-Adélard, Lourdes 84
18. Jean Mabon, Ecole Carnot, Lourdes 84
*19. Fernande Bérard, Ecole Taché, St-Joseph 84
20. Emma Gagnon, Ecole Ste-Geneviève, St-Pierre 84
21. Alice Audette, Ecole Ste-Geneviève, St-Pierre 84
22. Rachel Baudry, Ecole St-Adolphe, St-Adolphe 82
*23. Amant Bonin, Ecole Verdun, Ste-Rose-du-Lac 82
24. Doreen Tucker, Ecole Verdun, Ste-Rose-du-Lac 81
*25. Mariette Cadieux, Ecole St-Pie, Letellier 81
26. Rita Dumont, Ecole St-Viateur Est, Otterburne 81
*27. Irène Hamonic, Ecole La Rochelle, St-Malo 80
28. Louise Carpentier, Ecole St-Etienne, Marchand 79
*29. Cécile Jolicoeur, Ecole Dandurand, Haywood 79
30. Arcade Sarrasin, Ecole Taché, St-Joseph 79
*31. Velda Beasse, Ecole Pemarun, Laurier 79
32. Florianne Demers, Ecole St-Viateur Est, Otterburne 79
33. Isabelle De Gagné, Ecole St-Etienne, Marchand 78
34. Achille Carpentier, Ecole St-Etienne, Marchand 78
35. Henri Baudry, Ecole St-Adolphe, St-Adolphe 78
36. M.-Flore Rémillard, Ecole Taché, St-Joseph 78
37. Irène Vermette, Ecole Nord, St-Jean-Baptiste 78
38. Yvonne Berthelette, Ecole St-Etienne, Marchand 77
39. Olivine Berthelette, Ecole St-Etienne, Marchand 77
40. Henri Dupasquier, Ecole Carnot, Lourdes 77
41. André Vermette, Ecole St-Viateur Est, Otterburne 77
42. Samuel Bérard, Ecole Sud, St-Pierre-Jolys 76
*43. Hélène Verrier, Ecole St-Joseph, La Broquerie 76
44. Charlie Degagné, Ecole St-Etienne, Marchand 76
45. Denis Fillion, Ecole Ouest, St-Jean-Baptiste 76
46. Henriette Tognet, Ecole Haywood, Haywood 75
47. Georgette Pantel, Ecole St-Adélard, Lourdes 75
48. Thérèse Jacques, Ecole Parthenay, St-Claude 75
49. Louise Gobin, Ecole Parthenay, St-Claude 75
*50. Cécile Grégoire, Ecole St-Cuthbert, Lorette 75
51. Germaine Duval, Ecole Ouest, St-J.-Baptiste 75
52. Gérard Désorcy, Ecole St-Cuthbert, Lorette 74
53. Grégoire Trudeau, Ecole Ile-des-Chênes, Ile-des-Ch. 73
54. Georges Bruneau, Ecole Fillion, St-J.-Baptiste 73
55. Marcel Guéret, Ecole Carnot, Lourdes 71
56. Lucien Gratton, Ecole Lorraine, Thibaultville 71
57. Jules Rivard, Ecole St-Vincent, Ste-Amélie 71
58. Paul-Emile Bérard, Ecole Ouest, St-J.-Baptiste 70
59. Irène Fillion, Ecole Fillion, St-Jean-Baptiste 69
60. Gérard Tardiff, Ecole Verdun, Ste-Rose-du-Lac 69
61. Thérèse Fiola, Ecole Dugas, Ste-Geneviève 69
62. Emilien Fiola, Ecole Dugas, Ste-Geneviève 69
63. Denis Saurette, Ecole St-Pie, Letellier 68
64. Aimé Boiteau, Ecole Deux Pointes, Letellier 68
65. Odile Gobin, Ecole Parthenay, St-Claude 68
66. Andréa Bouchard, Ecole Est, St-Jean-Baptiste 67
67. Lucien Landry, Ecole Youville, St-J.-Baptiste 67
68. Henri Chaput, Ecole Est, Lorette 67
69. Arthur Audette, Ecole St-Cuthbert, Lorette 67
70. Solange Pinette, Ecole St-Vincent, Ste-Amélie 67
71. André Catellier, Ecole St-Isidore, St-Malo 67
72. Amédée Sabourin, Ecole Est, St-Jean-Baptiste
73. Léo Dupras, Ecole Haywood, Haywood
74. Henri Bonneteau, Ecole Dandurand, Haywood
75. Raymond Roch, Ecole Carnot, Lourdes
76. Marcel Deroche, Ecole Carnot, Lourdes
77. Georges Meunier, Ecole Est, Lorette
78. Paul Frédette, Ecole Est, St-J.-Baptiste
79. Léonie Parenteau, Ecole St-Roch, La Broquerie
80. Roger Parent, Ecole Taché, St-Joseph
81. Lionel Fillion, Ecole Ouest, St-Jean-Baptiste
82. Léon Gomien, Ecole St-Etienne, Marchand
83. Emile Fay, Ecole Haywood, Haywood
84. Vivienne Magnet, Ecole Verdun, Ste-Rose-du-Lac
85. Denise Hince, Ecole Parthenay, St-Claude
86. Simon Desrosiers, Ecole Ouest, Ste-Anne
87. Rita Desmarais, Ecole d'Otterburne
88. Laurette Massière, Ecole Est, Lorette
89. André Forest, Ecole St-Isidore, St-Malo
90. Alice Marion, Ecole Youville, St-Jean-Baptiste
91. Annette Cyr, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes
92. Léona Gosselin, Ecole St-Etienne, Marchand
93. Rose Langlais, Ecole St-Roch, La Broquerie
94. Laurette Préjet, Ecole Montcalm, Lourdes
95. Bernadette Dupré, Ecole Champlain, Laurier
96. Léo Dumaine, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes
97. Rémi Beaudette, Ecole St-Jean-Baptiste
98. Lucien Therrien, Ecole St-Vincent, Ste-Amélie
99. René Rivard, Ecole St-Vincent, Ste-Amélie
100. Bernard Cinq-Mars, Ecole d'Otterburne 59
101. Lorraine Fontaine, Ecole d'Otterburne 59
102. Hortense Lahaie, Ecole Carey, St-Pierre-Jolys 59
103. Lorraine Carrière, Ecole St-Isidore, St-Malo 59
104. Maurice Carrière, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes 57
105. Omer Carrière, Ecole d'Otterburne 57
106. Jeanne d'Arc Roy, Ecole St-Viateur Est, Otterburne 57
107. Emma Audette, Ecole St-Cuthbert, Lorette 57
108. Léon Dornez, Ecole Dugas, Ste-Geneviève 55
109. Lucille Gladu, Ecole La Rochelle, St-Malo 55
110. Hilaire Cinq Mars, Ecole d'Otterburne 54
111. Marcel Robert, Ecole St-Pie, Letellier 53
112. Jean Bonneteau, Ecole Dandurand, Haywood 53
113. Ernest Desrosiers, Ecole Dugas, Ste-Geneviève 53
114. Laurence Mouflier, Ecole Carey, St-Pierre-Jolys 53
115. Joseph Philippot, Ecole St-Benoit, St-Claude 52
116. Smeraldo Risto, Ecole Est, Lorette 51
117. Robert Dupasquier, Ecole Carnot, Lourdes 50
118. Rose de Lima Roy, Ecole St-Viateur Est, Otterburne 50
119. Léopold Baudry, Ecole St-Adolphe, St-Adolphe
120. Maurice Régnier, Ecole Morgan, St-Frs-Xavier
121. Denis Bérard, Ecole Taché, St-Joseph
122. Thérèse Dornez, Ecole Dugas, Ste-Geneviève
123. Irène Gauthier, Ecole St-Isidore, St-Malo
124. Adrien Labelle, Ecole St-Vincent, Ste-Amélie
125. Thérèse Lanthier, Ecole Est, Lorette
126. Georges Barin, Ecole Lee, Lourdes
127. Thelma Allard, Ecole Simonet, St-Laurent
128. Lina Jacques, Ecole St-Benoit, St-Claude
129. Jeanne Pelletier, Ecole Dugas, Ste-Geneviève
130. Joseph Dupuis, Ecole Est, Lorette
131. Suzanne Trudeau, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes
132. Adrienne Philippot, Ecole St-Benoit, St-Claude
133. Ernest Brisson, Ecole d'Otterburne
134. Hubert Landry, Ecole St-Cuthbert, Lorette
135. Bernard Vrignon, Ecole Lafortune, Woodridge
136. André Stewart, Ecole Lafortune, Woodridge
137. Léa Gratton, Ecole Lorraine, Thibaultville
138. Germaine Désautels, Ecole Dandurand, Haywood
139. Edouard Chatel, Ecole Lafortune, Woodridge
140. Thérèse Chaput, Ecole Est, Lorette
141. Lucie Gauthier, Ecole Lorraine, Thibaultville
142. Lionel Barnabé, Ecole St-Pie, Letellier
143. Lionel Trudeau, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes
144. May Bellehumeur, Ecole Simonet, St-Laurent
145. Béatrice Simard, Ecole St-Joseph, La Broquerie
146. Florence Laplante, Ecole Lafortune, Woodridge
147. Eustache Simard, Ecole St-Joseph, La Broquerie
148. Thérèse Coutu, Ecole Simonet, St-Laurent
149. Roméo Labossière, Ecole Théobald, St-Léon
150. Raymond Cyr, Ecole Coquart, Ile-des-Chênes
151. Réginald Cayer, Ecole St-Joseph, La Broquerie
152. Agnès St-Jean, Ecole Gauthier, Ste-Geneviève
153. Alphée St-Laurent, Ecole St-Joseph, La Broquerie
154. Henri Jubinville, Ecole Théobald, St-Léon
155. Doralice Harrisson, Ecole Lafortune, Woodridge
156. Théodore Simard, Ecole St-Joseph, La Broquerie
157. Marcel Chatel, Ecole Lafortune, Woodridge

Rédaction. — Liliane Bergeron, Ecole St-Adélard, N.-D. de Lourdes 85%
Prix offert par la Société des Artisans Canadiens-Français

Autour de la Ferme

Pour créer des chefs dans les travaux des cercles agricoles

Le programme des cercles de la jeunesse agricole au Canada comporte bien des projets: bétail, récoltes, horticulture et économie ménagère, mais aux nombreuses expositions qui se tiennent d'un bout à l'autre du Canada, les jeunes fermiers et fermières démontrent quelque chose de plus que de la compétence dans les différentes branches de l'agriculture. Ce quelque chose est la confiance en soi, qui découle de la connaissance et de l'habileté pratique, et cette confiance en soi engendre des personnalités dirigeantes; ce qui augure bien pour l'avenir du Canada.

Dans toutes les expositions tenues cette année au Canada, une chose qui a donné la plus vive satisfaction aux vieux cultivateurs et aux exposants expérimentés est la façon calme et habile dont les chefs des différents cercles ont rempli leurs fonctions. Le programme de l'instruction agricole, "apprendre en travaillant", se trouve ainsi entièrement justifié.

Il est évident que les créateurs du mouvement de la jeunesse agricole ont bâti plus solidement qu'ils ne pensaient. Cette initiative a pour but de développer l'intérêt dans la ferme et la vie agricole, de fournir une instruction pratique en agriculture et en économie ménagère, d'améliorer les pratiques de la ferme, d'encourager l'emploi de meilleurs bestiaux et de meilleures semences et de préparer les jeunes gens à accomplir leurs fonctions de citoyens dans leurs districts respectifs. L'exposition agricole a été le terrain d'épreuve de toutes ces choses et d'un bout à l'autre du Canada, dans la vive lumière du forum, la valeur de ce programme a été clairement démontrée; mais ce qui s'est fait le plus remarquer est l'aptitude spéciale de la jeunesse canadienne pour la direction, cette jeunesse à laquelle on vient seulement de fournir l'occasion de produire un grand nombre d'hommes de marque dans les années à venir.

Comme exemple de ce que les cercles de la jeunesse agricole font aux expositions d'un bout à l'autre du Canada, on peut citer l'exposition d'Ormstown qui a eu lieu récemment et qui est une des premières de l'année. Les membres de trois cercles juniors de veaux (37 membres en tout: 9 du cercle Howick Ayrshire; 7 du cercle Ormstown Ayrshire et 11 du cercle Chateauguay Valley Holstein) ont exposé des veaux, des animaux d'un an, des génisses de deux ans qui ont attiré beaucoup d'attention; l'aptitude dont les membres de ce cercle ont fait preuve était tout à fait remarquable.

La catégorie des veaux Ayrshire avait 16 entrées pour les deux cercles Ayrshire et il y avait 11 entrées dans la catégorie des animaux d'un an et 7 entrées dans la catégorie Ayrshire de deux ans. Dans la section Holstein, il y avait 15 veaux, 10 animaux d'un an, 6 génisses de deux ans et 5 groupes de trois animaux chacun, mais il est admis que le grand succès que ces trois cercles ont remporté est dû dans une grande mesure à l'énergie infatigable et à la compétence de leurs chefs respectifs, à tel point que M. J.-P. Fleury, agent de campagne des Services fédéraux de l'industrie animale, qui était chargé des cercles de veaux du district a loué tout spécialement la confiance en soi et l'habileté déployées par les chefs de groupes.

Le nombre des membres des cercles de la jeunesse agricole sous le Conseil canadien s'accroit sans cesse et les derniers chiffres compilés par le Conseil accusent un total de 35,141 membres.

Pour protéger les plantes contre les attaques des pucerons

Les pucerons ou poux des plantes sont des insectes à corps mous que l'on trouve souvent en groupes, se nourrissant sur toutes sortes d'espèces de plantes. Leur couleur varie; ils sont blancs, verts, bleus, rouges et noirs. Il faut les combattre dès qu'on les découvre, sans attendre qu'ils aient causé d'autres dégâts. Il est beaucoup plus facile de les détruire au commencement de l'attaque qu'à la fin de la saison lorsqu'ils pullulent et que les feuilles sur lesquelles ils se nourrissent sont enroulées de telle façon que les pulvérisations ou les poussières ne peuvent plus les atteindre.

La pulvérisation des plantes avec une solution à 40 pour cent de sulfate de nicotine (Black Leaf 40) et d'eau, à laquelle on ajoute une petite quantité de savon à linge, est le moyen de destruction le plus simple et le plus efficace. On met ⅝ de chopine de nicotine dans 40 gallons d'eau et on ajoute de deux à trois livres de savon à cette quantité de solution. Pour une petite quantité, on emploie deux cuillerées à thé de nicotine dans un gallon d'eau savonneuse. Pour l'application de la substance, il faut choisir une journée chaude et calme et inonder le dessus aussi bien que le dessous des feuilles pour toucher tous les insectes.

Dans la protection des récoltes, il faut appliquer au moins 100 gallons de la solution par acre, à chaque application. Deux ou trois applications, à une semaine d'intervalle sont nécessaires pour maîtriser parfaitement les insectes. Quand vous achetez du sulfate de nicotine, insistez pour avoir de gros contenants plutôt qu'un certain nombre de petites boites ou bouteilles, car il en coûte beaucoup moins cher quand on achète en gros.

Une vache championne

Au Canada, c'est le bétail Jersey qui, depuis deux ans établit les records les plus sensationnels! Le plus récent revient à Xenia's Golden Florence, élevée par Mme Mabel Thompson, Chilliwack, C.-B., et achetée il y a quelques années par Martin Frères, Edmonton-Sud, Alberta.

Florence fut mise sous contrôle dès l'âge de 5 ans et, en 305 jours, traite deux fois par jour, produisit 18,135 livres de lait, 1,018 livres de gras, dosant en moyenne 3.61%, décrochant ainsi la Médaille de Mérite et la Médaille d'Or.

C'est le plus haut record jamais établi en Amérique du Nord par une vache Jersey traite deux fois par jour. Seule une autre vache, toutes races comprises, a pu faire mieux dans les mêmes conditions de traite sur le continent américain, nous voulons parler d'une Holstein propriété de M. T.-H. Dent, Woodstock, Ontario.

Florence avait mérité auparavant la Médaille d'Argent et sa fille, Dawn's Duchess, est actuellement en tête au pays pour la production du lait avec traite deux fois par jour.

Très peu d'éleveurs au Canada, comme dans toute l'Amérique du Nord d'ailleurs, ont à leur crédit des records aussi remarquables que Martin Frères.

Les moutons de l'Amérique du Nord

Au 1er décembre 1937 la population ovine totale des fermes canadiennes était de 3,339,900 têtes; c'est là une augmentation de 48,300 de plus qu'à la date correspondante de 1936. La population ovine des fermes des États-Unis a augmenté également de 300,000 têtes, ce qui fait un total pour ce pays de 52,900,000 têtes.

La qualité des oeufs s'est beaucoup améliorée

Au premier congrès de promotion avicole, convoqué par le Comité québécois de l'association canadienne des denrées alimentaires et tenu récemment à Montréal, le docteur G. S. H. Barton, sous-ministre du Ministère fédéral de l'Agriculture, a passé en revue les progrès accomplis dans la production et la vente des oeufs.

Autrefois, a dit le Dr Barton, l'oeuf n'avait qu'une histoire peu compliquée. La poule pondait où bon lui semblait. Ses oeufs étaient ramassés quand on avait le temps, étalés dans les vitrines avec toutes sortes de produits et considérés en général comme un article commercial d'ordre secondaire. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. La demande insistante pour la qualité et les exigences du commerce moderne ont fait mettre la poule au régime; ses oeufs sont classés, emballés et présentés sur le marché de la façon la plus soigneuse. L'élevage des volailles et la production des oeufs sont aujourd'hui une grande industrie spécialisée.

Parlant du goût des oeufs, le Dr Barton dit que l'on se rend généralement compte aujourd'hui que ce goût dépend en premier lieu de ce que la poule met dans l'oeuf, et en deuxième lieu, de la façon dont l'oeuf est conservé après qu'il est pondu. Conserver le goût n'est pas chose facile. La température et l'atmosphère y sont pour beaucoup, et il y a plusieurs précautions indispensables à prendre. Les consommateurs sont prêts à payer un prix raisonnable pour les oeufs, s'ils peuvent obtenir ce qu'ils veulent en fait de goût. On parle beaucoup de la qualité des produits aujourd'hui, mais il est à craindre que ces produits de qualité supérieure ne reviennent à un prix excessif. Il y a une tendance à faire des dépenses exagérées, aujourd'hui, dans la production et la vente des produits de la ferme, tandis que le rendement et l'économie devraient être les mots d'ordre.

L'accueil très favorable fait aux dernières exportations d'oeufs frais du Canada sur la Grande-Bretagne est une preuve éloquente des grands progrès réalisés par le Canada dans la production des oeufs, car les gens des Iles britanniques comptent parmi les clients les plus difficiles à satisfaire et leur approbation est un témoignage encourageant. La présence en si grand nombre au congrès des femmes de la campagne est aussi une marque fort encourageante d'appréciation, a déclaré le Dr Barton, car on sait que les femmes qui vivent sur les fermes ont une grande part dans la conduite de la basse-cour.

L'origine romanesque du poulet frit

Le banquet donné dernièrement au premier congrès de promotion avicole, tenu sous les auspices du Comité provincial de Québec de l'association canadienne des denrées alimentaires à Montréal, joignait l'utile à l'agréable. Les poulets frits constituaient le chef-d'oeuvre du menu, et l'auteur de ce chef-d'oeuvre, M. Thomas, chef de l'Hôtel Mont Royal, fut prié de dire quelques mots sur la valeur et l'utilité des volailles pour le diner. Après avoir fait l'éloge de la volaille — un mets qui plait toujours à tout le monde — M. Thomas donna la recette du poulet frit servi pour le banquet et raconta une histoire intéressante sur l'origine de ce plat. C'est la légende du poulet "sauté à la Marengo". Le 14 juin 1800, Napoléon Bonaparte, par une de ces manoeuvres foudroyantes dont il était coutumier, battit les Autrichiens à Marengo et il invita ses principaux généraux à un diner, le soir même, pour célébrer sa victoire.

Malheureusement, la cuisine de campagne n'avait pu suivre l'armée dans son avance rapide. Le cuisinier de Napoléon, Dunant, avait suivi l'état-major dans un fourgon léger, mais le fourgon ne contenait pas de provisions et Dunant se trouva en face d'un problème presque insoluble. Napoléon avait commandé à diner, donc il fallait préparer un diner. Apercevant une maison de ferme dans le lointain, Dunant y dépêcha deux soldats débrouillards pour voir ce qu'ils pourraient y trouver. Ils réussirent, après avoir bien cherché, à mettre la main sur trois poulets, quelques tomates et une botte d'ail. C'était tout ce qu'avait pu trouver le cuisinier de Napoléon pour se conformer aux ordres impérieux et maintenir sa réputation.

Les poulets furent saignés, plumés et coupés en morceaux en toute hâte, tandis que l'on faisait chauffer de l'huile sur un fourneau improvisé, et en un rien de temps les morceaux de poulets mijotèrent et dorèrent dans l'huile. On ajouta quelques gouttes de cognac et on servit le diner qui fut fort apprécié par Napoléon et son état-major. C'est ainsi que fut créé le poulet sauté à la Marengo. "Aujourd'hui, dit M. Thomas, le poulet Marengo diffère un peu de l'original, spécialement dans la garniture du plat, mais cette anecdote nous enseigne une leçon: c'est que les hôteliers de campagne qui n'ont pas de frigorifique pour conserver les poulets frais peuvent fort bien prendre des poulets en vie dans la basse-cour lorsque des hôtes inattendus arrivent".

L'orthographe des grands

L'étude la plus difficile est celle de l'orthographe; la mémoire seule y est applicable et n'y suffit pas! la raison, la logique y sont étrangères, le bon sens y est très souvent sacrifié.

L'orthographe est une science pouvant paraître insignifiante, mais, comme dans la vie pratique elle est réellement l'enseigne la plus apparente de l'instruction, elle devient la plus indispensable des sciences, en même temps qu'elle en est par l'absence de règles fixes la plus difficile de toutes! Louis XIV (qui le croirait!) et presque tous les hommes illustres de son siècle, ne pouvaient pas écrire une ligne sans faire trois ou quatre fautes d'orthographe. Le cardinal de Richelieu, Mazarin, Turenne, Condé, etc., trouvaient cette science insolente à l'excès! et ne méritant pas l'attention qu'on lui accordait, et ceci pour cause!

Sauce à la crème pour salade

½ tasse de crème douce épaisse
3 cuillerées à thé de sucre
1 cuillerée à thé de moutarde
vinaigre ou jus de citron.

Battre la crème jusqu'à ce qu'elle soit froide, ajouter la moutarde, le sucre et le vinaigre, ou le jus de citron. Battre à nouveau.

Cours du grain fourni par
James Richardson & Sons Ltd.
1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG — TEL. [illegible]
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Juillet	Lundi 4	Mardi 5	Mercredi 6	Jeudi 7	Vendredi 8	Samedi 9
BLE						
Nord No 1	100½	98%	98½	96%	98%	98%
Nord No 2	98½	95%	95	92%	95	95%
Nord No 3	96½	93%	90½	88%	91	91%
No 4	90½	88%	89	82%	84	83%
No 5	68½	66%	68%	66%	68	66%
No 5	62½	60%	62%	60%	62	60%
Fourrage	60½	58%	60%	58%	60	58%
Sur voie net	98½	96%	97	94%	97	97%
No 1 Durum	68	67%	68%	68%	70	68%
No 2 Durum	66½	65%	67%	66%	68	67%
No 3 Durum	65	64%	65%	64%	67	65%
Inférieur Nord 1	97½	95%	95½	93%	95%	95%
Inférieur Nord 2	95½	92%	92	89%	92	92%
Inférieur Nord 3	93½	90%	87½	85%	88	88%
Charbonneux 1	91½	89%	90	87%	90	90%
Charbonneux 2	87½	85%	86	83%	86	86%
Charbonneux 3	81½	79%	80	77%	80	80%
Rej. Nord 1	87½	85%	86	83%	86	86%
Rej. Nord 2	85½	83%	84	81%	84	84%
Rej. Nord 3	81½	79%	80	77%	80	80%
Printemps 1	72½	70%	72½	70%	72	70%
Printemps 2	70½	68%	70%	68%	70	68%
Printemps 3	68½	66%	68%	66%	68	66%
AVOINE						
C.W. No 2	44½	44	45%	44%	45%	44%
C.W. No 3	41%	41%	43	41%	42%	41%
Fourrage No 1	40%	40%	42½	40%	42	41%
Fourrage No 2	38%	38½	40%	38%	40%	39%
Fourrage No 3	35%	35	36%	35%	37%	36%
Sur voie net	43½	43%	45%	43%	44%	43%
ORGE						
C.W. No 3	48%	47%	48%	48%	48%	48
C.W. No 4	46%	44%	45%	46	46	45%
C.W. No 5	45%	43%	44%	45	45	44%
C.W. No 6	44%	42%	43%	44	44	43%
Sur voie net	48%	47%	48%	48%	48%	47%
LIN						
C.W. No 1	143%	142½	143½	143½	143½	143½
C.W. No 2	139%	138½	139½	139½	139½	139½
C.W. No 3	128%	127½	128½	128½	128½	128½
C.W. No 4	113%	112½	113½	113½	113½	113½
Sur voie net	142%	142	142½	142½	142½	142½
SEIGLE						
C.W. No 2	47%	48%	50%	49	50%	48%
C.W. No 3	43%	44%	46%	45	46%	44%
C.W. 2 rej.	37%	38%	40%	39	40%	38%
C.W. No 4	36%	37%	39%	38	39%	37%
Ergot rej. X	35%	36%	38%	37	38%	36%
Sur voie net	46%	47%	49%	48	49%	47%

OPTIONS — WINNIPEG

LE						
Juillet	99½	97%	98	95%	98	96%
Octobre	80½a%	78%	80½a%	78%	80	78%a79
Novembre	79½	78	79%	78%	79%	78%
Déc.	77%a%	76%	78%	76%a77	78	77
AVOINE						
Juillet	44%	44	45%	44%	45%	44%
Octobre	36	36	36%	35%	36%	35%
Déc.	32%	33½	33½	33%	33%	32%
ORGE						
Juillet	49%	48%	49%	49%	49%	48%
Octobre	47%	47%	48%	47%	48%	47%
Déc.	46%	45%	46%	45%	46%	45%
LIN						
Juillet	143%	142½	143½	142%	143%	143%
Octobre	144%	143½	144½	145	145	145
SEIGLE						
Juillet	47%	48%	50%	49	50%	48%
Octobre	49%	49%	51%	50%	51%	50
Déc.	49%	50	51%	51	51%	50%



À la recherche de l'amitié

N'appelons pas amitié les rapports courtois qui se limitent à l'échange de bons offices et de sentiments aimables; il n'y a là qu'une sympathie réciproque qui naît aisément même entre des individus se connaissant l'un l'autre fort imparfaitement; il est possible qu'ils éprouvent du plaisir à se rencontrer, à converser, à se rendre service, sans chercher, jamais, à se pénétrer; leur agréable commerce demeure tout superficiel; il ne résistera ni à la disgrâce, ni à la mauvaise fortune, ni à la calomnie, ni... à l'ennui. Ce sont là des liens qu'un faible choc brise sans peine.

Rien n'est comparable dans l'amitié; il ne s'agit plus d'un agrément social ou d'un attrait irréfléchi; c'est un sentiment profond, une élection raisonnée qui rapproche deux êtres ayant des bases communes, un idéal commun, une même façon de considérer le devoir, en un mot deux êtres dont les éléments fonciers sont identiques et qui peuvent toujours se comprendre. La tendresse qui les unit est fondée sur l'estime, il faudrait de graves dissensions pour l'ébranler.

L'amitié est un bien au-dessus de tous les biens, c'est une richesse, un refuge, un charme.

Chacun souhaite de posséder un ami véritable mais peu de gens sont capables de le trouver et l'ayant rencontré peu sont capables de le conserver.

Pourquoi avons-nous tant de difficultés à trouver un ami? c'est que nous le cherchons mal, nous nous arrêtons plus aux dehors brillants qu'aux fortes qualités, nous nous laissons prendre à la flatterie, nous acceptons d'être encensés et gâtés sans nous demander si l'être loyal que nous cherchons n'est pas incapable d'une telle souplesse. Et quand les flatteurs, ayant obtenu de nous ce qu'ils voulaient, s'éloignent et nous délaissent, nous crions volontiers à la trahison! Rien de plus faux; des êtres intéressés, tortueux, ne pouvaient représenter des amis sûrs, c'est nous qui nous sommes trompés, ce n'est pas eux qui nous ont trompés.

Mais il ne suffit pas de nous adresser à des gens sages, vertueux, constants, épris d'idéal, pour nous assurer l'amitié dont nous avons besoin.

Ecoutez l'âpre constatation de La Rochefoucauld:

"Pour avoir de vrais amis, il faut être capable d'en faire".

Si nous avons élu un être, il ne s'ensuit pas forcément que nous soyons élu par lui; il nous plaît, nous sentons qu'il représente le type parfait auquel nous avons longuement rêvé, c'est à lui que nous voulons attacher notre coeur, est-ce une raison pour qu'il nous aime?

Non.

Il faut être capable de faire de lui notre ami, et c'est alors qu'il faut nous dépenser avec une générosité magnanime, donner de notre esprit, de notre affection, de notre initiative; il faut nous montrer dignes d'attachement, il faut surtout nous montrer fidèles; car notre goût pour la nouveauté nous fait trop souvent abandonner une amitié naissante avant qu'elle ait eu le temps de prendre racine. "Nous courons sans cesse après les amitiés nouvelles dont la première fleur nous séduit et nous entraîne, disait Plutarque; nous formons une multitude de liaisons imparfaites qui durent peu et le désir d'un nouvel ami que nous poursuivons nous fait abandonner celui que nous avions acquis".

Si nous sommes légers et changeants nous ne connaîtrons jamais les fruits délicieux de l'amitié.

MARIE-CLAUDE.

QUELLE ENGEANCE!

—J'aime pas les enfants, disait souvent le père Madek, pis que cela, je les déteste! Quelle engeance! quelle engeance! répétait-il quand on lui parlait des enfants. Et ces deux mots: quelle engeance! étaient pour lui la pire des injures.

Il les évitait, mais eux s'acharnaient après lui. Il y en avait toujours un pour pousser méchamment d'un coup de pied dans l'eau du ruisseau, le mégot qu'il avait aperçu de loin. Un autre, d'une pichenette adroite envoyait rouler à terre le quignon de pain de son déjeuner. S'asseyait-il sur un banc? un essaim de voyous, pareils aux insupportables mouches d'été, s'approchait sous le prétexte de jouer, et, criant, se bousculant, finissait toujours par tomber sur le pauvre homme.

—C'est pas moi! c'est lui! y m'a poussé!

Dormait-il dans sa mansarde? les mioches des locataires voisins frappaient à la porte, tambourinaient au mur, creusaient des trous dans le refend. Toute la nuit, ça criait, ça bougeait, ça se disputait!

—Quelle engeance! quelle engeance!

Et le père Madek avait beau changer de logement: des enfants, il y en a partout dans les maisons des pauvres gens, c'est comme la vermine!

Mais ce qui le mettait hors de lui, c'est qu'il ne pouvait s'en désintéresser complètement, de cette marmaille qu'il exécrait. Il ne pouvait supporter que les grands volent les plus petits, que les forts rossent les faibles, ni que les filles aînées giflent ou pincent les frères et soeurs qui leur sont confiés. Il savait pourtant que tous se valaient et qu'à leur tour les petits, devenus grands, abuseraient de leur force à l'égard des plus faibles.

Mais, c'était plus fort que lui, il intervenait dans les batailles, défendait et consolait le battu, jusqu'à ce qu'une mère, attirée par le bruit, intervienne:

—De quoi qu'vous vous mêlez, l'vieux? vous pouvez pas vous occuper de vos affaires?

—N'y avait pas de justice là où y avait des enfants!

Un jour, le père Madek glissa sur une peau d'orange — pas besoin de dire que c'en était un de c'l'engeance qui l'avait mise exprès sur le trottoir pour faire tomber le monde! —et se cassa la jambe. On le transporta à l'hôpital malgré ses protestations:

—Un si vieux qu'moi, à l'hôpital? pas la peine. J'suis fichu, que j'vous dis. Vous feriez mieux de m'laisser crever comme ça. Fichu pour fichu, j'aime mieux qu'on m'charcute pas!

—Qu'est-ce qui vous parle de ça? tenez-vous donc tranquille, le vieux! lui dirent les infirmiers, compliquez donc pas le travail!

—Une jambe cassée, c'est rien du tout, si vous restez bien tranquille, père Madek! vous avez tout de même plus de raison qu'un enfant?

—Ah! pour sûr, ça vaut pas cher les enfants!

Il se laissa panser, soigner, dorloter sans rien dire. Cela lui parut très doux qu'on s'occupe de lui. Il ne se sentait plus tout à fait lui, le père Madek, quantité inutile et négligeable, souffre-douleur des mioches, il était un blessé, le doyen des patients, autour duquel s'affairaient les infirmières et les garçons de salle. Le chirurgien lui-même vint deux fois examiner sa jambe, d'un air grave.

La lumière, la propreté de la salle, le linge blanc, les plats variés servis dans des assiettes, tout cela, c'était du luxe pour lui. Il était satisfait de tout et ceux qui le servaient l'aimaient.

Sa jambe guérit, alors on l'habilla, on lui donna une canne en lui disant de marcher:

—Déjà? j'pourrai jamais!

—Si, si, il faut faire un effort! Vous ferez tous les jours plusieurs fois le tour de votre salle et de la salle voisine.

Le père Madek commença le tour de sa propre salle, il s'appuyait, d'un côté sur sa canne et de l'autre se tenait aux lits. Il n'y avait là que des vieux comme lui. Presque tous avaient des mines maussades, gémissant, se plaignant de la nourriture et des soins. Les infirmières devaient les rabrouer pour les faire taire. Ils regardèrent le vieux passer avec des airs mauvais: ils chuchottaient:

—Cui-là, il est dans la manche des infirmières, y en a que pour lui! est-y assez moche, pourtant?

Cela contraria le père Madek. Pour ne plus les entendre, il passa dans la salle voisine. Mais il fit la grimace, c'était une salle d'enfants. Il allait faire demi-tour.

—Entrez, entrez, père Madek! dit l'infirmière, venez donc voir les petits enfants!

—C'est que j'les aime pas, y m'en ont tant fait voir, tous, dans la rue! Quelle engeance! quelle engeance!

—Oh! dit l'infirmière fâchée, mes petits malades, eux, sont très gentils!

Pour ne pas, la contrarier, le vieux s'avança prudemment.

Non, ce n'était pas les mêmes que ceux de la rue! Ils avaient des visages pâlis et affinés qui creusaient l'oreiller blanc. Les plus malades ne bougeaient pas, leurs yeux brillants, seuls, suivaient le passage du vieux. Les mieux portants s'occupaient sagement avec des images, des ciseaux ou des jeux. Ils s'interpellaient, se passaient des bonbons et riaient aux larmes pour des riens. Ils sourirent au père Madek, l'un d'eux cria très fort:

—Bonjour, grand-père!

Ça lui fit quelque chose au pauvre vieux sans famille.

Le père Madek préféra la salle des enfants à celle des vieillards, c'était vraiment plus gai! Dès qu'ils entendaient la canne et apercevaient la vieille redingote et la barbe blanche du bonhomme, les petits malades se soulevaient de leurs lits, le visage épanoui, et criaient de leurs voix aiguës:

—Bonjour, grand-père, ça va, grand-père? voulez-vous faire la course? combien qu'vous faites?... du vingt-cinq à l'heure, pas moins?. Un bonbon pour le rhume, grand-père?

Ils ne l'appelaient jamais autrement que grand-père, et c'est ce qui le touchait le plus. Le vieux passait d'un lit à l'autre. Ses gros doigts allaient chercher, tout au fond d'un mince cornet, une pomme poissée.

—Regarde donc, grand-père, ce que c'est joli?

Le père Madek tournait et retournait, pour faire plaisir à l'enfant, la fragile maison de carton que celui-ci venait de coller.

—T'es un vrai "artisse", disait-il.

—Grand-père, mes ciseaux, mon livre? siou plait!

Et le bonhomme se baissait vingt fois avec peine, pour ramasser l'objet qui venait de glisser à terre. Il s'attardait à feuilleter un livre d'images, à faire une partie de dames ou de dominos.

Un jour qu'il s'agissait de retirer les mèches d'une "appendicite", on appela le vieux, pour tenir les mains de l'enfant qui ne voulait pas se laisser faire:

—Racontez-lui des histoires, pendant que nous le pansons!

Et le père Madek répétait:

—Ce n'est rien que j'te dis, c'est fini, tu vois, t'es guéri, comme moi!

Et cela, avec tant de conviction, que l'enfant ne bougea pas.

Le vieux Madek boitait par habitude, mais sa jambe était tout à fait remise.

—Allons, mon père, vous allez nous quitter?

—Déjà?

—N'êtes-vous point guéri?... à moins que vous ne vouliez rester avec nous?... nous avons besoin d'un gardien pour les enfants: quatre heures de jour et quatre heures de nuit?... Oh! ce n'est pas bien dur! Vous les surveillez simplement, en leur rendant de menus services... comme vous le faites bénévolement tous les jours... Réfléchissez!

—Moi, rester tout le temps avec cette engeance que j'aime pas!

—Pas possible, père Madek, vous ne les aimez pas?... eux qui vous adorent, en tout cas, car vous êtes simple et droit comme un enfant!

Il resta parce que, disait-il, il avait promis sa revanche à un petit malade qui avait perdu aux dominos.

Et jamais on n'a vu un gardien si patient, si attentionné envers les petits malades. Cela amuse tout le monde de le voir trotter toujours, car tous les enfants le réclament. Et quand on le félicite:

—J'peux pas croire que ce sont les mêmes que ceux de la rue! Et dire que, guéris, ils redeviendront pareils à l'engeance que j'déteste!

—Je ne crois pas, dit l'infirmière, il leur restera longtemps quelque chose de leur passage ici. La souffrance, voyez-vous, cela rend meilleur!

M. d'ALENÇON.

Pour être belle, dormez bien et dormez beaucoup

Ce n'est qu'ainsi que vous entretiendrez vos forces nerveuses souvent plus ébranlées que de raison

Il fut un temps heureux où les femmes pouvaient rester à leur foyer, se consacrant exclusivement au soin de la maison, du mari et des enfants, où l'on ne dispersait pas son effort en besognes exténuantes, où l'on ne se créait pas d'obligations superflues, où l'on pouvait maintenir autour de soi une atmosphère calme, loin des bruits extérieurs, ceux-ci restant, d'ailleurs, raisonnablement limités.

Aujourd'hui, que voyons-nous? la jeune fille—et trop souvent l'épouse et la mère—se tuant à essayer de concilier la double tâche du travail domestique et du travail professionnel, la mondaine surmenée par l'excès de distractions inhérentes à sa situation sociale, et toutes, fatiguées, les nerfs en boule, horripilées par le tapage de la vie actuelle.

On multiplie son activité, on se plaint de n'arriver à rien, et parfois, pour de vains plaisirs, on supprime le sommeil, il devient l'éternel sacrifié jusqu'au jour où il se venge cruellement.

Manque de sommeil

Car aucune de vous ne me contredira lorsque je dirai que ces yeux battus au réveil, ce teint plombé, ces lèvres décolorées, cette lassitude du corps tout entier sont le triste apanage des femmes qui ne dorment pas suffisamment.

Voulez-vous recouvrer ou conserver la fraîcheur de l'épiderme, l'éclat du regard, la jeunesse de la silhouette, réparer les forces nerveuses dont vous faites une consommation exagérée, reposer complètement votre cerveau tandis que votre corps se détend? dormez, et dormez longtemps, afin de renouveler votre vitalité.

Préparatif

Mais, pour que ce repos, diurne ou nocturne, ait tout l'efficacité qu'on attend de lui, il importe de s'y préparer.

La grande et minutieuse toilette du soir, avec "tub" ou bain, y prédispose dans la meilleure mesure.

Le plus avant possible dans la saison, dormez la fenêtre ouverte, ou tout au moins avec le maximum d'air pur, car vous n'ignorez pas que votre respiration a un pouvoir nocif, dangereux, s'il n'y a pas d'échange entre l'air vicié de la pièce dans laquelle vous dormez et l'air du dehors.

Etes-vous nerveuse, agitée? Buvez une infusion de tilleul, de verveine ou de marjolaine, qui vous calmera, combattant l'insomnie. Et puis, faites un peu d'autosuggestion: astreignez-vous à oublier vos soucils; ne commencez, dans votre cervelle, ni projets de robe nouvelle, ni budget de ménage.

Ce qu'il y a de mieux

Enfin, ayez un bon sommier et un matelas moelleux. Vous connaissez le vieux proverbe: "Comme on fait son lit on se couche". Faites le vôtre chaque matin, en entier, sans "retapage" rapide mais malsain. Ne négligez pas l'orientation, qui est un point très important.

Essayez ce traitement pendant quelque temps.

Pour avoir frais

Les belles Egyptiennes du Ve siècle avaient une méthode bien singulière de combattre les ardeurs de l'été.

Hérodote nous la transmet dans toute sa fraîcheur... Elles faisaient joncher leur litière d'herbes vertes et humectaient les rideaux tirés d'eau froide. A leur cou et à leurs bras elles enroulaient quelques couleuvres dressées à cet exercice et dans chaque main elles tenaient une boule de cristal, dont la température demeure constamment au-dessous de l'air ambiant.

Et c'est dans cet appareil qu'elles se risquaient à leur promenade quotidienne.

L'HIRONDELLE

L'hirondelle donne à tous les êtres l'exemple le plus parfait de l'amour conjugal. On a vanté la fidélité des pigeons l'un à l'autre. Celle des hirondelles est plus grande encore. Chez ces oiseaux, quand un couple est uni, jamais plus il ne se sépare. Ensemble, mâle et femelle bâtiront le nid dans lequel les petits écloront; ils leur apporteront la becquée; ensemble ils partent chaque automne pour revenir au printemps suivant. Et, lorsque l'un d'entre eux meurt, sa compagne ou son compagnon ne lui survit pas. Il cherche, d'abord en vain celui ou celle qui n'est plus, puis il cesse de voler ou de chasser... et, dans peu de temps, il dépérit et meurt à son tour... de tristesse.

Ne raillez pas! Rien ne nous autorise à croire que ces charmants oiseaux n'éprouvent pas un tel sentiment. Les amis des hirondelles vous diront tous: "N'en tuez jamais une, vous en condamnez une autre à la mort".

Cet attachement va, d'ailleurs, de pair avec une vie collective, ou presque. Leur solidarité s'affirme dans maints faits constatés par de patientes observations, une solidarité effective et qui démontre, une fois de plus, que l'animal possède une intelligence semblable à celle de l'homme et qu'on ne peut confondre avec l'instinct.

En voici deux exemples typiques: Un couple de moineaux, audacieux et désinvoltes comme tous les moineaux, avait trouvé bon, un jour, de s'installer dans le nid d'une hirondelle. La femelle y avait pondu ses oeufs et les couvait sans se soucier davantage des véritables propriétaires de ce domicile. Lorsque l'hirondelle à laquelle appartenait ce nid s'aperçut de cette violation de domicile, elle eût tôt fait d'aller conter à ses soeurs avec quelle effronterie et quelle impudence un hôte indésirable s'était installé chez elle.

La tribu se rassembla et vint constater le délit. Réunit-on un tribunal? Peut-être! En tous cas, les hirondelles, après des caquettements prolongés, s'éloignèrent toutes puis revinrent, chacune tenant en son bec une boule de glaise... Et, en un clin d'oeil, toutes les petites boules de terre furent plaquées devant l'orifice du nid violé par l'intruse... si bien que celle-ci fut emmurée sans pouvoir sortir de sa prison...

La peine était dure. Mais il faut supposer qu'on se raconte de telles choses entre oiseaux car les nids d'hirondelles sont respectés.

Le second fait est d'un autre genre: Une hirondelle—comment cela lui était-il arrivé? — s'était noué la patte à une ficelle et pendait ainsi ne pouvant se délier. Au contraire, plus elle faisait d'efforts, plus elle resserrait son lien. A son appel ses congénaires accoururent. Elles examinèrent le lien qui retenait la captive. Puis, après quelques instants, sans doute de réflexion, elles se réunirent comme si elles se concertaient. Conférence rapide qui porta bientôt ses fruits.

On vit soudain une hirondelle s'approcher du noeud fatal et y donner un coup de bec. Une autre la suivit, puis une troisième, puis une autre encore... Toutes défilèrent ainsi à leur tour, la première revenant après la dernière... Les coups de bec se succédaient avec rapidité. En moins d'une minute, le noeud fut brisé et la captive délivrée reprit son vol, se mêlant à ses soeurs... Toutes alors s'assemblèrent, caquetant, comme si elles célébraient le succès remporté en même temps que la délivrance de l'hirondelle attachée.

RECETTES

Tomates étuvées

Prendre de belles tomates d'égale grosseur, bien les essuyer et retirer les queues. D'autre part, mettre dans la poêle ou dans une sauteuse huit tranches de lard fines. Poser une tomate sur chaque tranche de lard, mouiller avec un peu d'eau et ajouter sel, poivre, une échalote, un oignon et du persil hachés et un peu de beurre. Laisser cuire à petit feu, la sauteuse couverte. Ne pas oublier de piquer les tomates à plusieurs endroits avant de les mettre dans la poêle.

Tartines d'anchois

Préparez un beurre d'anchois, c'est-à-dire pilez, écrasez, mélangez des filets d'anchois et du beurre. Recouvrez de cette pâte des tartines de pain beurré et arrosez avec du jus de citron.

Petits pouffes à déjeuner

Prenez un oeuf, une tasse de lait doux, deux cuillerées à table de beurre fondu, une cuillerée à thé de soude, deux cuillerées à thé de crème de tartre. Mettez assez de farine pour faire une pâte assez coulante pour tomber d'une cuillere. Faites cuire sur une tôle beurrée.

Assaisonnement de la salade à la crème

Battre les jaunes de 2 oeufs avec 1 cuillerée à thé de moutarde, autant de sel, le quart d'une cuillerée à thé de poivre, autant de sucre, 1 cuillerée de beurre fondu et 1 cuillerée de vinaigre. Ajouter ½ tasse de crème douce, battue entièrement avec le batteur aux oeufs.

Tartes au caramel

Pâte à tarte d'abord et, pour l'intérieur, la préparation suivante: Une tasse et quart de lait, deux jaunes d'oeufs, une tasse ½ de cassonade, deux cuillerées à soupe de farine, deux cuillerées à soupe de beurre, trois cuillerées à soupe de fécule de maïs (cornstarch), vanille au goût. Mélangez ensemble la farine et la fécule de maïs avec un peu d'eau froide et ensuite incorporez au lait en brassant bien jusqu'à ce que le mélange épaississe. Cuisez au bain marie et, quand le tout est bien épais, ajoutez les jaunes d'oeufs battus avec la cassonade, la vanille et un peu de sel. — Il y a aussi une autre façon de procéder. On met la cassonade dans une poêle avec le beurre, sur un feu chaud, brassant constamment, tout en laissant brûler un peu le tout. On ajoute alors le lait et on épaissit.

Ne demandez jamais de renseignements personnels

Il est tout à fait dans l'ordre des choses d'admirer un nouvel objet que vient de se procurer une personne avec qui l'on se pique d'être en amitié, car celle-ci sera heureuse de voir que vous avez constaté sa nouvelle acquisition; mais il faut surtout éviter les questions personnelles qui choquent très souvent au lieu de laisser indifférent. Ainsi, quand une amie vient vous rendre visite et qu'elle porte dans son annulaire une nouvelle bague que vient de lui acheter son époux ou son amoureux, il serait déplacé de lui demander des renseignements que l'on tient d'habitude à garder secrets: "Où Jean t'a-t-il acheté ce merveilleux bijou?" ou bien: "Combien Jean a-t-il payé pour cette jolie bague?" D'ailleurs, vous vous exposez souvent à ce qu'on vous réponde faussement. Si vous êtes assez intime avec la personne en question pour vous permettre, malgré tout, cette liberté, n'insistez jamais si vous voyez qu'on cherche à éloigner un peu la conversation.

Méfions-nous des hôtes indiscrets

—Des savants ont remarqué que, neuf fois sur dix les gens qui souffraient de vers dans l'intestin se rongeaient aussi les ongles. Au microscope, on aperçoit des oeufs d'oxyures, tout petits vers qu'on ramasse dans la poussière et qui se logent dans les coins des ongles. Vous voyez d'ici ce qui se passe! Les oeufs minuscules pénètrent avec les débris d'ongles dans le tube digestif. Bien au chaud, l'oxyure naît, puis se précipite à l'extrémité de l'intestin où l'animal se reproduit et se crée en peu de temps une très nombreuse famille, pour le plus grand tourment du patient.

Moralité. — Il ne faut jamais se ronger les ongles et ne jamais oublier de se laver les mains pour manger.

Légende du vin

Une joli légende mythologique raconte, d'une manière imagée, les bienfaits du vin, qui sont indéniables, et ses méfaits, qui ne le sont pas moins, quand l'intempérance s'en mêle.

Donc, Dionysos faisant un voyage —à son époque on n'était pas pressé comme de nos jours — vit sur son chemin une plante qu'il trouva belle. Il en arracha un pied pour l'emporter chez lui. Mais, pour le conserver frais, il le mit dans un os d'oiseau. Le voyage se prolongeait, la plante poussait. Il mit l'os d'oiseau dans un os de lion; puis l'os de lion dans un os d'âne. En arrivant, comme les racines avaient tout envahi, il mit le tout en terre.

La plante poussa et donna des fruits dont le jus fut le premier vin. Ceux qui en buvaient chantaient comme des oiseaux; en en buvant davantage ils devenaient forts comme des lions, mais, en en buvant encore, leur tête penchait vers la terre: ils ressemblaient à des ânes.

Les enfants prodiges

Ce sont ceux qui charment nos yeux et nous amusent sur l'écran. Mais s'amusent-ils eux mêmes? Hélas! pauvres enfants prodiges, dont les sunlights ont brûlé trop tôt les yeux, détruisant la pure fraîcheur de leur regard!

Leur vie de vedette est tissée d'obligations et d'interdictions. La malheureuse petite Shirley Temple a dû sagement se laisser asseoir sur le fauteuil d'un stomatologiste pour qu'on lui lime les dents, afin qu'elle garde son air de toute petite fille.

Moyennant quoi, les enfants prodiges gagnent beaucoup d'argent.

Qui donc rappelait, récemment, à ce propos, le mot du petit Mozart lorsqu'on lui demandait de produire son incomparable talent:

—M'aimez-vous? demandait le petit musicien prodige, qui, lui n'exigeait pas d'autre cachet qu'un peu de gentillesse et d'affection.

Les beaux papillons

Qu'ils sont beaux, les papillons! Oh! mon Dieu, qu'ils sont beaux! Il y en a dont les ailes sont barrées de rouge; il y en a d'un bleu vif avec des ronds noirs. D'autres sont d'un jaune de soufre avec des taches orangées; d'autres sont blancs et frangés de brun. Ils ont sur la tête deux fines cornes ou antennes, tantôt semblables à un fil, tantôt découpées en panaches. Ils ont sous la tête une trompe, c'est-à-dire un suçoir aussi délié qu'un cheveu et roulé en spirale. Quand ils s'approchent d'une fleur, ils déroulent la trompe et la plongent au fond de la corolle pour y boire une goutte de liqueur mielleuse.

Pour rendre tendre une volaille trop fraîchement tuée. — Lorsqu'on n'a pas le temps de laisser mortifier un volaille avant de la faire cuire, il faut, pour la rendre tendre, soit la tremper dans de l'eau bouillante et l'y plumer aussitôt que l'on peut y tenir les mains, soit lui faire avaler, une minute avant de la tuer, une cuillerée de vinaigre.

Le canard et le pigeon sont plus tendres lorsqu'ils ont été étouffés, et si l'on veut couper la tête du canard étouffé, il faut attendre qu'il soit froid pour le faire.

La Mode Pratique



Nouveaux chapeaux et bandeaux d'été

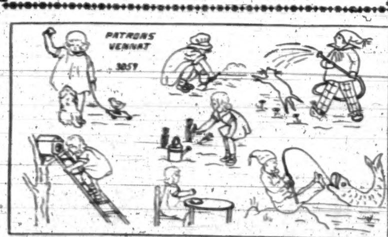
Style No 2759. Comprend les quatre modèles, pour une grandeur seulement. Pour tissu nécessaire voir l'enveloppe du patron.

Toute demande doit être adressée comme suit: **Département de la Mode, LA LIBERTE, Winnipeg.** Prière de mentionner exactement la grandeur du patron désiré et le numéro du modèle choisi. Ne pas demander des mesures autres que celles qui est spécifiées. Inclure 15 sous par patron (en monnaie seulement). **La Liberté** n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

Ces patrons sont en anglais seulement.

Ils ne sont pas échangeables.

Patron de Broderie de La *"Liberté"*



No 3059 — PLANCHE de motifs pratiques pour fantaisies diverses: coussins, tabliers, etc... Patron à tracer, 25 sous; perforé, 75 sous; au fer chaud, 50 sous.

Circulaire religieuse, 5 sous. Circulaire de bébés, 5 sous. Circulaire de nappes, 5 sous. — Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique, 12 sous seulement par an.

Un délai de dix jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

On est prié d'adresser toutes les commandes au Département des Patrons, la "Liberté", 619, avenue McDermot, Winnipeg.

Le Coin des Jeunes

Directrice : Mère-Grand

Vieille chanson française

FANFAN LA TULIPE

1

Comm'le mari d'notre mère
Doit toujours s'app'ler papa,
Je vous dirai que mon père,
Un certain jour, me frappa;
Puis, me m'nant jusqu'au bas de [la rampe,
M'dit ces mots qui m'mir'tout sens [d'ssus d'ssous:
J'te dirai, ma foi,
Qu'i n'y a rien pour toi,
Rien chez nous
V'là cinq sous,
Et décam-pe!
En avant! Fanfan la Tulipe!
Mill'millions d'un' pipe! En avant!

2

Puisqu'il est d'fait qu'un jeune [homme,
Quand il a cinq sous vaillant,
Peut aller d'Paris à Rome,
Je partis en sautillant.
L'premier jour, je trottais comme [un ange;
Mais l'end'main je mourais quasi [d'faim
Un r'cruteur passa,
Qui me proposa
Pas d'orgueil'
J'm'en bats l'oeil;
Faut que j'mange!
En avant, . . etc.

3

Quand j'entendis la mitraille,
Comme je r'grettai mes foyers!
Mais quand j'vis à la bataille
Marcher nos vieux grenadiers, . .
Un instant! Nous somm' toujours [ensemble,
Ventrebleu! me dis-je alors tout bas
Allons, mon enfant,
Mon petit Fanfan,
Vite, au pas!
Qu'on n'dis'pas
Que tu trembles!
En avant, . . etc.

4

En vrai soldat de la garde,
Quand les feux étaient cessés,
Sans r'garder à la cocarde,
J'tendais la main aux blessés
D'insulter des homm' vivant encore,
Seuls, des lâch' pourraient se faire [un jeu,
Quoi, mill' ventrebleu!
Devant moi, morbleu!
J'souffrirais
Qu'un Français
S'déshonore!
En avant, . . etc.

5

Vingt ans soldat, vaill' que vaille,
Quoique au d'voir toujours soumis,
Un' fois hors du champ d'bataille,
J'n'ai jamais connu d'enn'mis.
Des vaincus la touchante prière
M'fit voler toujours à leurs secours
C'que j'fais là our eux,
P'têt' qu'les malheureux
L'front un jour
A leur tour
Pour ma mère!
En avant, . . etc.

6

Mon père, dans l'infortune,
M'app'la pour le protéger.
Si j'avais d'la rancune,
Quel moment pour me venger!
Mais un franc et loyal militaire
D'ses parents doit toujours êtr' [l'appui.
Si j'n'avais eu qu'lui,
Je s'rais aujourd'hui
Mort de faim,
Mais enfin
C'est mon père
En avant, . . etc.

7

Maintenant je me repose
Sous le chaume hospitalier
Et j'y cultive la rose
Sans négliger le laurier.
D'mon armur' je détache la rouille.
Si le roi m'app'lait dans les combats,
De nos jeun' soldats
En guidant les pas,
J'm'écrirais:
J'suis Français!
Qui touch' mouille!
En avant, Fanfan la Tulipe, . . etc.

PETIT JEAN

Mon enfant de Choeur

Le sorcier avait déclaré le songe néfaste et la loi de la tribu était formelle: la mère devait peindre son cher trésor, l'orner de plumes blanches et puis l'étouffer de ses propres mains. Depuis deux jours, la pauvre maman Bororo luttait contre le village entier, qui réclamait la mort de son enfant.

✦ ✦ ✦

Les Indiens Bororos, peaux-rouges du Brésil, croient en effet que les rêves des mamans portent malheur et que pour conjurer le mauvais sort, il faut sacrifier aux esprits le petit garçon ou la petite fille.

Kiogo-Kaonorou (Oiseau bleu), qui ne se doutait de rien. A califourchon sur la hanche maternelle, heureux de vivre, il jouait de ses menottes potelées avec le collier de dents de jaguar qui ornait le cou de l'Indienne.

Enfin, lassée du combat, la pauvre femme promit de s'exécuter le lendemain et . . . à la nuit tombante, elle s'enfuit du village avec son précieux fardeau.

Deux jours plus tard, elle arrivait exténuée à notre colonie du Sacré-Coeur, où quatre à cinq cents Bororos vivent sous notre direction. Dans la semaine, elle mourait, baptisée, confiant son petit oiseau bleu aux Soeurs, et bientôt Kiogo-Kaonorou devint petit Jean par le saint baptême.

Et petit Jean grandit.

Il quitta les bonnes religieuses pour l'école des Pères, gardant toujours la réputation d'un élève docile et pieux.

✦ ✦ ✦

Or, un jour, la viande vint à manquer, et le Père Fernando résolut de chasser le cerf, très abondant en cette région. Pour cette battue, il emmena avec lui petit Jean qui ne se tenait plus de bonheur.

Tous le blâmèrent. Jamais, en effet, un Bororo, même chrétien, ne tue ni ne mange de cerf: cet animal est considéré comme sacré par la tribu. Cela n'empêcha pas petit Jean de partir à la chasse.

Après six kilomètres de marche, dans la brousse, sous un soleil torride, on arriva près d'un Cabrador. On appelle ainsi un terrain riche en sel. Les animaux de la région, friands de l'article, viennent le consommer sur place, en creusant de profondes tranchées. Il est bien rare qu'en approchant avec précaution on n'y découvre quelque gibier intéressant. Il est vrai que parfois on tombe aussi nez à nez avec un loup ou un tigre. Mais quand on aime la chasse, on ne se laisse pas arrêter par cette [illegible]

Ce jour-là, [illegible] favorable permit à nos chasseurs de s'approcher tout près.

Pan! Un superbe faon fait la culbute.

Au retour, pendant que la victime, solidement attachée par les pattes à une longue branche et se balançant à la cadence de la marche, sème son sang sur le sable, un étrange dialogue s'engage.

—Dites, Père, vous me donnerez bien un petit morceau de viande?

—Tu veux rire?

—Oh! non, Père, je vous assure que je désire beaucoup manger du cerf.

—N'y compte pas. Ce serait me mettre à dos tout le village.

Mais les larmes aux yeux, notre garçon de continuer:

—Les missionnaires disent toujours que nous devons abandonner nos superstitions; eh bien! laissez-moi donc prouver à tous qu'un Bororo peut manger du cerf sans mourir.

Le Père Fernando se laissa fléchir.

✦ ✦ ✦

A quelque temps de là, les confitures devenant rares, le P. Fernando emmena ses élèves dans la forêt pour y cueillir des **goyabas** (sorte de coings très sucrés).

La journée fut joyeuse. Le soir, avant de se mettre en route, on fait l'appel; hélas! petit Jean manquait.

Cris, coups de sifflet, recherches, tout fut inutile. On dut rentrer sans lui . . .

Jean en chargeant sa hotte de fruits s'était éloigné du rendez-vous, et, à la nuit tombante, il lui fut impossible de retrouver son chemin.

A douze ans, passer tout seul la nuit dans la forêt n'est pas une perspective bien agréable. Il se mit à genoux et avec une grande ferveur fit sa prière du soir; puis choisissant dans une clairière un arbre haut et fourchu, il y grimpa et s'endormit paisiblement . . . Un rugissement le réveilla en sursaut et ce fut un miracle s'il ne tomba pas.

En bas, deux magnifiques jaguars au pelage tacheté jouaient au clair de lune et parfois se dressant contre l'arbre aiguisaient leurs griffes. Que les bêtes le découvrissent, que la faim les pressât et c'en était fait de lui, car le jaguar monte facilement aux arbres. Que faire? Jean se confia à Dieu et à son ange gardien . . . mais les fauves ne partaient pas.

Pendant ce temps, le Père Directeur, après entente avec le chef de la tribu, avait envoyé au secours de notre ami les plus habiles Peaux-Rouges. La nuit entière et toute la journée suivante les recherches furent vaines.

Les Indiens, d'abord murmurant, puis tout haut, accusaient le Père Fernando d'être la cause de tout le mal: l'enfant avait mangé du cerf et les esprits le punissaient. Une vieille païenne assura même que le diable lui avait montré Jean changé en cerf et que, voulant le retenir, il l'avait mordu au bras. Comme preuve, elle présentait la blessure à qui voulait la voir.

Devant toutes ces démonstrations, le Père Directeur ne perdit pas la tête. Il ordonna donc une neuvaine au Sacré-Coeur. Plus elle avançait et plus la ferveur des Missionnaires, des Soeurs, des petits compagnons de Jean, augmentait. Les païens, eux, se moquaient de nos prières et plusieurs chrétiens, sans les imiter, n'avaient pas foi dans leur efficacité.

Le neuvième jour arriva et . . . s'écoula. Les païens triomphaient.

Mais voici qu'à cinq heures du soir se présente à la colonie un cavalier. Il s'arrête devant la maison des Pères et leur apprend que dans une **fazenda** voisine, située à trente kilomètres, on hospitalisait depuis plusieurs jours un jeune Bororo d'une douzaine d'années.

La cloche sonne, toute la communauté s'assemble et le Père Directeur annonce l'heureuse nouvelle. Nos chrétiens sautent de joie, les païens n'en peuvent croire leurs oreilles.

Le lendemain, on envoya chercher notre gamin. Les jaguars ne l'avaient pas mangé. Toute la nuit, ils rôdèrent autour de l'arbre et le matin, au lever du jour, ils se retirèrent. Jean en profita pour descendre de son perchoir et s'enfuir au plus vite, malheureusement dans la direction opposée à la Mission.

Une messe d'action de grâces remercia le Sacré-Coeur de sa protection signalée. Quant à la voyante, sa honte la retint toute une semaine cachée dans sa hutte.

Jean DUROURE,
Missionnaire Salésien au
Matto-Grosso (Brésil).

Le petit chien

Un petit chien, dans un étang,
Près de mourir, se débattant,
Hurlait: "A mon secours, du monde!
Cher enfant, tire-moi de l'onde!
Un de tes frères, un vaurien,
M'a précipité là pour rien.
Ah! sauve-moi, je t'en supplie,
Et je t'aimerai pour la vie".
L'enfant tire le chien de l'eau,
L'enveloppe dans son manteau;
Il l'essuie avec soin, l'apaise,
Et, sur son front mouillé, le baise.
Depuis ce jour, reconnaissant,
Le chien suivait partout l'enfant.

L. RATISBONNE
—(La comédie enfantine).

Valère pratique les sports

M. Tonton sonne, une fois, deux fois, trois fois. Valère paraît; il est bizarrement accoutré d'un caleçon et d'une camisole.

M. Tonton (stupéfait). — En quoi êtes-vous?

Valère (s'épongeant le front). — Je suis en nage.

M. Tonton. — Je le vois bien. Je voulais dire en quel costume êtes-vous? Qu'est-ce que c'est que cette tenue?

Valère — Ça, Monsieur, c'est ma tenue de sport.

M. Tonton. — Comment votre tenue de sport? Vous faites du sport, à présent?

Valère. — Parfaitement, et du sport en chambre!

M. Tonton. — Bon, bon, ça va! et alors qu'est-ce que c'est que ce sport que vous pratiquez dans votre chambre?

Valère. — Je ne pratique pas un sport, mais trois: la boxe, l'équitation et la natation. J'ai aussi essayé la course à pied, mais dans une pièce où il y a des meubles, on ne peut faire que de la course d'obstacles.

M. Tonton. — Naturellement; je ne sais même pas comment vous pouvez boxer.

Valère. — Comme ça, avec mes poings . . . Même que je mets des gants . . . des gants de coton.

M. Tonton. — Des gants de coton!

Valère. — Eh! bien sûr que je ne vais pas m'amuser à abîmer mes gants de fil en boxant. Ce serait du gaspillage.

M. Tonton. — Mais alors, vous boxez tout seul?

Valère. — Et heureusement! Je ne suis pas une brute, moi! Je ne voudrais pour rien au monde taper sur quelqu'un. Pourtant, à ce propos, je serais heureux si Monsieur voulait me rendre un petit service.

M. Tonton. — Mais avec plaisir, mon ami; vous savez bien que je suis toujours heureux de vous être agréable.

Valère. — Voilà: je m'exerce depuis une semaine à faire un mouvement de boxe qui, paraît-il, vous met un homme dans le coma instantanément.

M. Tonton. — Et alors ?

Valère. — Et alors, j'aurais voulu essayer un peu sur Monsieur, pendant que j'ai Monsieur sous la main.

M. Tonton. — Sous la main, sous la main . . je ne dis pas . . . Mais, si ça ne vous fait rien, nous resterons dans le domaine du figuré . . .

Valère. — Comme Monsieur voudra . . .

M. Tonton (pour changer de sujet de conversation). — Ne m'avez-vous pas dit aussi que vous appreniez l'équitation?

Valère. — Oh! oui, c'est un sport très agréable.

M. Tonton. — Mais voyons, vous n'avez pas de cheval.

Valère. — Ah! ça non, je n'ai pas de cheval. Mais chaque matin, pendant une demi-heure, j'arrache quelques poils au balai. Ça m'habitue à tenir une crinière avec vigueur.

M. Tonton. — C'est donc pour ça que vous achetez un balai toutes les semaines. Et la natation, que faites-vous pour apprendre la natation?

Valère. — Je me lave les pieds tous les jours, ça m'habitue à l'eau . . . Ça donne le pied marin, comme on dit.

M. Tonton. — Je vois, décidément, que vous êtes, en effet, un garçon très sportif, et, je dirai même un self-made-sportif.

Valère (timide). — Si Monsieur voulait bien me dire ce que c'est . . .

M. Tonton. — Quoi donc?

Valère. — Ce que je suis là, un self . . .

M. Tonton. — C'est un homme qui a tout appris tout seul.

Valère. — Oh! mais alors, je ne suis pas un self et coetera du tout! J'ai un professeur de sport.

M. Tonton. — Pas possible! Ça doit être un homme très original. Me ferez-vous un jour l'honneur de me le présenter?

Valère. — Ah! non, Monsieur, je regrette infiniment mais mon professeur, je ne le connais pas: j'apprends la boxe, l'équitation et la natation par correspondance.

VIOLETTE-JEAN.

LA VIE DES BETES

De diverses manières des araignées de capturer des proies

C'est par une belle journée d'été. Je suis dans ma chambre ensoleillée, à apprendre ma leçon. Je lève souvent le nez de mon livre et je jette un regard dehors en soupirant. J'aimerais bien aller jouer! Tout à coup mon attention est attirée vers une branche, tout près de ma fenêtre. La curiosité l'emporte sur le devoir: je me lève et m'approche. Je suis devant une toile d'araignée. L'hôtesse est une araignée de taille moyenne. Une fourmi vient de tomber dans ses fils et tente de s'en dégager, car les fils de la toile sont un peu gluants et il est difficile pour un insecte de s'y déplacer.

Avertie par les vibrations de la toile, l'araignée survient. Elle tourne autour de sa captive assez rapidement, en laissant défiler son fil pour la ligoter. Parfois l'araignée s'avance et tente de lui donner des coups de pattes, mais la fourmi riposte avec ses pinces! D'autres fois, l'araignée va dans son trou, puis revient. Cependant la fourmi se dégage et s'approche du bout de la toile. Alors l'araignée lui jette des fils pour l'arrêter. Ou bien la fourmi parvient à se sauver (comme je vis faire la mienne), où bien l'araignée parvient à la mater, et alors elle l'amène dans son antre pour lui boire le sang, à moins qu'elle n'ait plus faim.

* * *

Ce jour-là je me promenais seul dans un bois. Au détour d'un sentier je vis une énorme toile d'araignée suspendue aux branches d'un bouleau. Elle avait bien quatre pieds de circonférence. C'est alors que je fus témoin d'un combat qui me stupéfia. Ayant jeté une fourmi dans cette toile, une gigantesque araignée sortit de son trou avec la rapidité de la foudre et se jeta dessus. Elle fit tourner la fourmi entre ses pattes en l'emmaillottant dans un réseau de fils qu'elle sortait de son abdomen. Tout ceci se passa en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire. Quatre secondes après être apparue, l'araignée retournait dans son trou. La fourmi gisait à l'endroit où je l'avais jetée, mais elle n'était plus qu'une petite boule toute blanche, tellement l'araignée l'avait enveloppée de fils!

Cependant toutes les grosses araignées ne font pas ainsi. Habituellement elles foncent sur la fourmi et l'amènent dans leur antre sans même l'attacher, et là commence leur sanglante orgie. Celle dont je viens de parler ne devait plus avoir faim.

Quelquefois la fourmi tombe dans la toile d'une araignée plus petite qu'elle. Alors l'araignée sort de son nid pour voir qui vient la troubler. Voyant que c'est une fourmi, elle rentre prudemment dans son trou et attend tranquillement l'issue des efforts de la fourmi pour se dégager.

Pendant les chaudes journées de l'été, on voit souvent sur les murs de briques des maisons de petites araignées rayées jaune et brun qui paraissent se chauffer au soleil. En réalité, elles guettent l'instant où un imprudent moustique viendra se poser près d'elles. Alors elles s'approchent de l'insecte tranquillement puis d'un bond sautent dessus.

Une fois, je capturai une araignée et la mis dans un pot; puis, peu après, je lui adjoignis comme compagnon un maringouin. Celui-ci, après avoir voleté assez longtemps, se posa enfin sur le fond. Mon araignée l'aperçut bientôt, s'approcha si tranquillement que je ne m'en aperçevais pas au commencement. Mais, à un moment donné, je remarquai qu'une patte avait remué légèrement. Lorsqu'elle fut à proximité du maringouin, elle sauta et retomba sur le dos de l'insecte. Celui-ci gigota un instant, puis demeura immobile, bien que parfois un de ses membres remuât.

Michel PARENT.
—(L'Etincelle).

Le coq

C'est moi le coq: coquerico!
Ma crête sur mon bec se dresse
Rouge comme un coquelicot.
Je fais la guerre à la paresse;
Je chante avant le jour: debout! [Coquerico!

Et le bon travailleur se lève
Aussi gai que le gai soleil.
Dans son lit, le paresseux rêve:
Sommeil du jour, méchant sommeil!
Qui veut vivre cent ans, au cri du [coq se lève.

Jean AICARD.

Nos petits compagnons

—Elle est jalouse, ma chère, férocement jalouse, tu va voir!

Et Nicole, très ostensiblement, passe la main sur le dos du chien, en l'interpellant amicalement.

—Regarde, si c'est drôle, regarde la tête qu'elle fait!

Sur le coin de la table, un petit sphinx de velours noir rectifie sa position, resserrant les pattes, le beau panache de queue étendu devant, avec cette grâce hautaine de la gent féline; les grands yeux de claire émeraude se sont froncés et, du chien, ils se posent longuement sur la jeune femme.

Nicole, écervelée Nicole, regardez à votre tour et vous ne direz plus que "c'est drôle", car vous n'êtes pas méchante, Nicole, seulement un peu étourdie; et que lisez-vous dans le pauvre regard de Minouche, plus "parlant" que tant de regards humains?

Les prunelles assombries s'arrêtent un instant à peine sur l'"intrus canin", le quittent avec dédain et vont à vous, Nicole; mais le vert sombre s'est imperceptiblement éclairci . . . Oh! ce regard "appuyé", étonné, déçu . . . "C'est toi qui me fais cela, toi?"

Car, ne vous y trompez pas, Minouche souffre de ce qu'elle croit être votre trahison. elle n'acceptera pas de se voir voler votre chère affection.

Comme vous avez bon coeur, Nicole, vous réparerez tout de suite votre erreur en ne renouvelant plus le jeu cruel, en ne favorisant jamais l'une des bêtes devant l'autre; au contraire, vos caresses leur seront réparties en même temps, d'une gronderie affectueuse vous arrêterez leur mutuelle mauvaise humeur, vous créerez positivement une sympathie entre eux en leur "parlant l'un de l'autre", mais oui! tout en les caressant.

Bien entendu, les paroles, sauf leurs noms, sont sans valeur, mais pas l'intonation que vous leur donnerez:

—Tu vois, Minouche, Bobby est un bon chien!

—Bobby, tout doux, avec petite Minouche!

Et vous serez stupéfaite des regards compréhensifs qui se lèveront sur vous et vous révèleront l'intelligence et le coeur de vos petits compagnons, si souvent méconnus, ignorés.

Usez de douce patience et vous réussirez toujours. Bobby se rendra probablement le premier, Minouche gardant "ses distances" plus longtemps (on est chatte ou on ne l'est pas!), et, un jour, vous aurez la joie de les trouver dans les pattes l'un de l'autre!

Devinettes

Quelle différence entre une glace et un mal élevé? — C'est que la glace est polie et le mal élevé non.

Quels sont les gens qui s'accordent le mieux entre eux? — Les laboureurs, car ils sèment beaucoup.

Quels sont les gens les plus polis? —Les cordonniers et les chapeliers, parce qu'on rencontre toujours chez eux beaucoup de formes.

Quelle différence entre un tailleur et un railleur? — C'est que le railleur se donne de l'r et que le tailleur, lui, prend du t.

Où mettre son chapeau pour qu'il ne tombe pas? — A terre.

Quels légumes vendent les opticiens? — Des lentilles.

Lequel des empereurs romains n'avait pas le nez pointu? — Néron.

Quel est le mot français qui renferme le plus d'n? — Le mot "centaine".

Quand peut-on mettre le ciel sur la table? — Quand il est couvert. — En cage? — Quand il est serein.

Quel est l'*instrument* à corde le plus facile? — La cloche.

Quel est le mois où les femmes parlent le moins? — Le mois de février, parce qu'il n'a que vingt-huit jours.

Comment connaître son tempérament? — En jouant aux cartes; si on ne gagne pas, on est sans gain.

Que vit-on d'extraordinaire au siège de Jérusalem du temps des Croisades?—On vit les Croisés passer par les fenêtres.

Quels sont ceux qui ne sauraient se payer le luxe d'un pied-à-terre? Les culs-de-jatte.

Quel est l'objet que vous pouvez prêter si vous ne l'avez pas, ou au contraire que vous ne pouvez pas prêter si vous l'avez? — Un battoir.

Comment se procurer une paire de chaussures avec deux pièces d'un sou? — En attachant celle-ci ensemble, car alors vous aurez deux sous liés.

Quel est le moyen infaillible d'attrapper des oiseaux?—C'est de leur jeter du grain pendant huit jours, puis le neuvième de ne leur rien jeter du tout; ils reviennent et ils sont attrapés.

Quel est le meilleur moyen d'avoir de l'argent devant soi?—C'est d'en mettre de côté.

Qu'est-ce qu'un homme carré? — Un homme rond.

Quel est celui qui voit du même oeil ses amis et ses ennemis? — Un borgne.

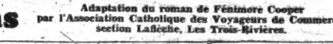
Que faut-il avoir soin de prendre tout d'abord quand on a un fort rhume de cerveau? — Un mouchoir.

A quel moment un priseur prise-t-il davantage? — Après son repas, car alors il a dîné.

Pourquoi est-il dangereux de se promener au soleil? — Parce qu'alors on s'expose au plus grand des astres.

Qu'est-ce que l'on commence par la fin? — Un bon repas.

Le dernier des Mohicans



Adaptation du roman de Fénimore Cooper par l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, section Laflèche, Les Trois-Rivières.

Dessins de Jean-Jacques Cuvelier



Uncas, attaqué par un Huron, décocha un violent coup de tomahawk sur la tête de son ennemi et lui brisa le crâne. Pendant ce temps Heyward s'emparait de la hache plantée dans le tronc de l'arbre, près de la tête de Cora.



Oeil-de-Faucon venait d'étendre sur le sol son antagoniste. La lutte tournait à l'avantage des Blancs. Cependant le major commit l'imprudence de lancer sa hache dans la direction d'un Indien au lieu d'attendre qu'il fut assez prêt pour frap-



Atteint au front, le Sauvage chancela mais il se dressa bientôt, écumant de rage et se rua sur le major. Celui-ci, privé de toute arme, ne recula pas devant la lutte. Il se lança à l'attaque, mais le Peau-Rouge l'étendit d'un coup de genou au ventre.



L'Indien avait immobilisé l'officier. Il sortit son couteau dont la lame luisait au soleil. Au même instant, Oeil-de-Faucon, libéré de ses autres ennemis donna un violent coup de crosse de fusil sur le front du terrible ennemi.



Un dernier sauvage s'était dirigé, dès le début du combat, vers Cora lui avait lancé violemment sa hache. Celle-ci dévia, cependant effleura l'arbre et coupa les liens qui retenaient prisonnière la fille du commandant Munro.



Cora, au lieu de s'enfuir, se précipita vers sa soeur, plus morte que vive, et tenta de la détacher. Mais le monstre la suivit, s'empara d'une poignée de ses cheveux et fit briller à ses yeux un fin couteau à lame recourbée.

Pour lire au foyer le dimanche

LES SAINTS DE LA SEMAINE

17 juillet — Saint Alexis, confesseur (404)

Alexis était le fils d'un riche sénateur romain dont la vertu égalait la noblesse. Son éducation le prépara aux grandes charges de l'Etat et son mariage avec une princesse de l'Empire mit le comble aux voeux de ses parents, mais le jeune homme ne pensait qu'à Dieu au milieu de ses noces brillantes, lorsqu'une voix intérieure lui conseille soudain de quitter la maison paternelle pour aller visiter en pèlerin les sanctuaires de l'Orient. Au soir même du festin nuptial, Alexis se dérobe aux siens, s'embarque sur un vaisseau dirigé vers Laodicée et gagne la ville d'Edesse où l'on vénérait une image de Notre-Seigneur qui n'était point due au pinceau des hommes, mais avait été, selon la tradition, adressée, de son vivant, par le Sauveur, au prince Abagare.

Après dix-sept années passées dans le jeûne et la prière, il quitta la ville qui rendait hommage à sa vertu pour se cacher à Tarse auprès de l'église de Saint-Paul, mais une tempête le ramène en Italie et, par une inspiration d'en-haut, il se rend à Rome pour implorer de son père un modeste abri dans son palais. Il y vécut ignoré pendant dix-sept ans, maltraité par ses esclaves et perpétuellement éprouvé par la douleur de ses parents et de son épouse inconsolables. Un écrit trouvé sur lui révéla la vie admirable du pénitent dont les miracles attestèrent la sainteté.

18 juillet — Saint Camille de Lellis, fondateur des Ministres des Infirmes (1550-1614).

19 juillet — Saint Vincent de Paul, fondateur des Lazaristes et des Filles de la Charité (1576-1660)

Saint Vincent se distingua dès son jeune âge par cette tendre charité qui devait atteindre chez lui le sommet de la plus héroïque perfection. Lorsqu'il aidait son père dans la culture d'un petit bien aux environs de Dax, il s'ingéniait, dans sa pauvreté, à soulager les malheureux auxquels il sacrifiait joyeusement toutes ses petites épargnes. Son père, touché de ces excellentes dispositions le confia aux Pères Cordeliers de Dax qui le préparèrent au sacerdoce.

Parvenu dans la suite à la dignité d'aumônier général des galères de France, saint Vincent sut transformer le sort des pauvres condamnés, en même temps qu'il organisait dans tout le royaume des oeuvres admirables perpétuées par les missionnaires de Saint-Lazare et les soeurs de charité.

La confrérie de la Charité débuta à Châtillon-les-Dombes au temps où saint Vincent de Paul était curé de cette paroisse. Comme en un jour de fête il montait en chaire, Madame de la Chassaigne Farrêta un instant pour le prier de recommander à la générosité des fidèles une pauvre famille malade des environs; le saint parla avec tant d'onction qu'après la cérémonie, hommes et femmes se dirigent vers la ferme indiquée avec des provisions de toutes sortes. Le bon pasteur s'y rend luimême et loue avec attendrissement la charité de son peuple, mais il déplore qu'elle ne soit pas mieux réglée, car, dit-il, ces malades ont trop à la fois et bientôt ils retomberont dans la misère. Il organise donc, avec quelques jeunes femmes, une confrérie en vue de secourir les pauvres durant leurs maladies et cette institution, garantie par de sages règlements, donna de si heureux résultats qu'elle fut le point de départ de toutes celles qui rayonnèrent alors sur la France entière.

20 juillet — Saint Jérôme Emilien, fondateur des Clercs réguliers Somasques (1481-1537).

21 juillet — Saint Victor, soldat et martyr (303).

Victor servait à Marseille dans les armées romaines lorsque Maximien vint faire trembler cette cité par sa cruauté envers les chrétiens. Victor fut conduit un des premiers au tribunal de l'empereur. "Voilà deux mois, dit le préfet Astérius, que ce soldat se déclare chrétien, deux mois qu'il est en prison et qu'il s'évade à tout instant malgré la surveillance des gardes. — Si je quitte ma prison, répond Victor, c'est qu'un ange vient chaque jour m'en ouvrir les portes pour me laisser visiter les malades et fortifier "mes frères dans la foi". Le jeune héros, dont la noblesse rehaussait encore le prestige de la vertu, est alors traîné pieds et bras liés dans les rues de la ville et ramené tout ensanglanté à l'empereur. Après une magnifique profession de foi, il est condamné au supplice des fouets et du chevalet. Jésus apparaît au martyr pour lui adresser ces consolantes paroles: "La paix soit avec toi, généreux Victor, sois fort et constant, je suis auprès de toi". A ces accents divins le bienheureux oublie ses tortures pour resplendir d'une joie triomphante. De retour dans sa prison les anges le soutiennent et trois gardes se jettent à ses pieds en implorant les lumières de la foi. Ils sont baptisés, préparés au martyre. Traîné devant les idoles, Victor renverse leur autel d'un coup de pied et ce pied est coupé; il est soumis au supplice de la meule, mais l'instrument se refuse à broyer ses membres et le glaive est appelé à consommer son glorieux martyre".

22 juillet — Sainte Marie-Madeleine, pénitente (1er siècle)

Théophile et son épouse Eucharis possédaient de grandes richesses qu'ils partagèrent entre leurs trois enfants, Lazare, Marthe et Marie. La propriété de Magdalum fut donnée à Marie qui dès lors s'appela Madeleine et s'abandonna sans retenue à toutes les vanités, pour devenir la pécheresse que sept démons tourmentaient nuit et jour jusqu'à ce que Notre-Seigneur l'en délivra. Madeleine touchée de la grâce pénètre, en un jour de festin, chez Simon le Pharisien, se jette aux pieds de Jésus, les arrose de ses larmes, les essuie avec ses cheveux, les baise et les embaume de parfum. "Tes péchés te sont remis, lui dit le Sauveur, ta foi t'a sauvé, va en paix". A partir de cet instant la piété et la ferveur de cette illustre pénitente deviennent sans bornes. Dans le délaissement de la Passion elle demeure seule avec Marie et Jean au pied de la Croix, et, dès le matin de la Résurrection, elle se trouve au sépulcre pour contempler le bon Maître, qui l'a choisie, après Marie, comme le premier témoin de son triomphe.

Haïe des Juifs en proportion de son amour pour Jésus, Madeleine fut arrêtée par eux, vers l'an 45, avec Lazare, le glorieux ressuscité, Maximin, Marthe et Marcelle, sa servante, pour être jetés en pleine mer sur une frêle embarcation, sans voiles ni gouvernail. Mais Jésus protégeait ses amis et la barque traversa heureusement toutes les mers qui séparent la Palestine des Gaules pour aborder à Marseille. Les païens de la fière cité, saisis d'admiration à la vue d'un tel prodige, accueillirent avec joie la bonne nouvelle de l'Evangile et la Provence fut rapidement conquise à la foi. Saint Maximin devint évêque d'Aix et saint Lazare dirigea l'Eglise de Marseille, tandis que sainte Marthe fondait à Tarascon une communauté de vierges. Pour sainte Madeleine, elle continua pendant trente ans sa vie contemplative dans la solitude de la sainte Baume, aux environs de Toulon. Elle y vécut dans les larmes de la pénitence et dans une extase perpétuelle. Les anges la transportèrent avant sa mort dans l'oratoire de saint Maximin pour y recevoir la sainte communion. L'âme de la bienheureuse prit son vol dans l'effusion des caresses divines et son corps qui exhalait un parfum céleste fut déposé dans un sépulcre d'albâtre au bourg de Saint-Maximin.

23 juillet — Saint Apollinaire, évêque et martyr (91).

L'ETENDARD DE JEANNE D'ARC

Un détail émouvant de la journée d'inauguration officielle de la cathédrale de Reims, le 10 juillet, a été la remise à Son Eminence le cardinal Suhard, archevêque de Reims, d'une réplique de l'étendard que portait Jeanne d'Arc au sacre de Charles VII.

L'histoire nous apprend que la Pucelle avait trois enseignes ou drapeaux: son étendard, son pennon et sa bannière.

Le premier était son signe de commandement, par suite le plus en vue et le plus glorieux. C'était celui qu'elle avait auprès d'elle pendant l'inoubliable cérémonie du 17 juillet 1429. Il était l'enseigne préféré de la vierge guerrière, celui qu'elle aimait quarante fois plus que son épée.

Une tradition veut que cette oriflamme ait été exécutée, au temps de Jeanne, par un Ecossais travaillant à Tours.

C'est à l'initiative de l'Anglo French Luncheon Club que revient l'idée d'avoir fait exécuter une réplique de l'étendard original de Jeanne d'Arc, avec le désir de la voir conservée en la cathédrale rémoise, auprès de la statue de l'héroïne.

Des documents non contestables nous apprennent que l'étendard était formé d'un grosse toile ou bougran, que son fond était semé de fleurs de lys avec les mots Ihesus-Maria, qu'une figure divine était peinte entre deux anges agenouillés.

C'est sur ces renseignements que s'appuya l'héraldiste anglais, le Rév. E. Dorling, pour reconstituer la décoration de l'oriflamme, qui fut peinte par le professeur E. M. Tristram.

La réplique fut présentée, en mars 1932, au président Doumer, par lord Tyrrel, ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, en une cérémonie intime à l'Elysée.

L'île d'Orléans foyer de traditions

L'île d'Orléans, au milieu du grand fleuve, tout près de Québec, est habitée depuis les premiers temps. Ses colons bâtirent des maisons de pierre et des églises qui comptent parmi les plus anciennes, sur le sol laurentien. Sa population reste encore aujourd'hui française, sans mélange. Et un grand nombre de familles au Canada et aux Etats-Unis, descendent d'ancêtres qui sont représentés sur le bien paternel, dans l'une de ses cinq anciennes paroisses. Mais, jusqu'à ces dernières années, on ne la visitait guère.

Parcourant d'abord la route sud, il y a plusieurs années, un matin ensoleillé de juin, j'y aperçus mille choses qui charmaient l'oeil au passage; une vieille maison au sommet d'un vaste promontoire, qui ressemble à celles des contes de fées: murs bas et épais de pierre blanchie à la chaux, percés d'une porte antique peinte rouge vif et de fenêtres à quatre carreaux dont les contrevents bleu-ciel sont bordés d'une nervure rouge, et toit en croupe dont les larmiers se recourbent en cloche; plus loin, sur la grande route, des peupliers de Lombardie, tels qu'on en importait autrefois de France; un moulin seigneurial dont la roue gigantesque cherche le lit d'un ruisseau que l'été dessèche; un moulin à vent à la Don Quichotte; des petits jardins où l'on cultive la fraise pour le marché de Québec, ou des parterres où s'épanouissent des fleurs anciennes, comme la rose mousse, la reine marguerite, la verveine et les églantines; j'avais connu toutes ces fleurs au jardin de ma grand'mère, qui elle-même descendait d'une famille de l'île — les Beaucher de Morency; puis, on voyait des granges curieuses, des hangars avec ventilateurs à bec et pigeonniers; aussi, un calvaire de chemin commémorant le premier ancêtre colon, arrivé il y a dix générations, et des coqs d'étain aux flancs minces et à la queue flamboyante haut sur les clochers, qui eux-mêmes avaient autrefois donné leur nom à la Gaule ancestrale.

Chacune des vieilles maisons contient des choses curieuses, dans le style ancien. D'abord, la famille qui l'habite, souvent nombreuse, reçoit l'étranger avec politesse et curiosité, ce qui supprime la gêne. Il m'est arrivé encore tout dernièrement, comme à n'importe qui, d'arrêter à l'une de ces maisons, un dimanche après-midi. Un violoneux y jouait des gigues et des "reels". Un chanteur entonna une chansonnette preste, en frappant du talon le plancher. L'hôtesse, fort accueillante, nous invita de la suivre à son spacieux grenier, qui était son atelier de travail; on aurait pris ce grenier pour un musée d'arts paysans. Les rouets à filer et à canéler, et les dévidoirs, se tenaient en rang autour des murs, prêts à servir. Dans un coin, une quenouille pointue, surmontée de fibre de lin, me rappela le conte de la Princesse au bois dormant. S'étant piquée la main sur une quenouille ensorcelée, elle fut prise d'un sommeil de cent ans . .

Un sommeil plusieurs fois centenaire était descendu sur cette maison paisible, et ses habitants, depuis, vivent à l'écart des commotions de la vie moderne. Ils récoltent sur le bien paternel leur subsistance; ils tissent leurs habits, et ils chantent pour tuer le temps. Ils sont contents, car rien ne leur manque, et ils pourraient, au besoin, se suffire à eux-mêmes. Si profondément sont-ils enracinés au sol qu'ils en ont surpris tous ses secrets. Ils ne redoutent pas la tempête ni l'hiver, dans leurs solides maisons de pierre, puisque, depuis deux cents ans, elles tiennent bon. Même le tremblement de terre, il a quelques années, ne les a pas ébranlées. Ces gens n'ont pas entendu parler de la dépression; elle ne s'est pas encore arrêtée à leur porte.

L'éducation et le raffinement sont plus prononcés dans l'île que dans la plupart des districts ruraux de Québec. Les traditions, en conséquence, y ont une saveur moins archaïque. Il ne s'y trouve guère de contes populaires. Et sa réputation d'île aux sorciers, que lui a donnée l'écrivain de Gaspé, ne semble pas justifiée. Si les chansons y sont encore assez nombreuses — j'en ai recueilli cinq cents, — la manière de les chanter est plus simple, plus correcte, mais moins intéressante à cause de sa vétusté, avec moins de fioritures et de modulations anciennes que dans Charlevoix et dans Gaspé. L'enseignement scolaire et le voisinage de la ville y ont laissé leur empreinte, en faisant disparaître des traits rustiques qui ne persistent que dans l'isolement.

Le langage, tout comme les métiers, y tombe souvent dans l'archaïsme, ce qui nous intéressait fort, surtout un observateur comme M. Roche, qui est de Vichy, France. Souvent on nous expliquait d'anciens appareils avec des mots qui nous étaient inconnus, mais bien français, puisque nous les avons plus tard retrouvés dans des glossaires. La description, par exemple, qu'on nous fit des "pêches", ou clôture de piquets et de branches où l'on prend les anguilles et les bars (achigans de mer), était sertie de mots familiers à ceux qui s'en servaient, mais plutôt inconnue ailleurs, ainsi: les claies, les piquets de croisées, la chasse, le bois barré, les harés, les nasses, le racroc, la claie de chasse, la claie de révire, et les patins. La plupart des métiers avaient aussi leur vocabulaire qui, ici et là, tombait dans le particularisme. Ces expressions curieuses étaient d'ailleurs traditionnelles; elles étaient presque toutes venues de France avec les métiers euxmêmes.

Depuis les commencements, on a pratiqué, dans l'île, tous les métiers indispensables à l'existence. Les femmes tissaient la laine, le lin et, autrefois, aussi le chanvre et l'écorce de certaines plantes sauvages. Elles sont encore parmi les meilleures tisseuses du pays, surtout à Saint-Pierre et à Sainte-Famille.

Les hommes fabriquaient des outils et des instruments de toutes sortes, ils bâtissaient les maisons, les granges, ils faisaient les voitures, les charrues et les instruments aratoires, ils creusaient les canots dans le tronc des gros arbres, et ils construisaient au besoin des goélettes, même des navires à voile. On a même conservé, dans l'île, une vieille tradition normande d'un genre à part: celle de faire le fromage raffiné. Ce fromage de l'île d'Orléans est fameux, pour son goût exquis, aussi pour son odeur fâcheuse. De l'un à l'autre, les habitants de l'île se sont transmis les principes des anciens métiers et des procédés utiles, et ils étaient toujours prêts à se donner un coup de main, entre eux, par exemple, dans les corvées volontaires.

Lorsqu'ils ne pouvaient pas se passer d'artisans professionnels du dehors; comme les sculpteurs et les maçons, ils les engageaient, ils les logeaient et ils les payaient en produits des champs: du blé, des fruits ou des légumes. L'argent d'ordinaire était rare. Economes comme leurs ancêtres d'outre-mer, ils ne se laissaient pas moins séduire par certains objets de luxe, qui leur venaient de la mère patrie: de faïences de Rouen ou de Delph, des plats creux à "pudding" de la Nouvelle-Angleterre, des ustensiles d'étain, des chandeliers et des manchettes de cuivre, des images étampées d'Epinal et des tissus de luxe, comme des mouchoirs de soie décorée de caricatures politiques, des châles en cachemire, des souliers français et des parures à la mode pour les grandes circonstances. Pendant que je faisais l'inspection des coffres bleus et des commodes, dans les greniers et les chambres, il m'arrivait souvent de découvrir des reliques curieuses de l'ancien temps.

Marius BARBEAU.

Superstitions

On est habitué à éviter certains gestes, à en accomplir d'autres dans les mille et une superstitions. En Angleterre, où elles se perpétuent plus que partout ailleurs, on en rencontre de fort émouvantes. C'est ainsi qu'arrêter le son d'un cristal qu'on a heurté signifie qu'on fait mourir un marin en mer. De même, montrer du doigt l'arc-en-ciel fait perdre tout son sang à un oiseau dans le nid le plus proche. Dans certaines provinces, en France, on vide seaux et cuvettes dans la maison d'un défunt, afin que son âme ne s'y noie point. Un bébé qui éternue apporte la bénédiction d'un ange qui passe. Et les jeunes filles du Brabant qui croisent, tôt le matin, un cheval blanc, doivent réciter trois fois, à voix basse: "Un cheval blanc, je verrai mon amant, suivi d'une charette, il s'arrête, son cavalier viendra me parler . ."

Oeuvre des Malades

Chers Malades,

Durant vos souffrances, vos épreuves, alors que vous avez vieilli, vous est-il déjà arrivé de rêver, de voir maintenant mieux et de comprendre le véritable sens du mot "chez nous" pour vous en préparer un autre, celui de l'au-delà.

Hier, vous étiez enfants, aujourd'hui vous êtes hommes. Vous avez compris la mission de votre vie, et vous vous êtes fixés. Vous avez eu le courage de quitter la maison de votre père, pour vous en aller si loin que seule la pensée peut suivre ceux qui vous étaient si chers.

Dans cette nouvelle situation, la maladie vous attendait, vous guettait. Et vous vous êtes mis à rêver doucement des jours à jamais enfuis. Devant vos yeux que les larmes voilaient, passa la vision de vos chers parents. Que de souvenirs, que de choses que vous seuls comprenez.

Et Dieu vous aidant, vous avez refait en sens inverse la route jadis suivie. Vous êtes revenus en toute hâte vers les lieux de votre enfance; vous vous dépêchiez, vous avez ouvert la porte de la maison de vos jeunes années.

Quel bonheur, quelle douceur. Le souvenir des baisers de vos chers parents. Vous avez oublié en ce moment les plus atroces souffrances, les douleurs les plus cruelles. Vous êtes redevenus petits enfants. Et vous avez continué de visiter la chère maison. Voici le salon, la chambre qui était vôtre. Tout a changé d'aspect, mais vous la reconnaissez avec les yeux de l'âme. Vous revoyez comme jadis. Et les choses du passé ont pris place dans votre coeur. Chaque appartement apporte ses souvenirs. Et la joie que vous éprouvez vous fait verser des larmes douces. Chez nous . . . . mot plein d'une douceur intense que les années ne sauraient jamais atténuer. Chez nous, refuge du vieillard fatigué, de l'enfant qui souffre. Chez nous, synonyme de paix, de franche gaieté, de sincère tendresse, de joie saine . . . Ce chez nous, chers malades, nous le retrouverons avec les mêmes consolations, quand notre course terrestre sera finie. Prions pour le préparer aussi attrayant que le chez nous d'autrefois. Nous aurons alors les consolations éternelles, qui n'ont point de fin.

Zoël FRECHETTE, ptre,
Hop. Gén. S. V. de Paul,
Sherbrooke.

Ford et Bedeaux

M. Bedeaux est Français, émigré aux Etats-Unis où il s'est fait naturaliser Américain. Il était manoeuvre aux usines Ford. Il fut congédié au bout de six mois de présence. Il demanda à parler au "patron". M. Ford le reçut: — Votre méthode de travail, déclara le modeste Bedeaux, est ridicule. Vous gaspillez un temps et un argent fou. Vous me flanquez à la porte. D'accord. Mais comme je vous admire malgré tout, je vous fais cadeau de ceci . . . Et il sortit en claquant la porte. Or "ceci" n'était autre qu'un plan de réorganisation du travail dans les usines Ford. Plan en 25 pages dactylographiées par le "manoeuvre" Bedeaux. Le lendemain, Ford le convoquait: — Votre rationalisation du travail est prodigieuse, lui dit le grand industriel. Je vous nomme "chef des économies" et je vous abandonne 20% sur toutes les économies réalisées dans mes usines. La première année Ford économisa $15,000,000.00! Depuis cette époque, M. Bedeaux continue à toucher les 20% sur les économies.

Une petite chinoise se casse les dents pour communier

Un missionnaire faisant le catéchisme — c'est lui-même qui l'a raconté — d'un côté il y avait vingt petites Chinoises qui se préparaient à la première communion; d'un autre côté, de toutes petites qui écoutaient seulement.

Parmi ces dernières, une petite de quatre ans, très intelligente, prêtait grande attention.

Le Père disait: "Le petit Jésus qui est dans le tabernacle vous attend avec grande impatience. Si vous saviez comme il vous aime! Et il vous aime parce que vous êtes petites; aimez-le beaucoup, dites-lui qu'il vienne toute de suite. Les petits ont ravi le coeur du bon Jésus".

La fillette de quatre ans avait bien compris. Au bout de trois jours, elle n'y tient plus, et s'approchant de la soeur:

Ma Soeur, la permission à parler au Père? — Et qu'est-ce que tu veux lui dire? — Ah! ça, c'est mon affaire. La soeur sourit et frappa à la porte du missionnaire. Quand celui-ci vit entrer la petite, il lui dit: — "Qu'est-ce que tu viens faire? — Père, je vais te dire une chose sérieuse. Tu as dit: Le petit Jésus vous aime, il vous attend parce que vous êtes petites. Mais alors, il ne faut pas le faire attendre; et moi je suis la plus petite, j'ai plus droit que les autres. Vite, Père, donne-moi le petit Jésus. Il ne faut pas le faire attendre".

Le Père embarrassé ne savait que répondre; elle insistait toujours: "Tu vas me le donner, il ne faut pas le faire attendre".

Le Père lui dit enfin:

—C'est vrai, Jésus aime les petits, mais pour le recevoir il ne faut pas être trop petit. Quel âge as-tu?

—Oh! ça, Père, je ne sais pas.

—Tu ne sais pas? Montre-moi tes petites dents, je vais te dire. Vois-tu quand on a ces petites dents de lait on est encore bébé; tu est trop petite.

—Alors, Jésus trouve que je suis trop petite parce que j'ai ces petites dents. Quand je ne les aurai plus, tu me le donneras.

—Oui, je te le donnerai.

—Et tous les jours?

—Oui, tous les jours. Va vite maintenant.

Elle s'en alla, et dix minutes après, elle rentra chez le missionnaire, la bouche tout en sang, pleurant de douleur, avec une petite pierre elle avait cassé et fait sauter ses dents.

—Père, je ne suis plus trop petite, je n'ai plus mes petites dents, tu vas me donner Jésus?

A la vue du pauvre visage sanglant le Père resta un instant interdit.

—Ah! oui, dit-il, lentement, les larmes aux yeux, je te le donnerai demain et tous les jours.

—(Bulletin Eucharistique).

La machine à coudre

Il y a quelques années, j'ai assisté, au Conservatoire des Arts et Métiers, à une cérémonie commémorative en l'honneur de Barthélemy Thimonnier, l'inventeur le plus justement qualifié de la machine à coudre — je fais cette demi-restriction parce que quelques essais informes avaient été tentés avant lui, dont d'ailleurs, je crois qu'il n'eut pas connaissance.

C'est au cours d'une visite au Musée Galliera, dont plusieurs salles sont en ce moment et jusqu'à octobre prochain, consacrées à une exposition du costume, que l'idée de ce sujet s'est représentée à mon esprit. En présence du travail compliqué que laissent entrevoir, même pour une profane comme moi, les broderies, les chamarrures et les ornements de toutes sortes des habits des deux sexes, au temps de Louis XIV, surtout de Louis XV et aussi de Louis XVI, on s'étonne que l'ingéniosité des hommes qui, dès les temps les plus reculés, a su inventer une machine pour tisser, n'en ait pas plutôt imaginé une pour coudre. Peut-être ne fallut-il pas plus de quelques siècles pour passer de l'alène dont se servirent les premiers hommes qui eurent l'idée de réunir deux peaux de fauves pour s'en couvrir, à l'aiguille en pierre, en os, en métal, percée de son chas, dont nos musées possèdent des centaines d'exemplaires de tous modèles. Mais des millénaires d'histoire s'écoulent avant que l'on signale, au début du XIXe siècle — en 1804 — en Amérique, une invention qui se proposât, sans pourtant y réussir du premier coup, de faire marcher l'aiguille mécaniquement.

Notre Thimonnier, était alors un petit garçon de onze ans, que son père, ouvrier teinturier à l'Arbresle, près de Lyon, allait bientôt envoyer en apprentissage chez un tailleur. L'enfant était intelligent et observateur. En regardant des femmes qui brodaient au crochet, il fut frappé de la façon dont se nouait le point de leur fil, et commença d'être hanté par l'idée d'un appareil qui exécuterait ce point automatiquement. Elle ne le lâcha plus, d'abord dans sa cervelle d'enfant, puis d'adolescent, puis d'homme. Son apprentissage fini, il s'installa tailleur à façon à Saint-Etienne. On se moquait de lui, de ses essais, du temps qu'il y employait, de l'argent que cela lui coûtait. Aussi n'était-ce pas folie de vouloir changer la manière dont on cousait les habits depuis tant d'années! . . . Mais le démon de l'invention ne lâche jamais sa victime, qui finira souvent ruinée, ignorée, honnie, par ne connaître la gloire et la reconnaissance des hommes qu'après la mort . . . Thimonnier fut pourtant compris par un répétiteur de l'Ecole des mines de Saint-Etienne, qui consentit à faire les dessins de l'appareil et à financer un brevet "pour un métier mécanique propre à la couture du point de chaînette sur toutes sortes d'étoffes".

Cette machine, vous pouvez la voir au Conservatoire des Arts et Métiers. Elle se compose d'un bâtis monté sur trépied, d'un plateau fait d'une planchette, d'une bobine dont le fil, après avoir passé dans un ressort à spirale, traverse le chas de l'aiguille: celle-ci est engagée dans une glissière à laquelle, au moyen d'une pédale, est donné un mouvement de va-et-vient.

Sur le conseil d'un inspecteur des mines, nommé Louis Beaunier, Thimonnier se décida à aller tenter à Paris la fortune, pour son invention et pour lui-même.

Tout marcha d'abord à souhait. Grâce à ses recommandations de Saint-Etienne, une société en commandite fut formée, au nom du principal commanditaire: "Soté Germain Petit et Cie, pour l'exploitation du brevet Thimonnier et Ferrand (le dessinateur, je suppose)". Quatre-vingts machines furent construites et installées dans un atelier au 155 de la rue de Sèvres; dont Thimonnier était le directeur. On y fabriquait des vêtements militaires. L'affaire était partie, et bien lancée . . .

Hélas! c'était trop beau. Les ouvriers tailleurs s'ameutèrent contre cette mécanique, qui faisait le travail de six d'entre eux. Thimonnier était un "casse-bras". Deux cents d'entre eux pénétrèrent dans l'usine, brisèrent les machines. On les condamna à l'amende et à la prison . . . mais notre pauvre inventeur, effrayé, avait pris la fuite. Il essaya vainement de se placer comme ouvrier à Paris, en utilisant sa machine. Mais elle faisait peur; on ne voulait ni d'elle, ni de lui. Découragé, il se résigna à retourner dans son pays. Il mit sa machine sur son dos, et, sans le sou, en route . . . A pied!

Il s'arrêtait dans les villages et faisait des "démonstrations" à un public clairsemé, dont il sollicitait une maigre quête, si maigre que, souvent, pour corser le spectacle, il donnait une séance de marionnettes, au moyen de poupées qu'il avait fabriquées.

Il se remit tailleur "à façon". Il continuait pourtant à fabriquer des machines, et les vendait cinquante francs. Il allait peut-être réussir à s'en tirer, mais la Révolution de 48 arrêta toutes les affaires.

Alors Thimonnier eut une idée qui n'était pas mauvaise. Il se rendit en Angleterre, toujours en compagnie de sa machine. Les Anglais l'apprécièrent. Le "Morning Post" devina l'avenir, en déclarant: "La machine à coudre doit supplanter la couture à la main". Mais je me demande pourquoi et comment Thimonnier ne retira pas de plus grands avantages pécuniaires de son invention, qui commençait à être répandue à l'étranger et donnait un grand essor à la fabrication des machines. Sous le nom de "couso-brodeur" la machine de Thimonnier figura à l'Exposition de 1855, et obtint une médaille. "Cette machine a servi évidemment de type à toutes les machines à coudre", déclarait dans son rapport le professeur Willis, de Cambridge. On peut considérer cette phrase comme établissant officiellement, pour ainsi dire, les droits d'antériorité du pauvre artisan français, qui pourtant revint dans son village, épuisé par tous ses efforts et ses déconvenues. Il mourut à deux ans de là, laissant les siens dans une quasi-misère. Quinze ans plus tard, en 1872, sa veuve, qui avait soixante-dix ans, reçut un secours de trois cents francs du ministre de l'Intérieur . . .

Ce furent les fabricants anglais et américains, les Elias Howes et les Singer, qui tirèrent le plus gros bénéfice d'une industrie qui est devenue de première nécessité.

C'est qu'en effet l'usage de la machine à coudre ne resta pas longtemps limité dans les milieux d'artisans et d'ouvriers. Particulièrement sous le Second Empire, quand l'impératrice Eugénie eut donné l'exemple en faisant l'emplette d'une machine, toutes les grandes dames, duchesses, princesses et marquises, s'empressèrent de l'imiter, et les journaux du temps, qui s'y connaissaient déjà en publicité, vantent un modèle d'une marque alors en vogue: "C'est qu'il est charmant et coquet ce petit meuble, avec lequel on peut exécuter tous les rêves de son imagination sans éprouver aucune fatigue . . ." Décidément il est de la poésie en tout, et il ne manque à cette réclame que d'être rédigée en vers.

Je ne veux pas me servir du mot réclame, pour le cas suivant auquel convient mieux celui de "propagande" en faveur d'un instrument de travail, en mettant en lumière les améliorations sociales procurées par l'invention de Barthélemy Thimonnier, artisan de France.

Au Salon de 1863, un peintre du nom de Fagnani exposa deux tableaux. Je cite le journal qui rapporte le fait, dont le style est aussi "publicitaire" que "de l'époque":

J'ai dans l'idée que le signor Fagnani, donné par Larousse comme un peintre italien dont la spécialité était le portrait des célébrités de son temps, et qui mourut à New-York, était en relations cordiales avec les grands fabricants de la libre Amérique.

En bref, nous devons beaucoup à Thimonnier, et le bruit que fait dans la pièce voisine de mon bureau mon "gouvernement" avec une descendante du "couso-brodeur", ne me permet pas d'en douter. Mais je suis bien forcé de constater, non sans regret, que, les temps ayant marché, dussé-je faire de la peine à l'ombre de Fagnani, la possession d'une machine, aujourd'hui, ne vous garantit pas la gaieté, et un ameublement.

Irénée LE DORE.
—(La Femme et l'Enfant).

L'art de vieillir

Il y a deux manières de bien vieillir, selon André Maurois. "La première, c'est de ne pas vieillir. Je connais des hommes de quatrevingts ans qui sont de jeunes hommes, ils gardent leur vivacité d'esprit, leur allure rapide, leur teint frais. Ce sont presque toujours des hommes qui ont eu des vies bien remplies, et souvent difficiles: il semble que l'activité conserve: pensez au vieux Clémenceau, au vieux Gladstone. Parfois on voit un homme qui n'avait guère vieilli, prendre sa retraite, soit parce que la loi le lui impose, soit parce qu'il croit la souhaiter. En quelques mois, alors, il vieillit de dix ans. Un homme très occupé n'a pas le temps de vieillir. Reste la seconde méthode, qui est d'accepter la vieillesse. Celle-ci peut être un âge de sérénité, de renoncement, et par là, de bonheur. Le temps des luttes est passé; la partie a été jouée; le refuge de la mort est proche; les malheurs n'ont plus de prise. J'ai rencontré quelques vieillards admirables qui ressemblent aux sages de nos rêveries. La retraite est pour eux le temps d'une culture désintéressée: ils n'envient pas les jeunes, mais les plaignent plutôt d'avoir à franchir la mer agitée de l'existence. Privés de quelques plaisirs, ils goûtent vivement ceux qui leur sont laissés. Ils savent que les conseils sont assez vains et que chaque être doit vivre sa propre vie. Nous écoutons volontiers leurs souvenirs, parce qu'ils nous épargnent leurs reproches; et parfois même, quand les affaires deviennent trop difficiles, nous leur demandons de reprendre le commandement, qui leur est offert d'autant plus volontiers que tout le monde sait qu'ils ne le souhaitent point".

Feuilleton de la "Liberté" *Numéro 4*

Les Héritiers de Kergall

Par LYDIA HERMON

(suite)

—Veux-tu te taire!..."

Les nouveaux venus débouchaient sur la terrasse. Jean laissa échapper un imperceptible sifflement en apercevant la jeune Américaine. Celle-ci avait, à la prière de ses cousines, enlevé son chapeau et le soleil brillait sur ses cheveux d'or.

La vue de l'aîné des Messirel ne dut pas lui plaire, car elle fronça une seconde ses fins sourcils, quand il s'avança pour la saluer.

—Combien êtes-vous donc? demanda-t-elle à Yvonne, qui était sa voisine... Je ne me reconnaîtrai jamais dans cette famille..."

Mais elle regretta sans doute sa phrase boudeuse, car le plus brillant de ses sourires remplaça bien vite, sur ses lèvres, la moue qui s'y était montrée d'abord.

Peu d'instants après, Maître Humblot emmena Mademoiselle Willamson dans un des salons, afin de prendre connaissance des papiers qu'elle possédait.

"Une beauté!... murmura Jean, quand la jeune fille les eut quittés.

—Oui, mais qui ne parait pas commode, déclara Bernard.

—Elle est charmante!... délicieuse!... s'écria Frédéric de Fontanes, sans crainte d'être entendu de celle dont il parlait. Quels cheveux!... quelle taille!... Je n'ai jamais vu une splendeur semblable.

—Elle n'est pourtant pas en bronze, observa à mi-voix Bernard. Je croyais que les monnaies seules pouvaient exciter à ce point l'enthousiasme d'un numismate.

—Ne raillez pas, jeune homme, lui fut-il répondu sèchement. Vous parlez de ce que vous ne pouvez comprendre.

Le jeune Saint-Cyrien, qui ne voulait pas amorcer une discussion ridicule, serra les lèvres. D'un signe, il appela Sabine et tous deux descendirent sur le parterre.

"Votre tuteur me parait bien emballé, ma chère cousine, dit-il à la jeune fille. Je ne t'en aurais pas cru capable.

—Moi non plus. Je suis très surprise.

—Le démon de midi... pensa Bernard en hochant la tête. J'ai bien peur que nous n'ayons des ennuis!."

CHAPITRE V

Maître Humblot se promenait avec Jean Messirel sur la lisière d'une pièce de blé à demi fauchée. Le jeune fermier était venu surveiller le travail de quelques hommes engagés pour la moisson. Lui-même avait conduit la moissonneuse une partie de la matinée; maintenant, ayant laissé le siège à un autre, il s'entretenait avec le notaire.

C'était le lendemain de l'arrivée de Viviane. Jean n'avait pas revu la jeune fille depuis qu'il l'avait quittée cérémonieusement la veille au soir. Bernard avait rejoint Sabine, comme il le faisait souvent; tous deux avaient formé le projet de ramasser des brassées de bruyères pour la décoration de l'église; Yvonne devait les accompagner.

"Nous saurons par votre frère comment les choses se sont passées au château depuis hier, disait Maître Humblot. J'espère que cette Américaine sera agréable et facile à vivre.

—Il faudrait qu'elle fût bien insupportable pour ne pas s'entendre avec les demoiselles de Kergall, qui sont charmantes.

—D'accord; mais on ne sait jamais bien ce qu'on peut attendre de ces étrangères. J'ai cherché à la faire parler, hier, et n'y suis parvenu que difficilement.

—Vous a-t-elle dit comment elle avait appris votre recherche des héritiers de Mademoiselle Anaïs?

—Par le "New-York Herald". Elle l'avait déjà écrit et possédait encore le numéro du journal qui l'avait renseignée. Elle m'a, par ailleurs, montré un dossier de papiers aussi complet que possible. Les pièces d'identité ne lui manquent pas, mais elle s'est montrée rebelle à me donner des détails accessoires.

—Il lui est peut-être difficile de parler le français.

—Pas trop. Son accent est effroyable, ce qui n'est pas fort surprenant puisqu'elle n'est jamais venue en Europe.

—Sa mère, qui était une Kergall, aurait pu lui enseigner un peu mieux sa langue.

—La savait-elle bien elle-même? En somme, cette demoiselle de Kergall avait toujours vécu, elle aussi, en Amérique. Il nous faut remonter au grand-père pour trouver un vrai Français. Mais cela est de peu d'importance.

—C'est plus grave au point de vue moral que par rapport aux affaires? J'espère que cette jeune fille est bien élevée, mais nous ne le saurons qu'à l'usage.

—J'espérais qu'elle me donnerait des détails sur les cousins de Kergall, auxquels elle a fait allusion sans sa lettre, mais elle m'a assuré qu'elle ne les connaissait que de nom et ne saurait dire s'ils étaient deux ou davantage. De sorte que nous continuons à rester dans le vague, par rapport à vos cohéritiers.

—C'est regrettable.

—Elle-même a paru mécontente de trouver tant de monde ici. Elle se figurait hériter seule... ou du moins, seule avec ses cousins d'Amérique. Si elle s'était renseignée et m'avait donné une adresse, j'aurais pu lui envoyer des détails. On n'arrive pas ainsi sans crier gare!..."

Le notaire avait été évidemment fâché par quelques réflexions de la jeune étrangère. Ceci était peu de chose et Jean sourit en le regardant s'éloigner. Le brave tabellion devait, dans cette succession de Kergall, veiller à des intérêts qui ne le laissaient pas sans soucis; plus d'une fois, dès lors et dans la suite, il maudit les fantaisies de sa vieille cliente.

Bernard rentra à midi, assez mécontent des nouvelles apprises par Sabine.

"Cette Viviane me parait bien américaine, déclara-t-il. Ne s'est-elle pas promenée toute la matinée, en simple pyjama, dans la maison et dans le jardin. Nos cousines et les domestiques étaient épouvantés de ce sans-gêne. Elisabeth est décidée à la rappeler aux convenances.

—Elle aura raison, dit Antoinette, mais je ne sais si son observation sera bien prise.

—Evidemment, Mademoiselle Willamson peut toujours dire qu'elle est chez elle ici. La situation est difficile.

—Si seulement on pouvait partager l'héritage et aller chacun de son côté! s'écria Bernard qui, plus que les autres, s'intéressait à tout ce qui se passait au château.

—Ne poussons pas de cris, observa la sage Antoinette. Les choses s'arrangeront sans doute d'elles-mêmes".

Elles s'arrangèrent un peu. Elisabeth put faire entendre à la nouvelle venue que toutes les habitudes américaines n'étaient pas de mise en France. Viviane se moqua des "si ridicules scrupules des petites Françaises" mais revêtit un peignoir par dessus son costume de nuit quand, le lendemain, elle sortit de sa chambre. Cette preuve de bonne volonté fut appréciée de ses cousines, qui s'efforcèrent, en échange, de lui rendre la vie aussi agréable que possible.

On était à l'avant-veille du 15 août. Des monceaux de bruyères de buis, de branchettes de sapin, s'accumulaient sur la terrasse, apportées, soit par Bernard, soit par de jeunes aides bénévoles trouvés dans le pays.

Dès le matin, les deux soeurs avaient décidé de se mettre au travail et, munies de ciseaux, couteaux, ficelles, s'étaient installées au coeur de leurs matériaux. Bernard était venu les rejoindre et, un peu plus tard, Antoinette avait apporté aussi ses dix doigts et sa bonne volonté. L'après-midi, plusieurs jeunes filles des environs devaient accompagner Yvonne pour continuer le travail commencé.

Sous les doigts des jeunes filles, les guirlandes s'allongeaient, les unes roses, les autres vertes. L'odeur aromatique du sapin s'unissait à la senteur amère des buis, et au-dessus, de léger parfum des bruyères semblait voltiger, insaisissable presque, et pourtant enivrant.

Bernard brisait les tiges menues des branches trop longues, réunissait dans ses mains des bouquets de fleurettes qu'il tendait à tour de rôle à ses cousines ou à sa soeur. L'assemblée était joyeuse: en général, on ne s'ennuyait pas quand le jeune Saint-Cyrien se trouvait présent.

"Oh!... quel travail faites-vous? demanda soudain une voix derrière eux."

Aucun des travailleurs n'avait besoin de se retourner pour savoir qui parlait. L'affreux accent nasillard de Viviane aurait toujours révélé sa personnalité, même à un auditeur aveugle. Bernard ne pouvait s'empêcher, en l'écoutant, de penser à ce conte de Perrault où une jeune et belle fille se voit condamnée par une méchante fée à cracher des vipères et des crapeaux chaque fois qu'elle ouvre la bouche.

Cependant, il eût été injuste de tenir rigueur à la jeune fille d'un défaut auquel elle ne pouvait rien.

"Si elle était bossue, nous le supporterions, pensait le jeune homme".

Aussi, ce fut avec un sourire qu'il leva la tête vers sa cousine. Celle-ci, ployée dans un peignoir à fleurs, s'appuyait contre les montants de la porte-fenêtre, dans une pose d'une grâce charmante.

"Nous faisons des guirlantes pour décorer l'église; voulez-vous nous aider, Viviane? offrit Elisabeth.

—Des guirlandes? Pourquoi faire?

—Pour la grande fête du 15 août, qui est après-demain.

Je ne sais pas. Je ne connais pas les fêtes françaises, déclara l'étrangère.

—Oh! mais celle-là, vous la connaissez, s'écria Sabine gaiment. C'est la fête de l'Assomption... la fête de la Sainte Vierge!

—Non, je ne connais pas... Mais, peut-être, vous êtes catholiques; moi, je suis protestante.

—Ah!...

—Nous aurions dû y penser, dit Bernard à mi-voix. C'est très naturel pour une Américaine. Que cela ne vous empêche pas de vous joindre à nous pour ce joli travail, ma cousine, continua-t-il tout fort. Je vais vous céder ma place.

—Non, ce n'est pas la peine. Je vais ramasser des fleurs pour ma chambre, répondit l'étrangère. Et voilà Monsieur Fred qui vient avec moi, poursuivit-elle en voyant apparaitre Monsieur de Fontanes à l'une des portes de la bibliothèque.

Celui-ci se contenta d'un bonjour rapide à ses pupilles et s'éloigna dans le jardin, suivant Viviane. Un instant après, sur les ordres de la jeune fille, il dépouillait les rosiers de leurs plus belles fleurs.

"Pourvu qu'ils ne coupent pas tous les boutons, gémit Sabine. On les gardait pour faire des bouquets à l'autel de la Sainte Vierge.

—Je vais leur dire d'en laisser, s'écria Bernard en se levant".

Quelques larges enjambées le menèrent vers les deux promeneurs. Gentiment, il expliqua le désir des jeunes filles.

"C'est une tyrannie, déclara l'Américaine, d'un air de mauvaise humeur.

—Une tyrannie! répéta Frédéric.

—Je suis chez moi aussi bien qu'elles. Ce n'est pas parce qu'elles sont arrivées avant qu'elles vont tout commander.

—C'est vrai. Ce n'est pas parce qu'elles sont arrivées les premières...

—Mais ce n'est pas un ordre, ma charmante cousine; c'est une prière seulement, déclara Bernard qui s'étonnait de sa diplomatie. Voyez, vous pouvez prendre toutes les fleurs épanouies, et Dieu sait s'il y en a, respectez les boutons; cela nous fera plaisir.

—Si c'est comme cela, je veux bien, déclara Mademoiselle Willamson avec condescendance".

Les travailleuses regardaient de loin cette petite scène.

"Bernard à l'air d'en venir à bout, observa Sabine.

—Il obtient ce qu'il veut généralement; sa bonne grâce a vaincu bien des obstacles, remarqua Antoinette.

—Je me demande si nous devrons toujours lutter avec cette cohabitante de la maison, pensa tout haut Elisabeth.

—Avec Monsieur de Fontanes qui est en admiration devant elle!

—Allons, courage, déclara Antoinette. Les choses s'arrangeront avec un peu de patience. Elle se fera à nos habitudes françaises et, du reste, elle n'est peut-être pas installée ici pour bien longtemps. Il faudra que nous en parlions à Maître Humblot.

Mais, Maître Humblot ne pouvait pas donner de précisions.

—Miss Willamson ne m'a rien dit, expliqua-t-il. Elle a le droit de demeurer au château tout comme vous. Il est même probable qu'elle ne quittera pas la France avant d'avoir été mise en possession de sa part d'héritage. Cela nous porte en juin de l'année prochaine.

—Est-ce possible! s'écria Elisabeth.

—Sans doute. Je suis désolé de ne pouvoir vous aider efficacement, mon enfant. Je suis absolument désarmé en cette circonstance et suis obligé de vous prêcher la patience... Est-elle si désagréable, en somme?

—Je ne la crois pas méchante volontairement, observa la jeune fille. Elle est seulement sans éducation ou, du moins, élevée tout autrement que nous. Autre religion, autres usages? Peut-être ne se rend-elle pas compte à quel point ses manières nous choquent...

—La pauvre Mademoiselle Anaïs n'avait point prévu cela. Pour elle, les Kergall, qu'ils soient en France ou d'Amérique, ne pouvaient être que des personnes éminemment distinguées et sur tout point parfaites. Elle ne songeait pas aux alliances et à l'ambiance étrangère qui peuvent avoir une si profonde influence sur la nature et le caractère... Il y a encore les cousins qui vont venir!..."

Elisabeth avait profité de l'après-midi passée au village, afin de décorer l'église, pour aller consulter leur conseiller. Ayant mis tout en train, elle s'était échappée un instant, sous un prétexte quelconque. Les circonstances les obligeaient à beaucoup de prudence. La jeune fille n'avait point encore exprimé le plus grave de ses soucis.

"Le plus ennuyeux, dit-elle enfin, est l'admiration éperdue que Monsieur de Fontanes semble témoigner à notre cousine. Il est entièrement sous son charme et je crains qu'elle ne prenne un grand ascendant sur lui.

—Voilà qui est fâcheux, murmura le notaire.

—Vous le pensez comme moi, Monsieur. Si notre tuteur épousait cette jeune fille, ce pourrait être bien ennuyeux pour nous; pour Sabine surtout, car pour moi, j'ai bientôt vingt ans, et, de toute façon, j'échapperai sans tarder à sa tutelle".

Le notaire ne répondit rien. Regardant la jeune fille, il se demandait si elle avait quelque projet d'avenir, comme sa phrase un peu ambiguë pouvait le laisser croire.

"Si elle en a formé, se disait-il en contemplant son front calme et pur, ils ne peuvent être que sages et raisonnables. Mais que l'Américaine est venue mal à propos susciter le trouble dans cette famille!...

—Que puis-je faire, Monsieur, demanda Mademoiselle de Kergall.

—Je ne sais que vous dire. Continuez à patienter. Je tâcherai de voir votre cousine et aussi votre tuteur, si je le peux. Je m'efforcerai de connaître leurs intentions. Appuyez-vous sur vos cousins Messirel; eux sont honnêtes et francs et je les crois dévoués.

—Je le crois aussi, répondit la jeune fille en se levant".

Maître Humblot ne se remit pas tout de suite au travail, après le départ d'Elisabeth de Kergall. Les réflexions que la jeune fille lui avait soumises et ses plaintes voilées réveillaient dans son esprit un malaise inutilement étouffé depuis plusieurs jours.

Il avait l'habitude de se fier assez à ses intuitions, qui généralement étaient heureuses.

"Tu as le don de seconde vue, lui disait sa femme en riant".

Il acceptait gaiment l'attribution de cette faculté, tout en sachant qu'il ne la possédait pas. Cependant, il avait une intuition très fine de la valeur morale de ceux qui avaient affaire à lui.

Etait-il impressionné par le regard, par la voix, par l'ensemble de toute une personne? Il ne le savait pas lui-même exactement. Quoi qu'il en fût, un sentiment imprécis lui indiquait presque toujours une nature douteuse. Il s'était bien rarement trompé.

Il revit dans son esprit la beauté parfaite de Viviane Willamson, ses larges yeux noirs et profonds, son nez fin et droit, sa bouche menue. La lèvre inférieure avançait légèrement.

"Une bouche de juive, pensa-t-il. Cela se peut: nous ne savons pas qui était son père, ni même qui Endore de Kergall avait épousé. Les yeux aussi sembleraient indiquer une origine orientale... C'est cela qui a dû me déplaire au premier abord... Cela et aussi son accent, dont elle n'est pas responsable. Et, en somme, je ne sais ce que je puis faire pour rendre service à ces jeunes filles... Juive ou pas juive, Viviane Willamson est héritière de Kergall.

Comme Maître Humblot était plongé dans ses réflexions, on frappa à la porte, et il ne fut pas peu surpris de voir entrer Frédéric de Fontanes.

Celui-ci s'avançait, timide comme à son ordinaire, s'excusant du dérangement, mais en somme, bien décidé à avoir une conversation avec le notaire.

Pourtant, quand il fut assis dans le fauteuil réservé aux clients de distinction, ce fut de la pluie et du beau temps que le numismate se mit à parler. Nerveusement, il frottait ses mains l'une contre l'autre et portait les yeux aux quatre coins de la pièce, tout en convenant avec son interlocuteur qu'un peu de pluie serait bonne pour l'agriculture, mais nuisible aux ébats de la jeunesse.

Maître Humblot le laissait venir. Cependant, comme la situation pouvait se prolonger, ce fut lui qui lança le premier dans leurs propos, le nom de Miss Willamson.

"Une jeune fille bien remarquable, observa aussitôt Frédéric.

—Très jolie, assurément... Un peu américaine, peut-être.

—Peut-on lui reprocher d'être de son pays?

—Je n'aurais garde. La différence d'éducation doit pourtant être considérable entre cette jeune fille et ses cousines; l'une très nouveau monde, les autres très ancien...

—Se sont-elles plaintes? s'écria le petit homme en se redressant comme une souris qui voudrait défendre ses petits.

—Mais non, cher Monsieur. Ce que j'en dis est le résultat de mes observations personnelles. L'autre jour, j'ai vu une toute petite chose qui m'a donné à réfléchir.

—Et quoi donc, s'il vous plait?

—Bien, presque rien. Vous savez que le bureau de tabac du pays est en face de ma fenêtre. Cela amène assez de mouvement dans ce coin de place, je vois entrer et sortir, sans bouger de chez moi, tous les gens du pays successivement.

—Et alors?

—Hier ou avant-hier, j'étais donc à ma fenêtre quand j'ai vu Mademoiselle Willamson pénétrer dans le petit magasin. Comme elle est agréable à regarder, j'attendis sa sortie pour la voir repasser sous mes yeux; mais j'avoue que mon goût esthétique en fut un peu déçu. La jeune miss m'apparut, sur la porte de la boutique, un gros cigare allumé entre les lèvres; cela ne l'embellissait pas et paraissait une anomalie regrettable.

—Où voulez-vous en venir?

—A rien. Ma petite histoire, sans aucune importance, est là pour souligner simplement mes réflexions de tout à l'heure, à savoir que l'éducation américaine ne ressemble en rien à celle des demoiselles de Kergall, vos pupilles.

—Et puis après? Chacun est bien libre de faire ce qui lui plait.

—Sans doute. Vous êtes agressif, cher Monsieur.

—C'est que je suis indigné de cette injustice! Voilà une pauvre enfant qui arrive de loin, dans un pays où elle ne connait personne; qui est charmante par surcroît, et qu'aucun n'accueille avec bonne grâce parce qu'elle est étrangère. Les uns se permettent des réflexions sur son accent... les autres critiquent sa manière de se vêtir... mes pupilles voudraient lui imposer leurs goûts. ...Vous-même, qui êtes pourtant un homme raisonnable, ne pouvez vous empêcher de railler en parlant d'elle... C'est intolérable.

—Oh! Oh! voilà qui me semble excessif.

—On me fait sortir de mon caractère, reprit le petit homme, surpris lui-même de ses paroles véhémentes.

Un silence se fit. Le notaire regardait profondément son interlocuteur.

"En somme, qu'y a-t-il? demanda Maître Humblot sérieusement.

—Comment, qu'y a-t-il? Il n'y a rien!

—Ce n'est pas uniquement pour prononcer le panégyrique de Mademoiselle Willamson que vous êtes venu me voir.

—Ah!... je ne sais plus, soupira le pauvre homme, en haussant les épaules... Tout cela me rend fou..

—Tout cela? Quoi?...

—Mais je ne sais. Ce changement de toutes mes habitudes. Le séjour loin de mes collections. Je n'aurais jamais dû quitter Rennes.

—Vous pourriez y retourner. Personne n'en serait surpris; on connait vos goûts casaniers. Vous ne pouvez indéfiniment vous sacrifier pour les autres".

Monsieur de Fontanes se leva.

"Il faut que je vous laisse, dit-il. Je resterais indéfiniment à causer avec vous, mais je vous fais perdre votre temps... Partir, reprit-il tandis que le notaire l'accompagnait vers la porte. Partir!... non, ce n'est pas possible en ce moment".

Le tabellion le regarda s'éloigner, le cou dans les épaules; tenant à la main le chapeau qu'il oubliait de remettre, tandis que de petits cheveux grisonnants voltigeaient sur son crâne un peu dégarni.

"Pauvre bonhomme! pensa-t-il. Il est fait pour la grande passion, comme moi je suis fait pour être pape. Cette Viviane, avec ses lèvres en cerise, n'en a fait qu'une bouchée.. Pourvu que tout cela ne finisse pas trop mal... Ah! mais!... voilà l'autre maintenant!"

Miss Willamson débouchait d'une ruelle, tandis que son vieil amoureux disparaissait à l'autre extrémité de la place.

Elle pénétra comme une incarnation du printemps, parmi les dossiers poussiéreux. Elle était vêtue d'une robe rose, un peu plus élégante qu'il n'eut fallu, et le notaire remarqua qu'elle n'avait point adopté l'uniforme blanc porté cet été-là par ses cousines, en souvenir de la vieille tante disparue.

"Que va-t-elle me dire? se demandait Maître Humblot.

Mais les premières paroles de la jeune Américaine montrèrent un esprit excellemment pratique:

"Je voudrais de l'argent, dit-elle.

—Vous en faut-il beaucoup? demanda le notaire un peu interloqué.

—Vous devez en avoir pour moi, reprit la jeune fille. Les autres en ont eu le mois dernier. J'ai droit à la même chose. C'est ce que vous appelez, je crois, les intérêts. Et aussi, je voudrais toucher ma part de l'héritage de la vieille dame.

—Les intérêts du mois dernier ne vous concernent pas, Mademoiselle. Ils ont été partagés entre les héritiers qui s'étaient présentés. Mais je puis, si vous le désirez, vous remettre une partie de ceux du mois en cours...

—Alors, je n'aurai rien pour le mois passé! s'écria Viviane d'une voix aiguë, qui fit crisper la figure de son interlocuteur.

—Non, le testament est formel. Si vous avez besoin d'argent, je puis vous remettre quelques milliers de francs, bien que je ne sois tenu de payer les intérêts que le trente de chaque mois...

—Donnez toujours... déclara la jeune fille. Je n'ai pas beaucoup d'argent, vous comprenez; le voyage m'a coûté cher.

Le notaire se leva et passa dans la pièce voisine. Un instant plus tard, il rentrait dans son cabinet, tenant dans ses doigts plusieurs grands billets. La jeune fille tendit la main.

"Pour la régularité, il faut me signer un reçu, observa Maître Humblot en écrivant quelques mots sur une feuille de papier qu'il lui tendit.

—Signer?

—Sans doute. Vous savez bien ce que c'est qu'un reçu. Voici le texte: Je déclare avoir reçu de Maître Humblot la somme de trois mille francs, comme avance sur les intérêts dus le 30 août.

La jeune fille regardait d'un air soupçonneux le visage de son interlocuteur, tandis qu'il lui faisait cette courte lecture. Celui-ci en eût un mouvement d'humeur:

"Je ne cherche pas à vous tromper, Mademoiselle, déclara-t-il. Lisez vous-même. Et voici la somme dont il est question.

—Oh! je ne pense pas que vous voulez me tromper, répondit Miss Willamson, dont le visage fut transfiguré par un sourire. Le français ne m'est pas encore très familier, vous savez. Je cherche à comprendre.

—Eh bien! avez-vous compris?.. Voulez-vous signer ce papier, reprit le notaire d'un ton plus doux en lui tendant un porte-plume.

—Oui, je veux."

Déjà, elle s'était installée pour écrire. Maître Humblot remarqua la main courte et carrée de l'Américaine. Elle était blanche et soignée, mais sa forme détonnait dans l'ensemble élégant de la jeune fille.

"Il manque toujours quelque chose à ces gens qui ne sont pas de race pure, pensa-t-il. Malgré sa beauté, celle-ci ne vaut pas Antoinette Messirel ou la petite Sabine.

—Votre plume est mauvaise, disait Viviane pendant ce temps. Voyez: elle a accroché le papier et jeté des petites taches tout autour. Il faudra peut-être écrire un nouveau reçu.

—C'est inutile, répondit le notaire en regardant le reçu où la signature était fort lisible, malgré les éclaboussures de l'encre. Voici deux billets de mille francs. Voulez-vous le troisième en monnaie.

—Je préférerais".

Tandis que le notaire cherchait la monnaie dans un tiroir-caisse, la jeune fille reprit la conversation.

"Alors, demanda-t-elle, pour le principal de l'argent, le capital, vous dites, je crois, on ne peut pas l'avoir?

—Pas avant la fin de l'année. Je n'entends pas le 1er janvier mais la fin de l'année écoulée depuis la mort de votre tante, c'est-à-dire le 18 juin de l'année prochaine.

—Et si je veux m'en aller, retourner en Amérique?

—Vous le pouvez. Je vous y ferai servir les intérêts à l'adresse que vous me donnerez. Vous devrez me laisser une procuration pour le règlement définitif.

—Mais si je pars, je n'emporterai pas l'argent?

—Non; je vous l'ai déjà dit. Du reste, tout n'est pas argent liquide. Il y a les propriétés qui ont une grosse valeur.

—Oh! je ne tiens pas à avoir des terres. J'aimerais mieux recevoir tout de suite ma part en argent et m'en aller en Amérique.

—Cela ne se peut pas. Je le regrette.

—Alors, je reste, déclara la jeune fille. Je dois surveiller mon héritage.

—Ce n'est pas nécessaire. Personne ne cherche à vous dépouiller.

—Je préfère. Je surveillerai; Monsieur Fred m'aidera".

La jeune fille se leva et sortit promptement, laissant le notaire surpris et inquiet de ses dernières phrases et surtout de la mention de Monsieur de Fontanes comme allié de l'Américaine.

Il aurait aimé avoir quelques explications de plus, mais déjà Miss Willamson traversait la petite place et s'engageait dans le chemin qui menait au château.

CHAPITRE VI

Quand irons-nous donc voir le Menhir de Glénan? demandait Yvonne à ses amies, peu de jours plus tard. Je vous en ai déjà parlé mais jusqu'à maintenant, nous n'avons pas pu combiner notre promenade. Que diriez vous de demain?

C'est très intéressant, ajouta le jeune Norbert, qui parfois se joignait au groupe des jeunes filles. C'est un menhir célèbre dans toute la Bretagne, pour sa haute taille, sa forme particulière et les légendes qui s'y rattachent.

—Qu'attendons-nous pour y aller? s'écria Bernard qui, comme par hasard, se trouvait dans les environs de Sabine. Demain me parait le jour fixé par le destin pour cette promenade. Nous partirons le matin, après un très léger repas et, tandis que nos esprits ne seront pas encore alourdis par la nourriture, nous prêterons l'oreille aux légendes ailées que les naturels nous conteront.

(A suivre)

